

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Poitiers

Bilan du champ de formations Sciences
humaines, lettres, langues et arts

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021

Rapport publié le 15/11/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Julien Longhi, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sciences humaines, lettres, langues et arts* (SHLLA) et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Arts
- Master Arts, lettres et civilisations
- Master Cinéma et audiovisuel
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Information, communication
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Migrations internationales
- Master Mondes médiévaux
- Master Musicologie
- Master Philosophie
- Master Psychologie
- Master Sciences du langage
- Master Sociologie

Présentation

Le champ *Sciences humaines, lettres, langues et arts* (SHLLA) de l'Université de Poitiers regroupe 37 formations dont 17 masters, issus de deux unités de formation et de recherche (UFR) : Lettres et langues ; Sciences humaines et arts. Une partie importante des débouchés de ces formations de master concernent l'enseignement et la recherche même si une part non négligeable vise aussi les métiers de la culture, de la communication, ou des arts. Les étudiants de ces formations constituent une part relativement faible à l'échelle de l'établissement (1309 étudiants sur les 7789 étudiants inscrits en deuxième cycle, soit 16,8 % contre 32 % à l'échelle nationale).

Les formations entretiennent des liens avec le secteur socio-économique et culturel : théâtres, cinémas, musées, bibliothèques, archives, institutions (mairies, directions régionales des affaires culturelles (DRAC), ministères), festivals, centres hospitaliers, missions locales, chambres de commerce, etc.

La recherche est prise en compte avec l'obligation pour les étudiants de suivre des enseignements de préparation à la recherche (recherche documentaire et rédaction du mémoire de recherche ainsi que l'implication dans les unités de recherche d'adossesment).

Quelques mutualisations existent, comme entre Sciences humaines et arts (SHA) et Lettres et langues (L&L), pour le master *Information, communication* ou encore pour le master *Mondes médiévaux* ; avec les composantes d'autres champs de formations (master *Langues étrangères appliquées - LEA* ou *Arts avec Droit, sciences économiques*) ; ou même avec d'autres établissements comme avec le Cnam-Enjmin (Conservatoire national des arts et métiers - École nationale du jeu et médias interactifs numériques) pour sa mention *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux* avec le master *Cinéma et audiovisuel*). La mention de master *Musicologie* est co-accréditée avec l'Université de Tours.

Avis global

Du fait de la restructuration de nombreuses formations du champ *Sciences humaines, lettres, langues et arts* en 2018, leur positionnement apparaît instable en matière de finalités (visibilité en termes de certification professionnelle, d'adéquation avec les normes européennes et de mise à disposition d'une fiche dans le Répertoire national de certifications professionnelles - RNCP). Certains manques en matière de saisie et de cohérence des intitulés de formations et des apprentissages doivent être palliés. La formulation de ces derniers doit être repensée pour certaines formations (*Histoire, civilisations, patrimoine*) et renforcée pour d'autres (*Arts*).

Malgré les éléments généraux indiqués dans le dossier Champ sur les mutualisations, le champ SHLLA semble être resté artificiel et gagnerait à être plus structuré en essayant de dégager des interactions entre les formations, en particulier pour celles qui sont sur des segments très proches (par exemple entre *Arts et Arts, lettres et civilisations* ou entre *Arts et Cinéma et audiovisuel* ou encore entre *Langues étrangères appliquées* et *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*).

L'articulation entre les formations et les unités de recherche est bonne, ce qui confère un bon adossesment général à la recherche.

Les liens avec le tissu socio-économique et culturel sont nombreux, pertinents, et utiles pour les étudiants. En outre, l'orientation professionnalisante des formations est à saluer (elles bénéficient notamment d'un bon vivier d'intervenants professionnels) et il existe un réel effort pour l'insertion professionnelle et la recherche de partenaires. Cela permet une diversité des débouchés qui est notable.

La politique des relations internationales est assez peu structurante, ce qui constitue une difficulté pour les équipes pédagogiques qu'il faudrait sensibiliser davantage à l'intérêt d'une ouverture de leurs formations à l'international.

En termes de coordination, on note un certain manque de lisibilité du pilotage : certaines formations ne s'appuient pas suffisamment sur les enseignants chercheurs titulaires (*Arts*), sur des enseignants de la discipline enseignée (*Information, communication*) même si une réelle pluridisciplinarité est à saluer. En ce qui concerne les dispositifs d'assurance qualité, on constate que des dispositions sont prises à un niveau central (université) et spécifique (formations) mais ne sont ni exploitées de manière optimale ni consultées et / ou alimentées de façon constante. Si on saisit une dimension réflexive critique énoncée par presque tous les dossiers d'auto-évaluation quant à la façon dont ce critère est géré, on note également une volonté d'amélioration avec l'accent mis, par certaines formations, sur des points spécifiques : régularité dans les conseils de perfectionnement et introduction de ses résultats dans les procédures d'évaluation interne ; prise en compte des évaluations faites par les étudiants et exploitation de leurs résultats ; méthodologie davantage représentative des données portant sur l'avenir des étudiants.

Analyse détaillée

Finalité des formations

La majorité des masters du champ fournit de façon particulièrement claire et précise les objectifs d'apprentissage, mis à disposition des étudiants et des parties prenantes. Un seul (*Histoire, civilisations, patrimoine*) nécessite une mise à jour des informations publiques relatives au parcours *Histoire publique et expertises scientifiques*. Une partie importante des masters affiche et définit de façon claire et cohérente les connaissances et compétences visées. Toutefois, il est à noter que trois d'entre eux (*Musicologie ; Sociologie ; Psychologie*) devraient renforcer cet aspect avec un affichage plus clair de ces informations.

La même disparité en matière de transmission claire et cohérente est observée dans le cadre des intitulés des contenus de chaque formation, de la cohérence entre apprentissages par l'ensemble des parties prenantes. Une grande majorité des formations affiche des informations détaillées en matière de débouchés, en matière de poursuite d'études. Certaines formations présentent un positionnement très fort et clairement expliqué en matière de poursuite en recherche doctorale (*Géographie ; Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ; Mondes médiévaux ; Musicologie ; Philosophie*) tandis que d'autres demeurent relativement évasives avec peu d'informations fournies en matière de poursuite en doctorat (*Arts ; Arts, lettres et civilisations ; Cinéma et audiovisuel*). On note néanmoins un positionnement peu clair des diplômés au niveau européen, en matière de certification professionnelle.

Positionnement des formations dans l'environnement

Les formations bénéficient globalement d'un bon ancrage territorial. Elles s'appuient souvent sur des partenariats solides et de bonne qualité, peuvent se prévaloir d'une bonne insertion dans le milieu socio-professionnel (en particulier pour *Sociologie* et *Information, communication*) et peuvent irriguer leur territoire grâce à un réseau de sites, qui dépasse Poitiers. Cela est en particulier manifeste dans le cas du master *Cinéma et audiovisuel*, situé à Angoulême. Certaines formations du champ ont en revanche plus de difficultés à se situer dans les dynamiques de leurs territoires, à l'exemple du master *Philosophie* ou de celui d'*Histoire, civilisations, patrimoine*, qui gagneraient à interagir davantage avec leur environnement immédiat.

Certains masters, à l'exemple d'*Arts, lettres et civilisations, Migrations internationales, Musicologie* ou *Mondes médiévaux* ont une forte identité et profitent d'un fort rayonnement, ce qui contribue à la renommée de l'établissement. Ces formations bénéficient du soutien d'équipes de recherche reconnues et disposent souvent d'une longue histoire, qui leur a permis d'accumuler de solides partenariats. D'autres formations apparaissent comme plus généralistes, parfois de manière volontaire parce qu'elles souhaitent répondre à des besoins polyvalents, parfois aussi parce qu'elles manquent d'articulation avec la recherche.

La mobilité internationale est à l'évidence le point le plus problématique du dossier. Ce champ de formations a très peu de doubles diplomations et les accords internationaux conclus semblent souvent peu actifs, en particulier en raison de cultures disciplinaires qui sont peu sensibles à l'intérêt d'une formation internationale de leurs étudiants.

Enfin, on peut regretter que les formations paraissent ne pas avoir d'interaction entre elles. Il est par exemple étonnant que les masters *Arts, lettres et civilisations, Arts* et *Cinéma et audiovisuel*, qui développent des formations sur des thématiques très voisines, aient aussi peu de collaborations alors qu'elles pourraient mutuellement se renforcer en travaillant davantage ensemble.

La démarche scientifique est bien au cœur des formations et en lien avec les unités de recherche. Malgré la formation axée sur la recherche, peu d'étudiants des masters *Art, lettres et civilisations, Psychologie, Philosophie, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* et *Langues étrangères appliquées (LEA)* poursuivent leurs études en doctorat, et cela doit donc être plus encouragé. Le master *LEA* met davantage l'accent sur la professionnalisation. Les deux parcours du master *Information, communication* manquent d'enseignants chercheurs pour encadrer les mémoires.

Organisation pédagogique des formations

Toutes les formations sont conçues en quatre semestres, mettent en œuvre le système de crédits européens (European Credit Transfer System – ECTS) et présentent des parcours de spécialisation. Le système de tronc commun fonctionne bien. L'articulation de ce tronc commun aux enseignements de spécialisation semble toutefois poser problème pour certaines formations. Ainsi, le master *Arts*, semble trop hétérogène ; le tronc commun du master *Information, communication* ne permet pas de passerelles entre les parcours à cause de leurs particularités et finalités professionnelles différentes. Les étudiants du master *LEA* pointent un problème de cohérence entre le contenu des cours et les objectifs annoncés (l'équipe travaille pour y remédier).

L'articulation des unités d'enseignement (UE) thématiques du master *Géographie* est peu claire. Le master *Cinéma et audiovisuel* n'indique pas assez les volumes horaires et les enseignements de tronc commun.

La formation en alternance n'est proposée que par certains parcours des masters *Information, communication, Psychologie* et *LEA*. Il faut saluer les efforts déployés en ce sens par le master *Arts* qui étudie la possibilité d'un partenariat avec le Centre national d'enseignement à distance (CNED) pour des contrats en alternance avec le parcours *Assistant réalisateur*. Le master *Philosophie* gagnerait également à ouvrir cette formation à l'alternance, notamment pour son parcours *Médiations et société*. La formation continue est mieux prise en charge (*Art, lettres et civilisations, Histoire, Information, communication, LLCER, Philosophie*).

L'enseignement à distance reste globalement marginal dans les formations proposées. Pour certaines, cela se conçoit sans peine, du fait même du contenu disciplinaire. Pour d'autres, le déploiement de la possibilité du suivi à distance pourrait être facteur d'attractivité. On notera en ce sens la possibilité de suivre les cours à distance pendant les stages longs, fournie par le master *Arts, lettres et civilisations*, les mises en place partielles de ce type d'enseignement par les masters *LEA* et *Sciences du langage (SDL)*, la mise en place du même dispositif pour résoudre les problèmes de coût liés aux déplacements entre les différents sites de la formation, pour le master *Musicologie*.

Quant aux validations des acquis de l'expérience (VAE) et validations des études supérieures (VES), elles sont globalement prises en compte (pas de validation des acquis professionnels (VAP) pour le master *Histoire*) mais peu utilisées.

Un effort est fourni pour une définition des compétences visées dans les enseignements, démarche que certaines équipes se sont bien appropriée. Les masters *Arts, lettres et civilisations, Mondes médiévaux*, et *Sciences du langage* transcrivent bien les UE et la formation en compétences. Davantage d'efforts sont à fournir de la part des équipes des masters *Arts, Histoire, Cinéma et audiovisuel*, et *LEA* (l'équipe pédagogique de *LEA* se dit cependant capable d'identifier les acquis des étudiants). Le master *Migrations internationales* doit mieux décrire par objectifs et compétences les apports des professionnels dans la formation. Les masters *LLCER* et *Musicologie* ne partagent pas cette démarche et l'équipe du master *Musicologie* estime que le détail des enseignements suffit. Un portfolio ou autre outil qui permet aux étudiants d'évaluer leurs acquis est majoritairement mis en place. Seul le master *Musicologie* ne le fait pas. De même, on gagnerait à rendre visibles les compétences acquises par les étudiants en *Sociologie* pour mieux les accompagner vers la recherche ou la professionnalisation.

Le point fort à saluer est la place primordiale accordée aux stages et à la professionnalisation dans toutes les formations considérées. La communication pour l'encadrement des conventions de stage peut être améliorée dans le master *Histoire*. Le master *Géographie* ne précise pas les modalités d'évaluation des stages ni leurs modalités pédagogiques à l'international. Enfin, une plus grande articulation est souhaitée entre les stages et les retours en formation pour le master *Cinéma et audiovisuel* où le suivi des stages est difficile malgré les nombreux partenariats, pour des raisons géographiques et financières.

Si l'enseignement des langues, notamment de l'anglais, est une priorité pour la grande majorité des formations, cet enseignement ne donne pas toujours lieu à une certification (par exemple en *Cinéma et audiovisuel*), ce que l'on peut regretter ; les différentes formations soulignent que des efforts restent à faire sur ce point, notamment sur la diversité des langues proposées.

Pour ce qui concerne l'adaptabilité et l'ouverture à l'international, les formations soulignent une mobilité entrante et sortante encore peu développée, malgré l'existence de nombreux partenariats. La dimension internationale des formations est encore minime, car encore en construction, à l'exception du master *LEA*. La politique d'ouverture des formations à l'international n'est pas assez développée et encouragée et les chiffres ne sont pas toujours précisés. Il y a peu d'échanges au sein du master *Art* malgré l'atout de l'anglais. Il est par ailleurs dommage que l'acquisition de compétences linguistiques se réduise souvent à l'anglais (*Musicologie, Psychologie, Information, communication, Cinéma et audiovisuel*). La certification est proposée par la maison des langues, ce qui pose des problèmes d'emploi du temps pour les étudiants et limite encore la variété des langues enseignées. La mobilité à l'international est faible pour les masters *Géographie, Sociologie, Migrations internationales, Mondes médiévaux* (partenariats en cours de développement) et *Musicologie* (formation jeune). La mobilité sortante du master *Arts, lettres et civilisations* se limite au Canada car cette destination est encouragée (raisons financières). Il faut cependant préciser que des conventions pour la création de doubles diplômes ont été signées avec des universités étrangères pour le master *LEA*.

Le numérique est globalement présent dans l'enseignement mais a rarement une place spécifique. Cela est visible dans le fait que seuls les masters *Arts, Histoire* et *Information, communication* s'approprient le numérique pour adapter la formation aux publics divers. Les autres formations ne précisent pas si elles adaptent la formation aux besoins des étudiants par le numérique, sauf le master *LEA* (dont les étudiants se plaignent d'ailleurs qu'il ne soit pas utilisé pour leur professionnalisation – usage de logiciel de traduction professionnel).

On regrettera que les formations considérées n'indiquent pas si elles sensibilisent les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique. Le master *LLCER* est sur ce point une exception notable.

Pilotage des formations

L'organisation du pilotage pédagogique est formellement identifiée pour chacune des formations du champ. Dans leur ensemble, les équipes ont des profils correspondants, dans leur constitution, aux différents contenus de la formation. L'équipe pédagogique de chaque formation est diversifiée, parfois dans des proportions inégales (master *LEA*). Deux formations posent problème par leur nombre trop élevé d'intervenants professionnels (*Cinéma et audiovisuel ; Information, communication*). Certains dossiers insuffisamment précis, comme le master *Cinéma et audiovisuel*, laissent entrevoir des difficultés dans la bonne gestion de la formation et dans la pérennisation des partenariats pédagogiques. Surtout, on déplore l'absence d'une direction de Département depuis un an dans le master *Information, communication* ainsi que le remaniement très conséquent de la formation, survenu en 2018, visiblement sans concertation avec les responsables de la formation et l'UFR. On peut douter que les étudiants connaissent spécifiquement les responsabilités des nombreux intervenants extérieurs ou encore des non-statutaires (master *Psychologie*). La part entre les chercheurs et les professionnels est équilibrée dans le master *Arts* mais ces derniers sont essentiellement des vacataires et ne sont pas intégrés à l'équipe pédagogique.

La communication interne aux équipes du master *LEA* serait à améliorer. Par ailleurs, leur souhait de renforcer l'équipe d'enseignants chercheurs de rang A doit être entendu. Le pilotage du master *Géographie* pourrait également être renforcé par le développement de la pluridisciplinarité et par la clarification des UE et des responsabilités. Les modalités de pilotage sont bonnes pour la quasi-totalité des formations. Cependant, force est de noter que le master *Information, communication* souffre d'un faible ancrage disciplinaire ainsi que d'une gestion disparate des parcours (le responsable de formation n'est pas connu).

La majorité des formations veillent au bon fonctionnement des conseils aussi bien dans leur périodicité (réunions au moins une fois par an (master *Psychologie*) voire chaque semestre (master *Histoire, civilisations, patrimoine*) que dans la mise à disposition des documents utiles pour mener à bien ses réflexions (à l'exception du master *Psychologie*). On note un conseil de perfectionnement actif dans le master *LEA*, qui analyse les évaluations des enseignements par les étudiants dans une logique d'amélioration continue ainsi que des questionnaires bien construits en master *Arts*. En plus de la participation des acteurs, le conseil du master *Science du langage* prend également appui sur les réflexions et suggestions écrites fournies par les étudiants. Les comptes rendus de réunions détaillés (master *Migrations internationales ; master Sociologie, master Arts*) démontrent la réalité et l'efficacité du fonctionnement des conseils. Par contraste, des dysfonctionnements persistent, notamment dans la forme des conseils. Certaines réunions ont lieu sans les étudiants, ce qui est non conforme aux textes. Le conseil du master *Cinéma et audiovisuel* ne réalise pas de compte rendu officiel ; de plus, les avis des intervenants sont pris en compte par des échanges informels. Enfin, la tenue du conseil en master *Arts, lettres et civilisations* est irrégulière.

Si un certain nombre de formations présentent en annexe des comptes rendus issus des conseils de perfectionnement ou des informations évaluatives collectées en amont auprès des étudiants, elles sont moins nombreuses (masters *Philosophie, Sciences du langage, Psychologie, Musicologie, Mondes médiévaux*) et il serait important d'indiquer clairement comment ces informations sont intégrées dans le dispositif de l'évaluation et de l'amélioration continue.

Les modalités de contrôle des connaissances sont très largement explicites et connues des étudiants. Malgré la bonne conception des modalités de contrôle des connaissances du master *LEA*, il se produit des anomalies dans les évaluations qui ne sont pas toujours conformes aux modalités annoncées. Le principe de seconde chance est respecté par toutes les formations.

Dispositifs d'assurance qualité

Le dispositif d'assurance qualité mis en place présente une hétérogénéité en matière de résultats fournis, de leur analyse et aussi de la publication de ces résultats à destination des parties prenantes. Si le suivi du flux des étudiants est mis en place pour la majorité des formations, en l'absence d'un tableau de bord annuel fourni dans le dossier, il est impossible d'apprécier une méthode centralisée du suivi des effectifs de formation aussi bien d'un point quantitatif que qualitatif. À ce propos, l'attractivité de la formation est évaluée quantitativement par la majorité des formations mais l'analyse qualitative de ces données n'est développée que par un petit nombre de ces dernières (*Histoire, civilisations, patrimoine ; Philosophie ; Psychologie ; Musicologie*). Les modalités de recrutement de chaque formation sont connues des parties prenantes, dans la mesure où elles sont publiées en ligne. Le dispositif annonce principalement le calendrier, les diplômes requis, le type de « concours » mis en place, et les modalités de passage de la première année de master (M1) à la deuxième (M2) mais n'affine pas les critères de sélection des candidats.

Toutes les formations possèdent des données concernant la réussite de leurs étudiants. Ces données présentent toutefois une disparité en matière de suivi d'ordre diachronique et aussi en matière d'homogénéité quant aux informations fournies selon les différents supports. Les données de suivi de la réussite des étudiants ne sont, par ailleurs, pas rendues publiques auprès des parties prenantes. Certaines formations fournissent des résultats qui ne correspondent qu'à l'année 2017-2018 (*Migrations internationales ; Philosophie*). Quant aux données portant sur les étudiants sortants non diplômés ainsi que leur analyse, les dossiers ne fournissent quasiment aucune information. Les masters *Arts, lettres et civilisations* et *LEA* indiquent le flux de cette catégorie d'étudiants sans pour autant analyser cette issue. Les autres formations ne font aucune mention de l'avenir des non diplômés.

Pour ce qui est du suivi des diplômés, là encore, les résultats sont disparates, notamment en ce qui concerne leur analyse qualitative. Si toutes les formations connaissent le devenir de leurs diplômés, les dossiers présentent une disparité, en matière du nombre de répondants aux enquêtes mises en place par l'université et / ou par chaque formation, et en matière de la méthodologie du suivi des diplômés. Certaines formations procèdent à la mise en place d'un dispositif officiel de ce suivi, via une veille sur les réseaux socio-numériques (master *Arts, lettres et civilisations*) tandis que d'autres ne fournissent des données que pour une seule année académique (*Philosophie ; Psychologie*). De même, les enquêtes menées par l'Université de Poitiers portant sur le devenir des diplômés annoncent des résultats qui ne sont pas analysés qualitativement, notamment pour ce qui concerne les types de postes occupés par les diplômés et les types de contrats établis (CDD, CDI). Le taux de répondants étant très faible pour la majorité des formations, il est également difficile d'apprécier la représentativité de ces données.

Le processus d'évaluation et d'amélioration continue repose principalement sur l'existence des questionnaires évaluatifs portant sur les formations et leurs parcours et sur le conseil de perfectionnement. De même, les évaluations issues des enquêtes menées de manière centralisée par l'université ne sont pas régulièrement remontées au niveau des formations, ce qui ne permet pas l'optimisation de leur évaluation et de leur amélioration continue. Par ailleurs, le taux de réponses à ces enquêtes demeure généralement faible. Aucun résultat concret n'est affiché par les formations du champ. Il est enfin à souligner qu'aucune autoévaluation ne précise si les résultats de l'évaluation interne sont transmis à la Commission de formation et de vie universitaire ou s'ils sont soumis à une évaluation externe périodique.

Résultats constatés dans les formations

Les résultats sont généralement satisfaisants en matière de taux de réussite (autour de 80 %). Sauf exceptions liées à des circonstances particulières (les effets de la pandémie sur la possibilité de faire des stages et de valider une année), les taux de redoublement sont faibles (autour de 5 %) et les départs entre le M1 et le M2 sont peu nombreux, ce qui démontre que l'attractivité des formations ne se dément pas à l'épreuve de l'expérience qu'en font les étudiants une fois entrés dans les parcours proposés. Les taux de redoublement sont parfois liés à des stratégies permettant aux étudiants de rester « conventionnables » pour obtenir un stage facilitant l'insertion professionnelle (cas par exemple des parcours de la formation *Art*). Dans d'autres cas, ils expriment la nécessité pour certains étudiants de finir leur mémoire, dont la soutenance nécessite une inscription administrative supplémentaire.

La poursuite en doctorat concerne souvent des petits effectifs, ce qui n'a rien de surprenant puisque les financements de thèse sont, en sciences humaines, rares. Si les niveaux d'insertion professionnelle sont satisfaisants, il faut cependant souligner que certaines formations peinent encore à trouver leur place dans le paysage : c'est le cas par exemple de la formation *Histoire, civilisations, patrimoine*, qui indique que 9 étudiants sur 23 ont trouvé un emploi lors d'une enquête à 6 mois. Les données manquent cependant pour apprécier l'ensemble des masters du point de vue de l'insertion : certaines formations envisagent de mettre en place leur propre suivi pour remédier à ce problème (*LLCER*), ce qui est une initiative bienvenue.

Conclusion

Principaux points forts

- Bon ancrage territorial des formations.
- Bon adossement à la recherche.
- Bon équilibre entre la formation à et par la recherche et la professionnalisation.
- Pédagogie très innovante pour certains masters
- Politique de stages satisfaisante.

- Taux de réussite satisfaisants dans l'ensemble, taux de départ entre le M1 et le M2 généralement assez faibles.
- Les taux de remplissage qui montrent l'attractivité des formations.

Principaux points faibles

- Mobilité internationale insuffisante, faible internationalisation.
- Peu d'analyse qualitative sur les données quantitatives (attractivité, réussite, insertion professionnelle, abandons).
- Absence des suppléments au diplôme pour la majorité des formations.
- Manque d'interactions entre les formations.
- Un trop grand nombre d'intervenants extérieurs (professionnels, vacataires...), dans certaines formations, conduisant à une gestion peu partagée ou peu tournante entre les quelques titulaires.
- Évaluation et amélioration continue disparate entre les formations (conseils de perfectionnement aléatoires, données d'enquêtes évaluatives peu exploitées).

Recommandations

Il est recommandé de renforcer les perspectives en matière de débouchés professionnels et leur lisibilité pour un certain nombre de formations. Une meilleure articulation avec le positionnement de l'établissement pourrait également être proposée, notamment en termes de débouchés des formations.

Les liens entre les thématiques des masters et les axes de recherche de l'établissement sont parfois faibles et il serait utile de travailler à une mise en cohérence plus générale entre eux. Sans doute pourrait-on le développer davantage, en articulant plus les équipes de formation et les équipes de recherche de l'établissement.

L'établissement pourrait développer une politique plus structurante de ses relations internationales, non seulement pour fournir un point d'appui aux équipes pédagogiques mais aussi pour trouver le moyen de les sensibiliser davantage à l'intérêt d'une ouverture de leurs formations à l'international.

Le champ SHLLA semble être resté assez formel et gagnerait à être plus structuré en essayant de dégager des interactions entre les formations de master, en particulier pour celles qui sont sur des segments très proches.

Concernant le pilotage, il faudrait veiller à mieux s'appuyer sur des enseignants chercheurs, sur davantage de titulaires et, surtout, sur des enseignants de la discipline enseignée (même si la présence de la pluridisciplinarité est à saluer). D'autre part, il serait important de garantir une meilleure visibilité des statuts et des fonctions de tous les intervenants en intégrant pleinement les professionnels aux équipes pédagogiques ou encore des compétences apportées dans les enseignements et les évaluations. Il conviendrait d'améliorer les dispositifs d'enquête auprès des étudiants sortis de la formation pour avoir un suivi plus précis de la qualité de l'insertion. Si le conseil de perfectionnement existe dans la quasi-totalité des formations, son champ de compétences gagnerait à être mieux précisé dans certaines formations.

Des suggestions d'amélioration sont même avancées par certains dossiers, comme celle de la nécessité de mettre en place un réseau des diplômés ou de sensibiliser ces derniers à la nécessité de participer aux enquêtes proposées par l'université. La mise en place d'une analyse qualitative de tout résultat statistique est fort recommandée dans la mesure où elle peut contribuer à l'optimisation de l'attractivité, du taux de pression, de la réussite ou non réussite des étudiants, de l'optimisation de la formation en matière de modalités de contrôle continu de connaissances. Un dialogue régulier et qualitatif entre les formations et la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) serait également recommandé, tout comme l'élaboration d'une méthode de travail en interne, aboutissant à une régularité évaluative (comme, par exemple, le tableau de bord annuel).

Points d'attention

On note une absence totale de pilotage pour le master *Information, communication*, à la fois interne et dans les relations avec l'UFR. D'autre part, la formation est très fragilisée par le manque d'enseignants titulaires en information-communication.

Malgré son rôle stratégique, le master *Cinéma et audiovisuel* a souffert de la restructuration de son adossement pédagogique, et affiche de ce fait un certain nombre de problèmes : pilotage (suivi et analyses, politique du suivi des stages), équipe de titulaires, liens confus avec la recherche. Il faut noter cependant que l'équipe pédagogique en a conscience et que des solutions semblent déjà émerger.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ARTS

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master Arts de l'Université de Poitiers comprend trois parcours différenciés dès la première année (M1) dont les finalités professionnelles sont différentes : le parcours *Assistant metteur en scène* (AMS) vise à former des praticiens de la création théâtrale, le parcours *Assistant réalisateur* (AR) forme aux métiers pratiques de l'assistantat et de la régie dans le domaine de la création cinématographique et audiovisuelle, le parcours *Cinéma et théâtre contemporains* (CTC) est quant à lui plus général et moins professionnalisant mais il ouvre aux métiers de la recherche, de l'enseignement et à quelques professions liées aux domaines plus administratifs des arts du spectacle (médiation, programmation etc.).

Délivrée exclusivement en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres & langues et du département Arts du spectacle, la formation comprend un total de 750 heures pour les parcours AMS et AR (650 heures en présentiel, 100 heures en autonomie) 400 heures pour le parcours CTC (336 heures en présentiel + 64 heures en autonomie). Une partie des enseignements se fait en cours magistraux (CM) dont des séminaires liés à la recherche, l'autre partie en travaux dirigés (TD) (les langues notamment) et en travaux pratiques (TP) (les ateliers professionnels). Le parcours AR prévoit un stage en première année et un stage en deuxième année (M2). Les parcours AMS et CTC prévoient un stage à la fin de la deuxième année.

Les enseignements ont lieu sur le campus de Poitiers (Campus EST) mais de nombreux cours se déroulent dans des structures culturelles de l'agglomération et diverses institutions des arts du spectacle.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master apparaissent plutôt de manière éparpillée même s'ils sont cohérents. Les métiers de la création dans le secteur culturel et artistique étant multiples, répondant à des parcours souvent atypiques (stage, assistantat etc.) et impliquant de la polyvalence, il est toujours complexe de faire coïncider les intitulés des parcours de formation avec une profession déterminée, surtout quand le domaine est aussi large que la mention Arts. L'Université de Poitiers a fait un choix singulier en orientant la finalité de ses deux parcours professionnels vers « l'assistantat » à la réalisation et à la mise en scène. Néanmoins, ce choix paraît cohérent avec les réalités de ces métiers qui supposent de passer par une période d'assistantat. Toutefois, le parcours AR (dont les orientations sont liés notamment à la régie) offre des objectifs et des perspectives plus concrets à l'issue de la formation. C'est moins le cas pour le parcours AMS dont les objectifs apparaissent comme étant beaucoup plus larges (« travailler dans le domaine de la création théâtrale »). Le parcours CTC est construit selon des objectifs plus généraux et propose un tremplin vers la recherche et l'enseignement ou encore des métiers du domaine administratif. Ce parcours est marqué par une complémentarité entre les études théâtrale et les études cinématographiques qui aboutit aussi à la même complémentarité en matière des compétences à acquérir par l'étudiant.

Les équipes fournissent des informations permettant aux parties prenantes de bien connaître les connaissances et les compétences à acquérir par la formation ainsi que la voie à suivre pour se professionnaliser par la suite. Le contenu de la formation est clairement présenté et affiché pour toutes les parties prenantes de manière explicite. L'envergure « pratique » des enseignements ne prédomine pas autant que l'on pourrait s'y attendre dans l'esprit d'une adéquation avec les débouchés professionnels immédiats dans le cadre des parcours AMS et AR.

L'Université de Poitiers met à disposition de l'étudiant de manière explicite les éléments concernant les parcours, leurs objectifs, leurs conditions d'accès et les modalités des inscriptions. Peu d'éléments sont donnés sur les éventuelles poursuites d'études après la formation. Une liste des métiers de la création serait utile pour l'étudiant qui postule. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Positionnement dans l'environnement

Le master Arts de l'Université de Poitiers se distingue des masters concurrentiels au niveau national (masters et écoles nationales supérieures) en ce qu'il offre une spécialisation à l'assistanat à la mise en scène théâtrale et à la réalisation cinématographique. L'établissement propose d'autres formations artistiques mais les parcours du master Arts étant spécifiques, ils n'entrent pas en concurrence.

La formation est adossée à l'unité de recherche FoReLLIS (Formes et Représentation en Linguistique, Littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène), équipe d'accueil (EA) 3816 offrant un environnement pluridisciplinaire en matière de recherche. L'unité accueille des étudiants en stage mais le master Arts se positionne plus en faveur de la professionnalisation dans le secteur artistique et technique, c'est pourquoi, outre les enseignants-chercheurs de l'unité FoReLLIS intervenant dans la formation, un vivier de professionnels régionaux et nationaux qui interviennent est mentionné. Plusieurs PAST (professeur associé à temps partiel) participent à la formation. Les activités de recherche sont évoquées sans toutefois occuper une place importante dans le dossier. Une articulation au niveau des séminaires et l'implication des étudiants dans le cadre des événements scientifiques sont mentionnées.

Cinquante pour cent au moins des enseignements est assuré par des professionnels du secteur au niveau de la mention. Ce pourcentage assure une professionnalisation directe avec une attention portée à la transmission d'expérience. Le maillage régional est bien présenté et toutes les institutions cibles sont citées. Le dossier fait état d'un partenariat établi avec l'École européenne supérieure de l'image durant la période 2017-2019 et des modules d'enseignement communs avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Poitiers. Des acteurs socio-économiques tels que des structures régionales et nationales sont décrites comme partenaires aussi bien pour ce qui est de l'accueil des étudiants dans le cadre de leurs stages que pour la mise en place des projets dits hors les murs (Théâtre Auditorium de Po Castille ; Centre Dramatique National Poitou/Charentes ; Poitiers Film Festival ; Direction Régionale des Affaires Culturelles ; Centre National d'Enseignement à Distance ; Centre National du Cinéma et de l'image animée ; Ministère de la Culture, etc.)

Aucune coopération internationale n'est affichée. Les partenariats académiques sont mentionnés mais il n'est pas précisé s'ils reposent sur une convention précise. Limoges - épicerie théâtrale pourtant proche de Poitiers - n'apparaît pas dans le dossier alors que des artistes internationaux y circulent toute l'année. Concernant les mobilités internationales, elles sont évacuées compte tenu des impératifs des programmes des formations. À l'inverse, les équipes aimeraient pouvoir accueillir des étudiants étrangers mais ne parviennent pas à le faire pour l'instant. Le parcours CTC se prête pourtant particulièrement bien à un séjour de mobilité.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique semble trop hétérogène pour répondre à l'exigence de professionnalisation et à l'envergure présumée de la pratique. Elle met en œuvre le système européen d'European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS, Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits).

Elle est conçue en quatre semestres par parcours avec un tronc commun à la mention sur toute la première année. Ce tronc commun correspond à un séminaire transversal à dominante esthétique et comprend l'enseignement de langue vivante qui est appliqué au domaine de compétences, ce qui n'est pas toujours le cas dans ce type de formation et qui représente un réel atout.

La spécialisation se fait progressivement, la première année semblant offrir les connaissances fondamentales, ce qui est intéressant si les étudiants ont des profils de formations antérieures différents. Le parcours AR semble plus en lien avec le terrain de la « réalisation ». Son M2 est beaucoup plus structurée que dans le parcours AMS qui voit ses contenus se limiter dès le troisième semestre (S3) pour ne concerner plus que le stage et le mémoire au S4. Le parcours CTC devient aussi plus léger en deuxième année. Le semestre 4 y est également consacré au stage (deux mois au moins) et au mémoire. Cette structuration hétérogène des trois parcours surprend. Par exemple, la première année du parcours CTC est hétérogène et orientée à la fois vers la recherche et vers les disciplines permettant à l'étudiant d'acquérir des connaissances en économie du spectacle vivant, en politiques culturelles ou encore en sociologie de la culture. Le M2 est axé sur des pratiques scientifiques et la dimension professionnalisante de la formation est mise en œuvre au S3 par le biais d'un projet tutoré autour de l'organisation d'événements. Par ailleurs, la disparité entre les parcours AR et AMS surprend : la spécialisation dans le parcours AR se fait de manière progressive tandis qu'elle est d'emblée ciblée dans les parcours AMS.

Les documents remis ne permettent pas de savoir quels enseignements sont pris en charge par des enseignants-chercheurs et lesquels le sont par des professionnels des secteurs de professionnalisation de la formation. En effet, le livret des études n'ayant pas été versé au dossier, nous ne pouvons apprécier le contenu réel des enseignements et sommes donc contraints de nous en tenir aux intitulés généraux de ces derniers tels qu'ils figurent dans la maquette.

Pour l'heure, la formation n'est pas adaptée au public en alternance. Toutefois, il est mentionné que pour le parcours AR, un partenariat est à l'étude avec le service audiovisuel du Centre national d'enseignement à distance (CNED) pour mettre en place des contrats d'alternance. L'enseignement à distance n'est pas envisageable pour cette formation et cela est tout à fait cohérent compte tenu des ateliers et travaux pratiques nécessitant des cours en présentiel. Les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont classiques. La formation doit être attentive aux demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) mais aucun élément n'est explicité sur ce point.

Dans les trois parcours, un mémoire est à élaborer par l'étudiant. Dès le M1 pour le parcours CTC et à compter du M2 pour les deux autres parcours. Si ce mémoire n'est pas remis en question pour le parcours CTC, le dossier revient plusieurs fois sur le fait que ce travail semble incompatible avec les impératifs (stage et autres) de la formation professionnelle. Le dossier évoque également le caractère démotivant de cet exercice de mémoire pour les étudiants des parcours AR et AMS. Toutefois, il est à constater qu'une mise en question en interne de cette approche, en suivant les perceptions et appréhensions du public, remettrait en péril la qualité universitaire de la formation, dans la mesure où la dimension professionnalisante ne peut faire l'impasse d'une approche surplombante et réflexive de la posture des étudiants.

La formation intègre le numérique dans son organisation pédagogique : en parcours CTC et AMS un séminaire portant sur les outils numériques est dispensé au deuxième semestre du M1 mais nous ne disposons pas davantage d'informations relatives à ces outils ; la visioconférence est utilisée pour l'accompagnement individualisé des étudiants.

La transcription des unités d'enseignement (UE) en compétences n'est pas toujours claire. On peut regretter le peu d'éléments transmis sur les modalités pédagogiques ou la supervision des stages et des mémoires. Certains enseignements appelés « pratiques » semblent d'après leurs intitulés plutôt théoriques (ex. séminaire transversal aux trois parcours « Techniques et poétiques sonores à la scène et à l'écran » et « formes contemporaines du cinéma et de l'art vidéo »). Il n'est pas question d'un portefeuille de compétences et la formation étant singulière, les pédagogies innovantes et le recours à l'environnement numérique de travail paraissent plutôt traditionnels. Cependant, le dossier indique des pistes actuellement en cours de réflexion autour des projets tutorés et sur les ateliers favorisant le travail de groupe, la préparation du mémoire de recherche avec évaluation entre pairs, toutes pratiques accompagnées par les enseignants et visant à développer l'autonomie des étudiants.

La formation étant encore jeune, son taux d'insertion professionnelle est encourageant mais il faut souligner le peu d'effectif qu'elle prend en charge. Si la formation favorise clairement la mise en relation de l'étudiant avec le milieu professionnel (stages, projets tutorés, événements, enseignements, etc.), l'accompagnement à la construction du projet professionnel n'est pas clairement expliqué. Par ailleurs, l'envergure internationale est minime bien que l'enseignement de l'anglais appliqué au domaine de professionnalisation soit une force. L'organisation des journées masteriales est un point à saluer.

Pilotage de la formation

Les parcours AMS et AR devraient être davantage orientés vers la pratique. Sans doute faudrait-il que plus de praticiens soient présents dans l'équipe de titulaires car l'architecture pédagogique ne peut s'appuyer sur des vacataires en activité dans le monde professionnel extérieur. Un profil de recherche-crédation pourrait répondre aux besoins transversaux de la formation qui est bâtie sur plusieurs enseignements mutualisés et qui gagnera à développer la dimension « recherche » au sein du master.

Trop peu de détails sont donnés (au-delà des noms) sur les domaines de spécialité de l'équipe pédagogique mais compte tenu de l'ampleur des projets pratiques il ressort que les moyens humains et matériels manquent pour une formation à l'ambition professionnelle. Les contraintes administratives rendent le recrutement des intervenants professionnels complexe. Le dossier souligne également le déficit en matière de cours disciplinaires, lié au manque de moyens et donc à une équipe en sous-effectifs. Les moyens techniques posent également problème autant en termes de capacité d'accueil des salles et studios de répétition qu'en termes d'organisation matérielle de ces espaces.

Les modalités d'évaluation sont précisées et mettent notamment l'accent sur l'évaluation des cours pratiques (note individuelle) et sur l'évaluation des stages (tuteur et enseignant-chercheur référent). Toutefois, le calendrier de la session pourrait être revisité pour ne pas bloquer l'étudiant jusqu'en septembre.

Le questionnaire utilisé par l'équipe dans le cadre du conseil de perfectionnement est bien construit. Le conseil de perfectionnement est en place. Un modèle d'évaluation est proposé par l'université. Il est organisé autour des aspects pédagogiques comme les objectifs de la formation, les contenus pédagogiques, les stages, le suivi des diplômés et leur insertion professionnelle. Cette évaluation porte sur des données relatives aux maquettes,

aux indicateurs de recrutement, aux stage, à l'évaluation de la formation, au taux de réussite et à l'insertion professionnelle des étudiants. Les responsables des parcours de master, sa secrétaire, les trois représentants des étudiants et trois représentants du monde professionnel participent au conseil de perfectionnement pour l'année 2020-2021.

En l'absence de livret d'étude intégré au dossier, de nombreuses informations manquent sur le pilotage de la formation. Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas suffisamment précisées, ni celles du fonctionnement du jury.

Dispositif d'assurance qualité

La formation étant récente il manque encore des données d'auto-évaluation.

Les conditions d'accès à la formation sont précisées sur le site de l'université ; il est indiqué que l'étudiant peut candidater à plusieurs parcours de la mention. Le recrutement se fait sur dossier, suivi d'un entretien pour les candidats présélectionnés mais rien n'est précisé quant à un éventuel jury comprenant un enseignant-chercheur et un professionnel.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est en place via le questionnaire du Service des études de l'évaluation et du pilotage (SEEP) de l'université lors du conseil de perfectionnement. L'équipe indique que dans la mesure où les effectifs sont restreints, cette évaluation se fait spontanément au fil de l'année sur la base des échanges avec les cohortes.

Résultats constatés

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances transversales bien qu'il soit difficile de déterminer si elles peuvent permettre une insertion professionnelle directe.

Le master a un taux de pression de 2,1 % (seuls 2,1 % des candidats sont effectivement pris dans la mention), ce qui démontre sa forte attractivité mais qui s'explique aussi dans les parcours professionnalisants par le nombre de places limitées en raison de l'impératif de professionnalisation dans ces domaines (les effectifs pour le parcours AMS sont limités à 12 et pour le parcours AR à 8). Le parcours CTC souffre d'un manque d'attractivité comme beaucoup de parcours de master qui sont à la croisée de la professionnalisation et de la recherche, dans une perspective plus généraliste et en dehors des grands établissements parisiens.

Le taux de réussite en première année est très bon (93 %) mais en deuxième année la formation souffre de 23 % de redoublement. Ce résultat est *a priori* lié à la longue durée du stage et aux difficultés inhérentes à l'exercice du mémoire. Il est indiqué que l'étudiant peut souhaiter prolonger son inscription afin de pouvoir poursuivre la mise en place des conventions de stages (ce qui témoigne d'une incertitude sur l'entrée directe dans la vie active à l'issue de la formation).

Le parcours universitaire des étudiants qui intègrent le master n'est pas indiqué dans le dossier. Le suivi des diplômés est encore difficile du fait de l'ouverture récente de la formation. Rien n'est indiqué sur les modalités de ce suivi. À l'heure actuelle seuls les étudiants des parcours AMS et AR sont concernés par les données fournies. La plupart des étudiants (mais en petit nombre nous le rappelons, le parcours AR n'accueille, par exemple, que huit étudiants) a trouvé un emploi à l'issue de la formation. Rien n'est indiqué sur la nature des emplois. Il n'y a pas de poursuite en études doctorales pour le moment.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bon positionnement des trois parcours à échelle nationale.
- Polyvalence et ancrage dans le monde socio-économique.
- Accompagnement optimal des étudiants.
- Ateliers pédagogiques pratiques très développés.

Principaux points faibles :

- Une visibilité faible en raison d'une confusion entre le nom de la mention (Arts) et les parcours proposés.
- Le parcours *Cinéma et théâtre contemporains* trop général avec une ligne pas suffisamment affinée.
- Équipe en sous-effectif.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Arts* de l'Université de Poitiers a fait le choix de la polyvalence et de la professionnalisation en proposant trois parcours : deux tournés vers le monde professionnel et la technique (mise en scène et réalisation), un plus général permettant à des étudiants dont le projet professionnel n'est pas encore affirmé de poursuivre une formation dans le domaine afin d'acquérir de nouvelles connaissances.

Le parcours *Cinéma et théâtre contemporains* gagnerait en visibilité en affichant des perspectives de professionnalisation plus nettes.

Le renforcement de l'équipe enseignante contribuerait également à la consolidation de la formation, notamment en matière de présence d'intervenants professionnels et des PAST.

Outre les nombreux partenariats mentionnés dans le dossier d'autoévaluation, la formation pourrait envisager une collaboration notamment avec Limoges qui est très proche et qui pourrait, via son festival Les Francophonies en limousin (pour le théâtre) conférer une ouverture internationale.

Le nom de la mention pourrait être ré évalué afin d'aboutir également à une visibilité plus claire des trois parcours.

MASTER ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Arts, lettres et civilisations* appartient au champ de formations *Sciences humaines, lettres, langues et arts* (SHLLA) de l'Université de Poitiers. Il dépend de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et langues. Les cours sont dispensés en présentiel sur le site de l'Université de Poitiers-Campus Est et en partie à l'École européenne supérieure de l'image (EESI) d'Angoulême.

La mention s'est restructurée en 2018 en quatre parcours. Cette restructuration est marquée par le départ de la spécialité *Arts du spectacle*, par l'arrivée du parcours *Livres et médiations : édition, commercialisation et vie littéraire* (LiMés) venant d'une autre mention (*Littératures*), et par la création du parcours *Littératures, arts et sciences sociales* (LASS). Le parcours LASS ayant été fermé en 2020, la mention comprend désormais trois parcours : *Bande dessinée* (BD), *Littérature et culture de l'image* (LCI) et LiMés.

Analyse

Finalité de la formation

Le master, transdisciplinaire, forme à la recherche en intermédialité (texte et image, littératures, écrans, scènes) et à la culture de l'image dans ses différentes formes et ses enjeux. Il forme également aux métiers du livre et de la bande dessinée, de la médiation culturelle, du journalisme, de la communication, de la commercialisation et de l'édition, ainsi qu'aux métiers de la recherche et de l'enseignement. Tous les arts visuels (peinture, photographie, cinéma, théâtre) sont concernés, avec un accent particulier porté sur le graphisme et la BD auxquels un parcours spécifique est consacré. L'intitulé des parcours indique clairement leur orientation spécifique ; les contenus, objectifs, débouchés et compétences visées sont clairement décrits et accessibles aux étudiants sur la fiche d'information disponible sur le site de l'université.

La fermeture du parcours LASS qui, comme LCI, était davantage orienté vers la recherche, montre une évolution vers une plus grande prise en compte de la professionnalisation.

Positionnement dans l'environnement

La formation dépend de l'UFR Lettres et langues, dans le champ SHLLA de l'Université de Poitiers, qui fait partie de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Léonard de Vinci, présentée comme pilote de la formation doctorale.

L'école doctorale (ED) n'est pas clairement indiquée dans le dossier ; le laboratoire d'appui FoReLLIS (Formes et Représentation en Linguistique, Littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène) est présenté dans le dossier champ comme dépendant de l'ED 612 Humanités (du moins dans sa composante FoReLL B – Formes et Représentation en Linguistique et Littérature, Poitiers, équipe d'accueil (EA) 3816 : recherches en texte/image et intermédialités).

La formation est présentée comme unique à l'échelle locale et nationale ; son parcours BD est construit en partenariat avec l'École européenne supérieure de l'image (EESI) d'Angoulême où se déroulent des enseignements. Des activités du master, notamment les projets des étudiants, sont organisées avec des partenaires locaux ou régionaux : Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Agence livre, cinéma et audiovisuel en Nouvelle Aquitaine (ALCA), mairie de Poitiers, réseau des médiathèques de Poitiers, École de musique de Poitiers, Espace Mendès France, Maison des écrivains et de la littérature et se concrétisent par l'intervention de professionnels dans la formation, des contributions financières ou des mises à disposition de locaux ou services pour l'organisation des manifestations scientifiques. Des enseignants sont membres des conseils d'administration d'institutions locales, municipales ou régionales, ce qui favorise les échanges et la visibilité du master.

Des partenariats internationaux sont tissés avec le Canada (Lab NT2, qui est un laboratoire de recherche sur les œuvres hypermédiatiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)), le Brésil (licence édition de l'USP (Universidade de Sao Paulo) portée par l'Escola de Comunicação e Artes - inactif), le Danemark (Université d'Aarhus, partenariat présenté comme peu dynamique) et l'Université de Djibouti (en cours). Un accord de co-diplômation existe avec le Master of Arts in French de l'Université de Saint-Louis (Missouri/USA) ; un autre est en cours de construction avec l'Université de Louisiane à Lafayette. Le nombre de partenariats internationaux actifs est actuellement faible, seul le partenariat avec l'UQAM se révélant probant et dynamique. Il semble vivement souhaitable de consolider le nombre de partenariats avec l'étranger pour le bien des doctorats et PhD à suivre.

Organisation pédagogique de la formation

Les documents fournis correspondent en partie à la situation antérieure à la suppression du parcours LASS en 2020 ; les deux structures successives sont présentes dans le dossier. La description des unités d'enseignement (UE) ci-dessous s'appuie sur l'état actuel de la structure. La formation se déroule sur deux années de master (M1/M2), réparties en quatre semestres (S), essentiellement sur le site de Poitiers sauf pour le parcours BD, dont une partie, pouvant aller jusqu'à 150 heures (UE3 : Histoire et théorie de la BD et ateliers de pratique), se tient à l'EESI d'Angoulême, ce qui semble poser problème (taille des locaux, coût de déplacement des étudiants). Un certain nombre de pratiques pédagogiques sont expérimentées (classes inversées, cours en anglais, approche par projets).

La plupart des parcours sont proposés en formations initiale et continue, sauf les cours à Angoulême (BD) qui ne sont accessibles qu'en formation initiale. Des possibilités de reprises d'études sont indiquées : elles restent cependant limitées (1 M2 BD, 1 M1 Limés, 1 M2 Limés en 2019-2020, comme les VAE (validation des acquis de l'expérience : 1 en LCI en 2020-21) et VAPP (validation des acquis personnels et professionnels : 1 en Limés en 2019-2020).

Les enseignements et les horaires sont adaptés aux parcours : après un tronc commun (TC), les UE 1 et 2 : 64 heures en S1, S2 et S4), les parcours sont différenciés avec 4 UE en S1, S2 et S4. Afin de laisser place aux stages, le nombre d'UE est différent au S3 (3 UE en BD, 2 en LCI et LiMés). Une « chaire étudiante » (optionnelle 2 heures/semaine, intégrée au TC du S1 et du S2) a été récemment créée ; elle répond aux suggestions des étudiants sollicités lors des enquêtes d'évaluation de la formation. L'UE2 (anglais) fait partie du TC mais avec un nombre d'heures et un contenu différent selon les parcours (20 heures en BD, 18 heures pour LCI et LiMés). Au S3, cette UE n'existe que pour le parcours BD (sans doute à cause de la co-diplômation avec les USA).

La répartition présentée comme « approximative » est de 60 % de cours magistraux (CM), notamment les séminaires, et 40 % de travaux dirigés (TD). En fait, le volume horaire et les contenus varient selon les parcours, notamment en UE3 et UE4 : 550 heures pour LCI (et l'ancien parcours LASS), 652 heures pour BD et 700 pour LiMés, ce qui correspond à une orientation plus nettement professionnalisante de ces parcours. 100 heures d'autonomie sont prévues dans chaque parcours, notamment pour la rédaction du mémoire, mais cela n'apparaît pas toujours clairement dans la présentation de l'emploi du temps.

La spécialisation se poursuit en M2 avec des stages en S3, obligatoires mais de durée différente selon les parcours (un mois en BD, deux mois au laboratoire FoReLLIS ou en autre milieu professionnel en LCI, trois mois pour LiMés, avec des rapports de stage pour LCI et LiMés). Pour ces deux formations 40 heures de cours sont prévues à distance à cause des stages.

Dans l'UE4, à laquelle est affecté, aux semestres pairs, le plus grand nombre de crédits (15), les étudiants montent des projets appuyés sur des cours ou ateliers de méthodologie. Il s'agit, notamment en parcours LiMés, d'organiser des journées interprofessionnelles encadrées par un professeur associé en service temporaire (PAST), en partenariat avec la Bibliothèque départementale de la Vienne. Les étudiants, encadrés par deux enseignants-chercheurs (EC), dont le responsable de master et celui du parcours LiMés, assurent également la logistique du Festival et de l'avant-Festival Bruits de Langue.

Tous les parcours doivent remettre et soutenir un mémoire en fin de M2.

Une approche par compétences est nettement amorcée et formalisée ; l'intitulé des UE prend en compte les compétences visées : « théoriques » (UE1 : enseignements fondamentaux), « disciplinaires » (UE3, dont séminaires), « pratiques » (UE4 : projet de recherche, création, professionnel). Un référentiel accessible aux étudiants développe ces compétences par UE.

En ce qui concerne la place de la recherche, la mention s'appuie sur le laboratoire FoReLLIS. Cet appui est justifié par des intérêts scientifiques communs des EC du laboratoire pour les liens entre le visuel et le verbal et les enjeux esthétiques, sociaux et politiques impliqués par ces liens, questions abordées dans les séminaires

assurés par ces EC. Des étudiants ont participé aux activités du laboratoire (interventions dans des colloques, des projets tutorés (y compris à l'étranger : Institut d'Etudes Acadiennes et Québécoises), tables rondes ou séminaires de recherche, notamment en LCI et LiMés. Des manifestations scientifiques (Journées d'études, « Mastériale », festivals) sont organisées par des étudiants des différents parcours, en relation avec les partenaires locaux ou régionaux.

Dans chaque parcours, le projet des étudiants est encadré par un EC du FoReLLiS, en co-direction avec le labo/EESI pour BD et en lien avec le stage pour LiMés. À cela s'ajoute l'encadrement complémentaire en ateliers par cohorte pour la méthodologie de la recherche en LCI et BD. Ce dernier parcours est présenté comme pouvant mener au doctorat (une thèse dans ce domaine a été soutenue en 2020, sous la direction du responsable de mention), mais cette dimension reste marginale. Il y a donc bien des liens entre enseignement et recherche, notamment par la présence du mémoire dans tous les parcours, mais la poursuite d'études en doctorat n'est pas clairement indiquée. La formation reconnaît et déplore l'offre « insuffisante » et « décourageante » de contrats doctoraux financés. On ne peut que regretter le faible nombre de diplômés en poursuite d'études doctorales pour l'année 2018-2019 (trois en tout).

La question du numérique n'est pas vraiment abordée par le dossier. Les nouveaux outils numériques (logiciels ou plateformes administratives) ne sont pas adaptés aux pratiques pédagogiques de la formation et posent problème même pour les services professionnels de l'administration. Il n'est pas non plus question dans le dossier des publics particuliers (handicap, sportifs de haut niveau, etc.) et il n'y a pas d'enseignement à distance sauf pour un séminaire au S3 pour des parcours où les étudiants sont en stage long.

En ce qui concerne l'internationalisation de la formation, une UE d'anglais spécifique obligatoire et non compensable existe pour tous les parcours. Mais c'est la seule langue possible pour les étudiants, ce qui peut rendre problématiques les accords avec des universités étrangères non anglophones (Sao Paulo, où le partenariat est désormais inactif ; Aarhus, où il est « peu dynamique », et Djibouti). Les accords Erasmus et Erasmus-Mundus sont ceux de l'Université de Poitiers et ne sont pas détaillés. Les chiffres de mobilité entrante et sortante restent imprécis : il est fait mention d'« environ 20% d'étudiants étrangers » (niveau C1 exigé en langue française) ; le parcours le plus attractif semble être BD, mais là encore sans précision. Il y a peu de mobilité sortante (1 en 2018-2019 et 1 en 2019-2020, toutes deux à l'UQAM/Canada), bien que celle-ci soit « encouragée ». Des raisons financières sont invoquées, de même que pour les mobilités enseignantes : le soutien financier étant conditionné dans l'Université de Poitiers à une co-diplômation (qui n'existe qu'avec l'Université de Saint-Louis aux USA pour LCI).

On soulignera cependant que des enseignants venus d'universités étrangères (Milan, Hambourg, Rhode Island) interviennent dans le parcours BD, qui apparaît comme le plus ouvert à l'international (l'UE2 anglais y est présente à chaque semestre).

Pilotage de la formation

Il y a deux responsables de mention, un PR (professeur des universités) et une MCF (maître/sse de conférences) appartenant tous deux au laboratoire FoReLLiS. Chaque parcours est dirigé par deux enseignants responsables (pour deux d'entre eux, ce sont les responsables de la mention). Les enseignements sont assurés par des enseignants dont la liste est donnée selon leur répartition dans les parcours. On compte 10 PR et 13 MCF appartenant majoritairement au laboratoire FoReLLiS ou à des laboratoires spécifiques selon leur domaine d'intervention (droit, langues vivantes, philosophie), 2 PRAG (Professeurs agrégés affectés à l'université), ainsi que des doctorants et des enseignants venant d'universités ou d'écoles étrangères (parcours BD). Des professionnels interviennent dans la formation : juristes, auteurs de BD, commissaires d'exposition, membres du CNL (Centre national du livre) ou de l'ALCA (Agence régionale pour le livre), éditeurs et assistant d'édition, graphistes, metteurs en scène, écrivains, libraires, bibliothécaires, chargés de mission en économie du livre et vie littéraire... ; ils correspondent aux métiers visés par le master. Le nombre de ces intervenants est majoritaire dans les parcours BD (9/12) et LiMés (15+2 enseignants de droit/19). Enfin, une professeure associée en service temporaire (PAST) en commercialisation du livre intervient dans la formation depuis 2019, notamment dans les projets tutorés.

Les différents types d'enseignants sont donc correctement représentés et les étudiants s'investissent également dans la formation en participant aux manifestations scientifiques. Les étudiants sont associés aux décisions du pilotage (quatre étudiants délégués et quatre anciens diplômés dont un doctorant/e figurent dans la constitution du comité de pilotage de la formation). Leur fonction au sein de ces comités n'est pas précisée. Il existe une évaluation annuelle de la formation (et de ses différents parcours) par les étudiants, mise en place par le Service d'évaluation, des études et du pilotage (SEEP). Elle se déroule sur la base d'une suite de questionnaires mais aussi d'évaluations orales en entretiens et réunions. Les étudiants évaluent les modalités d'enseignement, l'encadrement, le contrôle de connaissances, les perspectives professionnelles. Le taux de participation aux questionnaires demeure relativement faible : de 43 % en M1 et de 35 % en M2.

Le règlement des études et le calendrier des examens, ainsi que les MCC (modalités de contrôle des connaissances) sont détaillés par parcours et joints au dossier pour l'année 2018-2019. Ils sont accessibles aux étudiants sur le site de l'université de Poitiers. Certaines UE sont composites dans leur mode d'évaluation. On soulignera cependant que le CCI (contrôle continu intégral) est largement privilégié, ce qui permet en principe un suivi de la progression des étudiants au cours du semestre.

La répartition des crédits est équilibrée, l'UE4 (professionnalisante) étant systématiquement affectée du nombre le plus élevé. M1S1 : UE 1 = 9 crédits ; UE 2= 3 crédits ; UE 3= 9 crédits ; UE 4 = 12 crédits ; M1S2 : UE1 = 6 crédits ; UE2 = 3 crédits ; UE3 = 6 crédits ; UE4 = 15 crédits. En M2 S3, le nombre des UE est réduit et le parallélisme de structure est rompu au profit de la diversification des parcours, notamment dans la répartition des crédits, en relation avec la durée du stage : BD : UE1 (langue = 3 crédits; UE 2 (Histoire, théorie, création et workshops = 12 crédits) ; UE3 (Méthodologie et projet de fin de cycle = 15 crédits); LCI : UE1 (stage = 12 crédits); UE2 (recherche = 18 crédits); Limés: UE1 (stage 24 crédits); UE2 : recherche = 6 crédits). Cette répartition fait apparaître LCI comme un parcours plutôt « recherche », le stage y étant effectué en laboratoire. M2 S4 UE1 = 6 crédits; UE 2 (langue = 3 crédits); UE 3 = 6 crédits; UE 4 (projet professionnel+mémoire = 15 crédits). La présence d'un mémoire soutenu dans chaque parcours devrait permettre la poursuite d'études en doctorat.

Les conditions d'accès au master ainsi que les différents parcours sont clairement indiqués dans « Trouver mon master ».

Dispositif d'assurance qualité

Si le conseil de perfectionnement existe dans l'absolu et est correctement composé (responsables de la mention et des parcours, directeurs ou directrices des laboratoires associés, enseignant de l'ESSI, quatre représentants extérieurs des secteurs professionnels, quatre étudiants et quatre anciens étudiants dont un doctorant), en pratique, il ne réussit pas encore à se réunir régulièrement, la raison invoquée étant le grand nombre de ses membres (dû au nombre des parcours) et la difficulté de réunir les intervenants extérieurs. Un suivi des étudiants durant le master existe cependant et est formalisé par des enquêtes dont les résultats sont joints au dossier et commentés. Certaines décisions émanent de ces consultations (disparition du parcours LASS en 2020, création de la « chaire étudiante », ateliers d'écriture créative et libération presque totale du S3 pour les stages).

Résultats constatés

Les enquêtes effectuées par l'université auprès des étudiants pour l'évaluation de leurs masters portent pour cette mention sur 42 réponses. Elles concernent l'évolution des projets professionnels des étudiants depuis leur entrée en master, sur les compétences qu'ils estiment nécessaires à la réalisation de ces projets. Le master est perçu comme apportant une « valeur ajoutée » et une consolidation des projets initiaux (77 à 79 % de réponses positives). En revanche, la recherche et l'encadrement ne recueillent que 48 % de réponses favorables. Les étudiants apprécient majoritairement la présence de professionnels (notamment dans le parcours LiMés). Ils paraissent globalement satisfaits de leur master et de la conformité entre ce qui est annoncé et ce qui est effectivement proposé (27 satisfaits et 6 très satisfaits/42). La satisfaction porte sur des compétences précises (organisation de manifestations, par exemple) ou plus larges et réutilisables dans d'autres contextes (travail en groupe, connaissances accrues, notamment en LiMés et LCI). Néanmoins, les étudiants sont divisés sur le fait que la recherche et l'encadrement représentent une valeur ajoutée à la formation (48 % oui contre 52 % non). 49 % (contre 61 %) estiment que l'articulation des contenus des enseignements ne convient pas. 47 % (contre 58%) estiment que les contrôles continus ne sont pas bien organisés. 43 % (contre 62 %) pensent que la communication des résultats n'est pas claire. Les étudiants sont critiques sur les « doublons de cours » (M1 BD), un emploi du temps trop mobile (M1 BD et LiMés), qui ne fait pas place correctement au stage, un encadrement trop distant, une approche trop superficielle à la connaissance du métier (de l'édition notamment). Les débouchés professionnels ne sont pas assez connus. Un axe transdisciplinaire plus clair entre séminaires serait souhaité. En outre, on trouve formulé la demande d'une meilleure communication (pour discuter de projets, de débouchés professionnels, mais aussi pour assurer une meilleure transmission d'informations au sein de la formation et une meilleure écoute de l'étudiant).

L'Université de Poitiers semble limiter la capacité d'accueil par parcours à 25 étudiants (d'où la capacité d'accueil (CA) de 100 indiquée lorsque la mention avait 4 parcours). La disparition récente de LASS a permis d'augmenter légèrement la CA de BD (d'où, en 2020-21, 27 en BD, 25 en LCI et 25 en LiMés en M1). La CA totale n'est donc pas atteinte (77/100).

Les chiffres de 2018-2019 et de 2019-2020 sont donnés : le taux de pression de 1,7, le taux de remplissage en M1 de 68 %. Il y a donc une assez forte sélection à l'entrée. Ce qui peut expliquer, en 2018-19, le taux de réussite important (89 %) et le faible taux d'abandon (4 %) en M1. Sur les 46 étudiants de M2 de cette même année, il y a 32 diplômés (11/13 en BD, 5/9 en LCI, 12/17 en LiMés et 4/7 en LASS. Il y a une nette augmentation du nombre

de diplômés (44) en 2019-20 (21/22 en BD, 6/12 en LCI, 12/17 en LiMés et 5/10 en LASS (qui existait encore à cette date). On constate cependant un déséquilibre entre les différents parcours, le parcours LCI, davantage orienté vers la recherche, paraissant plus sélectif.

Des enquêtes d'insertion à 6 mois des promotions 2017-2018 et 2018-2019 sont mentionnées : 11 étudiants sur 24 répondants occupent un emploi en février 2019 (il n'est pas précisé la nature de l'emploi). Il est question d'une soutenance en 2020 et de doctorants dans le conseil de perfectionnement, mais aucun renseignement n'est donné sur le nombre et la répartition de ces doctorants selon les parcours qu'ils ont suivis. L'enquête à 30 mois, effectuée en mars 2020, « n'a pas été jugée suffisamment complète pour être incluse dans les documents ». On manque donc d'éléments sur la poursuite d'études et la professionnalisation effective de ces étudiants, même si l'équipe pédagogique signale qu'elle suit « du mieux possible » l'avenir de ses étudiants (réseaux sociaux, mails, groupes d'anciens).

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation bien identifiée et unique à l'échelle locale et nationale et attractive notamment pour certains parcours (BD).
- Liens forts avec le monde professionnel et notamment avec les intervenants extérieurs dans certains parcours.
- Présence de stage dans tous les parcours.
- Adaptation du volume horaire et des types de formation aux différents parcours.
- Présence d'un cours d'anglais obligatoire et adapté aux différents parcours.
- Mise en place d'une approche par compétences.
- Méthode d'évaluations entre pairs.

Principaux points faibles :

- Articulation formation-recherche à renforcer pour certains parcours.
- Titre de la mention faisant disparaître la relation texte-image.
- Internationalisation fragilisée par une absence de dynamisme des partenariats (hormis celui avec l'UQAM).
- Dysfonctionnement du conseil de perfectionnement (qui a du mal à se tenir en raison de sa constitution).
- Faiblesse des dispositifs de VAE et VAPP.
- Suivi de l'avenir des diplômés ; peu d'informations issues des enquêtes.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Arts, lettres et civilisations* est attractive et présente des parcours bien identifiés avec un taux de diplômation important. Si l'on pourrait regretter que la nouvelle nomenclature des masters fasse disparaître ce qui est le cœur de la mention, l'intermédialité et les liens texte-image, l'ancien nom de la mention, Textim, étant plus explicite, les dénominations des parcours permettent néanmoins l'identification du contenu de la mention. La restructuration récente de la mention et la suppression du parcours LASS donnent une place importante à la professionnalisation dans l'ensemble des parcours (stages, projets, *workshops*), y compris dans les crédits donnés à l'UE de « compétences pratiques » à chaque semestre. La recherche est présente à travers le mémoire de M2 obligatoire pour tous les parcours et elle est perçue comme l'un des supports de la professionnalisation (« métiers de la recherche »). Il conviendrait cependant de renforcer les liens avec la recherche pour favoriser la poursuite d'études en doctorat de tous les parcours, notamment BD et LiMés.

La tenue régulière du conseil de perfectionnement serait nécessaire, même si des enquêtes permettent de connaître et même de prendre en compte l'évaluation de la formation par les étudiants.

Il serait fortement souhaitable de renforcer l'internationalisation de la formation. En outre, une meilleure prise en compte des publics spécifiques (salariés, handicaps, étudiants en reprise d'études) semble s'imposer.

MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Cinéma et audiovisuel parcours Écriture et création documentaire* (CREADOC) de l'Université de Poitiers est une formation professionnalisante de deux ans composée de 750 heures de cours dispensés sur le site d'Angoulême - Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences humaines et arts. L'objectif du master est de former des étudiants de niveau Bac+3 à l'écriture et à la création de documentaires sonores et audiovisuels. Les auteurs-réalisateurs issus de cette formation seront amenés à travailler pour la radio, la télévision et le cinéma.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont bien exposés dans la présentation fournie, il s'agit d'acquérir les compétences narratives, techniques et relationnelles permettant la réalisation et la distribution d'un documentaire audio ou audiovisuel destiné aux stations de radio, aux chaînes de télévision et à la création cinématographique. Le diplômé aura donc acquis des compétences dans des domaines variés et complémentaires (l'écriture, la prise d'images, le montage, le traitement du son, la production et la distribution) lui offrant une autonomie complète.

Positionnement dans l'environnement

Le parcours de master Creadoc est hébergé à Angoulême depuis 2005. Après avoir fermé en première année de master (M1) en 2019-2020 suite à des difficultés de direction, sa réouverture par l'Université de Poitiers a reçu le soutien du Pôle Image Magelis qui héberge l'ÉESI (École Européenne Supérieure de l'Image). L'offre de cette formation est unique en France, notamment du fait que son orientation de création documentaire est accompagnée de spécialisations en sound design et en production et distribution.

Une hétérogénéité est à noter au niveau du lien entre CREADOC et la recherche. Le dossier mentionne que le master est rattaché à l'UFR de Lettres et langues et adossé scientifiquement au Laboratoire Formes et représentations en linguistique, littérature et dans les arts de l'image et de la scène (FoReLLIS) ; en même temps le dossier évoque que la formation est adossée au Groupe de Recherches Sociologiques sur les sociétés Contemporaines. Il serait donc pertinent et utile d'apporter des précisions par rapport à ce double adossement institutionnel et disciplinaire. De même, la formation s'appuie sur trois autres laboratoires de recherche (Technologies Numériques pour l'Éducation ; Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage; centre d'Étude et de Recherche en Informatique et Communication). Bien que le dossier mentionne l'intervention des différents enseignants chercheurs issus de ces structures de recherche dans la formation, il serait pertinent de rendre compte des liens établis de manière plus approfondie entre la formation et la recherche. S'agit-il également de la mise en place de projets ou des séminaires à destination des étudiants de la formation ?

La formation développe des partenariats avec le Conservatoire National des Arts et des Métiers - École Nationale du Jeu et des Médias Interactifs Numériques (CNAM-Enjitoire), EESI (École Européenne Supérieure de l'Image) et le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS).

Plus précisément, la formation s'appuie sur un outil d'insertion professionnelle mis en place en partenariat avec l'agence régionale du film et de l'écrit de Nouvelle Aquitaine (Ecla) qui organise des rencontres professionnelles lors du Festival International des Programmes Audiovisuels à Biarritz. Il s'agit d'une démarche qui permet de faire le lien entre les professionnels de différents corps de métiers qui sont concernés par la formation, les étudiants et les diplômés.

On soulignera donc un travail en synergie avec le monde socio économique qui concerne autant la co-animation des enseignements pratiques que les stages offerts. En revanche, il n'est pas fait mention de partenariats à l'international ni sur le plan de partenariats socio-économiques non plus pour ce qui est des échanges universitaires.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée en quatre semestres. Les semestres 1 et 2 reposent en partie sur la mutualisation d'un tronc commun à 50 % avec le master *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux* de l'École Nationale du Jeu et des Médias Interactifs Numériques. Le reste de 50 % est consacré à la spécialisation.

Si les enseignements proposés paraissent en adéquation avec les objectifs poursuivis, on peut regretter que sur les maquettes ne figurent ni l'amplitude horaire des deux stages ni les enseignements du tronc commun (en particulier ceux relatifs à l'étude et la conception du son) qui font pourtant partie intégrante de la formation (il y a également un oubli concernant le nombre d'heures dédié à l'unité d'enseignement (UE) 2). On regrette également l'absence d'une description développée des UE qui aurait pu fournir un aperçu plus concret des contenus pédagogiques et des projets développés.

Soulignons également que l'organisation pédagogique de la formation s'appuie en partie sur des ateliers de réalisation organisés avec d'autres formations, comme celle dispensée par l'École des Métiers du Cinéma d'Animation (EMCA), Le Conservatoire National du Théâtre National de Bretagne (TNB), L'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD).

Le dossier évoque par ailleurs que, malgré les nombreux partenariats, les suivis de stages sont difficilement mis en place en raison de la situation géographique des structures qui accueillent les étudiants et du fait que la formation ne dispose pas de moyens financiers conséquents pour accompagner les tuteurs dans les déplacements en vue du suivi des stagiaires.

Les étudiants sont initiés, comme le dossier l'indique à la gestion partagée des données numériques mais cette information demeure relativement opaque car on ne saisit pas ce que cette démarche prévoit. Les maquettes de formations ne relatent pas de cours dédiés aux outils numériques et le dossier ne fait pas état de l'usage de l'environnement numérique de travail (ENT).

Pour ce qui est de la préparation des étudiants à l'international, des cours de langue étrangère (anglais) sont dispensés sans la présence d'une certification. Les contenus de cet enseignement sont adaptés aux spécificités professionnelles de la formation et recouvrent des thématiques telles que le droit de l'audiovisuel et le sous-titrage. Compte tenu de l'identification des débouchés professionnels (conception sonore, audiovisuelle, stratégies transmédia) le développement des compétences linguistiques en anglais autour des deux paradigmes que sont le droit de l'audiovisuel et le sous-titrage sont relativement limitées.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique a été remaniée à l'occasion de la réouverture de la formation à la rentrée 2020. Depuis 2019, le master est co-dirigé par une enseignante-chercheuse en sociologie et une maîtresse de conférences (MCF) associée spécialisée dans la réalisation et la production de films documentaires. Cette co-direction repose sur une logique de recherche/création. Le dossier fournit une liste de l'équipe pédagogique telle que mise en place pour l'année universitaire 2018-2019. Elle est composée d'un enseignant-chercheur, d'un MCF associé, de deux intervenants dont la fonction n'est pas précisée et de 14 intervenants professionnels, spécialisés dans des secteurs variés tels que le journalisme, la programmation, la réalisation, l'ingénierie son. L'équipe fonctionne avec un seul titulaire, un enseignant en contrat à durée déterminée (le MCF associé) et des interventions professionnelles. Cette organisation pédagogique est donc interrogeable du point de vue de la capacité à gérer efficacement la formation et aussi à pérenniser les partenariats pédagogiques. On notera également le fait que le dossier souligne en amont que des enseignants chercheurs issus des trois laboratoires de recherche précédemment cités interviennent dans la formation et qu'en aval, dans les annexes, aucun autre enseignant chercheur - mis à part le collègue titulaire qui assure la co-direction de la formation - ne figure dans la liste de l'équipe pédagogique.

Le conseil de perfectionnement réunit tous les acteurs nécessaires à son bon déroulement (ensemble de l'équipe pédagogique, secrétariat de la formation, intervenants professionnels, des acteurs régionaux (issus du pôle Image d'Angoulême)). Le dossier souligne toutefois que le conseil de perfectionnement n'a pas fonctionné de façon officielle durant l'année universitaire 2018-2019. Le pôle de chaque acteur précédemment cité est pris en considération à travers des échanges informels qui ne donnent toutefois pas lieu à un compte rendu spécifique. Enfin, précisons que le dossier d'auto-évaluation ne précise pas le rôle des étudiants dans le pilotage de la formation (représentants, participation au conseil de perfectionnement).

Les modalités d'évaluation sont connues par les étudiants. Les modalités de contrôle continu des connaissances (MCCC) sont censées être distribuées aux étudiants au début de l'année universitaire. Toutefois, le dossier souligne que le document relatif aux MCCC n'a pas pu être joint au dossier. Enfin la charte réglementaire relative aux examens est disponible sur le site web de l'Université de Poitiers.

Dispositif d'assurance qualité

Comme précédemment évoqué, le conseil de perfectionnement dont la composition est fournie ne s'est pas réuni en 2018-2019. La nouvelle direction qui a débuté en 2019 a été impactée par les grèves et la crise sanitaire mais il est précisé que le conseil de perfectionnement est devenu effectif en 2020-2021.

Bien que des questionnaires soient prévus par l'Université en vue de l'évaluation de la formation, cette dernière n'a pas bénéficié de ce dispositif durant l'année 2018-2019. Le dossier indique que les étudiants n'ont pas participé à ce processus et souligne par ailleurs la nécessité d'améliorer cet aspect en termes d'assurance qualité. Ceci est également valable pour ce qui est des résultats en termes d'amélioration continue.

Résultats constatés

Malgré les problèmes rencontrés en 2018-2019 la formation attire un grand nombre d'étudiants (une centaine de candidatures pour seulement 12 places à la rentrée 2020).

Toutefois les résultats constatés en matière de diplômés sont problématiques. Le dossier relate d'une réussite à 50 % (10 diplômés sur 20 pour l'année 2018-2019). Dans le même ordre, les résultats fournis en matière de première et de deuxième année de master sont en contradiction par rapport aux résultats relatifs à la formation dans sa globalité. En effet, le dossier souligne 100 % de réussite pour les étudiants en M1 et autant pour les étudiants en M2. Il serait donc pertinent d'interroger la partielle réussite au diplôme (50 %).

Aucune poursuite d'études en doctorat n'est constatée. Aucun suivi des diplômés n'est constaté, aucune insertion professionnelle n'est mentionnée.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation originale avec un positionnement fort en interne et en niveau national, notamment en matière de création sonore et audiovisuelle.
- De nombreux partenariats avec des structures artistiques (associations, festivals, théâtres).
- Milieu propice au développement d'une formation sur l'image (Angoulême) en raison des partenariats établis avec des formations partiellement mutualisée (*Audiovisuel, médias alternatifs, numériques, jeux*).
- Formation bénéficiant des interventions de nombreux professionnels spécialisés dans les corps de métiers affichés.
- Moyens techniques (studios de création, matériel audio-visuel et informatique) propices.

Principaux points faibles :

- Dossier partiel, parfois difficilement lisible, doté d'incohérences qui ne rend pas la formation lisible.
- Dossier fournissant peu d'informations sur les contenus pédagogiques, malgré une description générale des thèmes abordés dans chaque semestre.
- Absence d'évaluation interne de la formation par les étudiants et pas de données relatives à l'insertion professionnelle.
- Absence de conseil de perfectionnement avec la mise en place d'un compte rendu officiel
- Pas de perspectives d'internationalisation en matière d'échanges universitaires et de partenariats socio-économiques.
- Équipe pédagogique affaiblie en termes de titulaires (un MCF et un MCF associé).
- Un suivi de stagiaires difficile, en raison du manque de moyens financiers.
- Relations à la recherche confuses.

Analyse des perspectives et recommandations :

En dépit de son statut de « pilier » de l'Université de Poitiers depuis sa création il y a 15 ans, le master *Cinéma et audiovisuel* parcours *Écriture et création documentaire* ne semble pas être bien mis en valeur, ce qui est probablement dû aux problèmes de directions traversés récemment. En l'état, le dossier présenté ne permet pas une analyse approfondie de la formation. Il aurait fallu fournir davantage de données quantitatives. Par ailleurs, les informations relatives à la composition de l'équipe pédagogique ne sont pas mises à jour et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables. Le dossier pointe toutefois les éléments à renforcer et à améliorer (conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements, définition de la formation en termes de compétences comme indiqué dans le dossier d'autoévaluation).

À en juger par les documents fournis, il semblerait que les domaines à améliorer soient liés à l'auto-évaluation. Le changement de direction ayant eu lieu récemment, il faut espérer que cette situation est en cours d'amélioration notamment en matière de suivi des diplômés, de gestion des relations internationales. L'équipe pédagogique gagnerait à être renforcée par la présence de plus de titulaires. Par ailleurs, ceci pourrait renforcer les articulations entre les enseignants chercheurs issus de différentes équipes de recherche qui interviennent ponctuellement dans la formation et cette dernière.

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) de l'Université de Poitiers propose d'interroger les pratiques de gestion et de développement des territoires en transition permettant d'engager un renouvellement de la manière d'intégrer les questions environnementales dans la formation et de prendre en compte les tentatives de dépassement du paradigme du développement durable. La formation se veut ouverte – pluridisciplinaire et transdisciplinaire - et place « l'espace des sociétés » et l'environnement au cœur de son programme. L'objectif est de former des professionnels de la gestion et du développement des territoires, d'un point de vue théorique, politique et opérationnel.

Les parcours *Gestion des territoires et développement local : diagnostic, enjeux socio-spatiaux, prospective* (GDTL) et *Transitions sociales et environnementales* (TES) ayant été fermés en 2019-2020, le master est constitué d'un seul parcours *Gestion et développement des territoires en transition* (GESTT). La formation est dispensée en deux ans à Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

Le master GAED forme des développeurs territoriaux, des chargés de mission, des chargés d'études et des chefs de projets dans le champ de la gestion des territoires et de l'environnement et plus largement des acteurs des transitions environnementales et sociales capables d'appréhender par une approche multiscale et avec des outils spécifiques (enquêtes, cartographie, représentations et visualisations graphiques et systèmes d'information géographique - SIG) les transitions environnementales et sociétales. Les étudiants peuvent faire valoir leurs connaissances et leurs compétences auprès d'opérateurs variés mais mal identifiés : État, collectivités locales et territoriales, associations, bureaux d'études. La formation permet également de poursuivre vers la recherche (doctorat).

Positionnement dans l'environnement

Le master GAED est adossé au laboratoire RURALITES (Rural URbain Acteurs Liens Territoires Environnement). Il se positionne de manière assez généraliste sans toutefois assez expliciter les relations pourtant existantes avec l'environnement local et régional (partenariats et débouchés pour les étudiants).

Le master est orienté vers une approche opérationnelle de la gestion durable des territoires et des environnements, ce qui se marque par la présence d'une part importante de professionnels intervenant dans les enseignements et de liens étroits avec le monde socio-économique via les orientations de recherche du laboratoire Ruralités, qui gagneraient à être davantage explicitées. Cela a des retombées sur l'insertion des étudiants du master notamment par le biais de projets tutorés avec la mairie de Poitiers : Plan Alimentaire Territorial, le Parc Naturel du Marais Poitevin et le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Nouvelle-Aquitaine (évolution des paysages du site classé), le Pays du Vignoble nantais (enjeux de la reconfiguration du vignoble), la ville de Châtellerauld (la ville la nuit), les maisons de quartiers de la ville de Poitiers, l'Établissement Public Foncier de la Nouvelle-Aquitaine, etc. Plus largement, la formation permet également de faire intervenir des professionnels issus des structures suivantes : Grand Poitiers, Caisse des Dépôts et Consignations, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Communautés de Communes et d'agglomération de l'ancienne région Poitou-Charentes, Niort, Angoulême, Châtellerauld, Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Sud-Vienne, Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL), Caisse allocation familiale (CAF). Il n'y a en revanche pas de partenariats extra-régionaux qui apparaissent.

Organisation pédagogique de la formation

La formation s'organise en deux années totalisant 120 crédits ECTS (European Credit Transfer System). Chaque année est subdivisée en deux semestres de 30 crédits ECTS chacun. Le socle méthodologique repose sur une unité d'enseignement (UE) dédiée tout au long de la formation dont l'enseignement est séquencée par des ateliers intensifs et permettant une spécialisation progressive en cartographie ou bien en méthodes d'enquêtes en sciences sociales.

Deux UE thématiques (l'une sur les transitions, l'autre sur « concepts, politiques et outils relatifs à la gestion des territoires ») complètent cet apprentissage de la méthodologie – cependant leur articulation mériterait d'être précisée. L'enseignement de l'anglais (en lien avec la discipline) est assuré pendant les deux années. Deux stages sont proposés, en lien avec la rédaction d'un mémoire de recherche : l'un, court et facultatif, en première année de master (M1), l'autre, d'une durée de quatre à six mois, est obligatoire en seconde année (quatrième semestre – S4). À cette formation qui allie théorie (mémoire) et pratique (stage) s'ajoute, à partir du deuxième semestre (S2) la réalisation d'un projet tutoré, dont la transversalité et les exigences méthodologiques s'accroissent durant le deux semestres de la deuxième année de master (M2).

La formation est attentive à développer les compétences numériques, par le biais d'une approche spécifique (statistiques, traitement d'enquêtes, cartographie, systèmes d'information géographique etc.)

La formation peut donc sembler un peu trop thématique et généraliste avec des apports méthodologiques qui restent très classiques.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est clairement identifiée autour d'un noyau dur d'une douzaine d'enseignants chercheurs qui interviennent de manière régulière en M1 et en M2. L'équipe est essentiellement composée de géographes mais intègre aussi des interventions d'une anthropologue (enquête en sciences sociales) et d'un spécialiste des sciences de l'information et de la communication. Par ailleurs l'équipe pédagogique est complétée par une douzaine d'intervenants professionnels récurrents. De plus, chaque année de nouveaux partenariats sont établis avec des professionnels de l'aménagement et de l'environnement et les structures qui les emploient, dans le cadre des projets tutorés, des ateliers méthodologiques, les séminaires et tables rondes. L'ensemble de ces enseignants-chercheurs représente 80 % des intervenants. Les professionnels représentent environ 20 % mais leur présence effective est plus importante du fait de leur implication dans les projets tutorés, séminaires, encadrement de stage, etc.

Le rapport ne permet pas de saisir l'organisation du pilotage de la formation, si ce n'est que l'équipe pédagogique souhaite le renforcer par la mise en place de responsabilités d'UE plus claires et aussi par le développement de la pluridisciplinarité.

Dispositif d'assurance qualité

Compte tenu du profond renouvellement de la formation pour la rentrée 2018, puis des ajustements successifs en 2019 (M1) et 2020 (M2), il est difficile pour l'équipe pédagogique de compléter ces indicateurs et surtout de les interpréter.

Les chiffres donnés le sont sur des bases de calcul différentes, ce qui est assumé et assez classique dans ces formations, issues du système d'information : logiciel de scolarité (APOGEE), de relations partenariales (stages), d'affichage de l'offre de formation et du calcul prévisionnel des coûts de formation, complétées par les données de la base paye, et les données du suivi des certifications en langues, issues des enquêtes.

L'insertion de la cohorte 2018-2019 à 6 mois a été effectuée en février 2019, selon la charte nationale. L'enquête à 30 mois, réalisée lors du confinement de mars 2020, n'a pas été jugée suffisamment complète pour être incluse dans les documents. L'insertion de la cohorte 2017-2018 à 6 mois (enquête effectuée, selon la charte nationale, en février 2018, donc avec l'offre accréditée selon le contrat 2012-2018, précédent celui en cours), ne peut permettre un comparatif avec l'enquête à 6 mois de la cohorte 2018-2019.

Résultats constatés

L'effectif total des M1 est important (50), avec 14 dans le parcours GTDL et 16 dans le parcours TES. L'effectif de M2 est en revanche plus faible (18), avec 8 pour GTDL et 10 en TES. Il y a toutefois trop peu de résultats pour qu'ils soient significatifs mais il est précisé qu'un des objectifs importants consiste à mieux sensibiliser les étudiants à répondre aux enquêtes post-formation réalisées par l'Université, ainsi que d'essayer de garder le contact

avec l'équipe pédagogique. A ce propos, la mise en place d'un réseau des anciens étudiants (alumni) est projetée. Mais la formation étant très récente, cet aspect ne pouvait pas être développé plus tôt.

Conclusion

Principaux points forts :

- Thématique centrale de la transition, attractive pour les étudiants.
- Bon ancrage territorial local avec des partenariats avec les collectivités de la région.
- Articulation avec les thématiques du laboratoire RURALITES.

Principaux points faibles :

- Peu d'innovation en matière pédagogique mais certainement lié au nombre important d'étudiants et à sa vocation généraliste.
- Articulation et partenariats avec les acteurs de l'aménagement du territoire d'État mal explicités.
- Le manque d'internationalisation de la formation

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* semble bien identifié malgré une période d'ajustements successifs. C'est l'évolution de l'équipe pédagogique et du projet de recherche du laboratoire RURALITES auquel il est adossé ainsi que des changements de l'offre de formation au sein de l'Université de Poitiers qui a conduit à une adaptation de la formation. C'est l'étude des territoires en transition qui est au cœur de la formation arrimée à un socle d'enseignements méthodologiques assurant l'acquisition de compétences techniques (cartographie, statistiques, SIG, enquête en sciences sociales, analyse des textes et réseaux, etc.) mais somme toute assez classiques et qui semble rester dans l'ombre du précédent master.

Le master devrait moins s'abriter derrière la réussite et le rayonnement national du master *Migrations internationales* de l'Université de Poitiers et développer davantage son propre réseau local et régional de partenaires dans le domaine de l'aménagement du territoire afin de créer des synergies autour de la notion de transition qui a le vent en poupe et articule utilement recherche et enjeux sociétaux. Il en a tous les atouts notamment en s'appuyant sur une équipe pédagogique stabilisée et compétente.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* (HCP) est né d'une restructuration récente (2018). Ses objectifs sont triples : préparer aux métiers de la culture, du patrimoine, du multimédia et des archives ; initier à la recherche pour d'éventuelles poursuites d'études en doctorat ; permettre de préparer des concours dans l'enseignement. Il rassemble quatre parcours : *Histoire de l'art, patrimoine et musées* ; *Mondes antiques : histoire, histoire de l'art et archéologie* ; *Mondes modernes et contemporains : histoire, mémoires, territoires* ; *Expertise historique, médiation et valorisation de l'histoire*. L'enseignement a lieu en présentiel à l'Université de Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs sont évoqués de manière large dans le dossier d'autoévaluation (1) professionnalisation dans les domaines de la culture, du patrimoine, des archives et du multimédia ; 2) préparation au doctorat ; 3) préparation aux concours de l'enseignement) et peuvent sembler globalement pertinents, à défaut d'être précis. Ils sont précisés selon les parcours dans une annexe 5 jointe au dossier, mais sont discordants puisqu'il est question d'un parcours *Histoire publique et expertises scientifiques*, qui n'apparaît pas dans le reste du document : cela signifie que l'information mise à disposition du public n'est pas à jour. Les périmètres devraient être mieux cernés, car des questions se posent : 1) sur la place de l'histoire de l'Art à cheval sur deux parcours, 2) sur les objectifs du parcours *Expertise historique, médiation et valorisation de l'histoire*, 3) sur l'objectif de préparation à des concours d'enseignement vu la coupure entre le master HCP et le master *Mondes médiévaux*, d'autant que, selon l'annexe 5, elle apparaît liée uniquement au parcours *Mondes modernes et contemporains*. La fiche qui présente la formation sur le site de l'université précise que le master « comprend des cours de Capes et d'agrégation », ce qui interroge sur la finalité du master et de ses parcours. L'équipe pédagogique n'a pas été en mesure de transmettre un supplément au diplôme. Les débouchés des différents parcours sont insuffisamment explicités : la question est à peine abordée selon les parcours (annexe 5) et le terme est absent du dossier d'autoévaluation. La poursuite d'études en doctorat est possible, mais elle n'est clairement affichée que pour le parcours *Mondes modernes et contemporains*.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier d'autoévaluation ne pose pas la question du positionnement de la formation au niveau des institutions d'enseignement supérieur dans l'espace local, régional ou international et le terme n'apparaît pas davantage dans les annexes. Il est question de partenariats pédagogiques établis avec d'autres masters au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE) et au-delà (Tours, La Rochelle, Limoges, Bordeaux, Paris, Lyon, Bruxelles, Bâle, Genève), ainsi qu'avec l'École du Louvre à Paris, sans que le contenu de ces partenariats ne soient précisés. Le master HCP est principalement adossé à deux équipes d'accueil, Hellenisation et romanisation dans le monde antique (HeRMA) et Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, art et musicologie (Criham), et à d'autres structures de recherche locales. Une perméabilité existe entre recherche et formation. De bonnes relations sont tissées avec le monde socio-économique et les institutions culturelles régionales principalement. Des accords ERASMUS existent avec 66 universités européennes et quelques conventions existent avec Québec dans le cadre du CREPUQ. Mais les échanges existent surtout pour les professeurs invités et pour la réalisation de stages à l'étranger. La mobilité entrante et sortante des étudiants n'est guère abordée : il est seulement question de 12 étudiants venus par le biais de Campus France sur la durée du contrat, ce qui est peu. Il n'est pas possible de partager l'appréciation de l'autoévaluation d'une bonne attractivité internationale.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres, met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Un tronc commun existe entre les quatre parcours sur les deux années de formation et est logiquement plus important en première année. La formation n'offre pas de parcours adapté

au public en formation en alternance (bien que le dossier mentionne deux apprenants inscrits en formation continue), ni la possibilité d'être suivie à distance, même si des aménagements à distance ont été mis en place avec la crise sanitaire (plateforme UPdago). La formation affirme pouvoir accueillir des étudiants en situation de handicap sans autre détail ni prise en compte d'autres situations d'empêchement. Un dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) existe, mais pas de validation d'acquis de la formation.

Malgré un effort, la formation ne maîtrise pas encore l'approche par compétences : on se demande en quoi les points 4 et 5 de l'annexe 6, « initiation aux humanités numériques » ou « bénéficiaire de partenariats avec des institutions locales et nationales », sont des compétences. Des blocs de compétences restent à définir. Le document joint sur les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) ne permet aux étudiants de comprendre les compétences visées. La formation à et par la recherche passe essentiellement par la préparation pour les étudiants d'un mémoire de recherche, par la participation à des journées d'étude, à des sorties et des ateliers dont le contenu n'est pas précisé : il ne s'agit pas de pratiques innovantes. Il est à remarquer que la formation met l'accent sur la professionnalisation avec la mise en place de stages obligatoires dans chaque parcours : deux mois pour les parcours *Mondes antiques : histoire, histoire de l'art et archéologie, Mondes modernes et contemporains*, un stage d'immersion et un stage de deux à six mois pour le parcours *Expertise historique, médiation et valorisation de l'histoire*, de trois à six mois, en *Histoire de l'art, patrimoine et musée* auquel s'ajoute un projet tutoré, ce qui constitue une orientation affirmée vers la professionnalisation. Un service d'orientation et d'insertion professionnelle existe, mais l'équipe pédagogique juge que la communication pour l'encadrement des conventions de stage devrait être améliorée.

Un enseignement de langue étrangère est proposé à chaque semestre. L'autoformation en langue est proposée aux étudiants qui peuvent également préparer une certification grâce à l'aide de la Maison des langues. La mutualisation de cet enseignement entre plusieurs mentions de master paraît poser des problèmes d'organisation et d'emploi du temps. L'équipe pédagogique regrette l'absence d'offre en langues autres que l'anglais et l'espagnol, ce qui permettrait de stimuler la mobilité sortante des étudiants. Les nombreux accords ERASMUS et CREPUQ favorisent la mobilité, mais celle-ci ne fait l'objet d'aucun commentaire ou de données chiffrées.

La formation accorde une place aux outils numériques adaptée aux différents parcours, par l'utilisation de logiciels spécialisés (Indesign, appli Service information Géographique). Il est question d'une plateforme d'enseignement à distance (UPdago), mais pas véritablement d'environnement numérique de travail. La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique n'apparaît pas, pas plus qu'il n'y a de dispositif détectant le plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est formellement identifiée et adaptée aux différents contenus de la formation. La part des enseignements confiés aux intervenants extérieurs, issus pour la plupart d'institutions culturelles ou patrimoniales, est en accord avec la finalité de la formation et correspond à 15 à 25 % de la formation selon les parcours, ce qui est une proportion correcte. Les responsabilités sont définies puisque sont identifiés un coordinateur de la mention, un coordinateur pour chaque parcours et trois coordinateurs pour les langues, le numérique et l'insertion en stage. Un secrétariat est dédié à la formation mais il est partagé avec d'autres diplômes de master, ce qui limite l'appui apporté à la formation, qui par ailleurs bénéficie des services communs de l'UFR ou de l'université. L'équipe pédagogique se réunit chaque semestre ainsi qu'un conseil de perfectionnement. Il est composé de 20 membres : 10 enseignants-chercheurs, 8 représentants étudiants (un par parcours et par année) et 2 professionnels. Le personnel administratif et technique n'est pas représenté. Un compte rendu est joint ce qui démontre la réalité de son fonctionnement, même s'il serait intéressant de connaître son efficience.

Dispositif d'assurance qualité

La formation ouverte en 2018 manque certainement de recul pour analyser le flux étudiant. Néanmoins, la formation étant ouverte à différents licences en sciences humaines et sociales, une analyse de l'origine des étudiants pourrait être jointe, de même qu'elle pourrait s'interroger sur son bassin de recrutement. Les premiers résultats de cette formation, bien que manquant de précision, sont communiqués, ce qui montre un souci de suivre et d'analyser l'attractivité de la formation. L'autoévaluation et la réunion des organes de concertation dénotent une volonté constante d'amélioration de la formation. Il est regrettable cependant qu'aucun dossier clairement établi n'ait été réalisé prenant en compte l'ensemble des critères d'évaluation, que ni l'autoévaluation, ni les informations dispersées en diverses annexes ne viennent remplacer.

Résultats constatés

Les informations divergent au sujet du nombre d'étudiants inscrits. Il est fait mention de 70 étudiants en première année et 70 étudiants en deuxième année, mais le dossier fait aussi état de 188 étudiants au total ou d'un effectif qui habituellement se situerait entre 100 et 120. Le taux de pression serait passé de 1,3 à près de 2, mais rien n'est dit sur les modalités du recrutement. Le nombre de diplômés pour 2018-2019 est indiqué, mais il est trop tôt pour en tirer des conséquences et le pourcentage de réussite dépend d'une connaissance exacte du nombre d'inscrits : celui qui est affiché en première année de master, 83 %, est correct. Les poursuites d'études sont attestées (7 en 2018-2019) ce qui est encourageant. En revanche, peu d'étudiants sont en formation continue (2) ou en VAE (1,5 étudiants). Le nombre d'étudiants répondant aux enquêtes est encore peu nombreux : les indications fournies sur l'insertion manquent donc de pertinence.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation qui répond à une demande étudiante.
- La recherche d'un équilibre entre une formation à la recherche et la professionnalisation avec la présence de stages.
- Une équipe pédagogique attentive aux étudiants.

Principaux points faibles :

- Des parcours dont les périmètres, l'identité et l'originalité devraient être mieux définis.
- Une réflexion insuffisante sur les compétences attendues, les débouchés professionnels et sur le positionnement de la formation.
- Un dossier mal formalisé qui renvoie à un pilotage insuffisamment défini.

Analyse des perspectives et recommandations :

De création récente, le master HCP a trouvé rapidement un public étudiant comme le montre le nombre des inscrits, même si celui-ci doit être précisé. Cette attractivité apparente est sans doute davantage due à l'ouverture de son recrutement et à la palette large des objectifs qu'elle s'est fixés en termes de recherche, de professionnalisation et de préparation aux concours d'enseignement. Les responsables de la formation devront être attentifs aux résultats obtenus dans les différents parcours, tant en termes de taux de réussite que d'insertion professionnelle, pour infléchir ou non cette politique.

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Information-communication*, réparti sur deux campus de Poitiers, se compose de trois parcours : *Ingénierie, médiation, e-éducation* ; (IME), *Web editorial (WE)* ; *esDOC - information, documentation, bibliothèque*. La mention a été assez largement restructurée à la suite de recompositions de la formation et de l'unité de recherche et de formation (UFR) par l'Université de Poitiers. La spécialité IME a été rattachée au cours du contrat à la mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation*. La mention propose donc désormais deux parcours.

La formation est réalisée en présentiel, sur deux sites différents. Le centre-ville de Poitiers (Hôtel Fumé) pour les parcours WE et esDOC. Le campus de Poitiers pour le parcours IME. Une partie des enseignements (parcours IME) est dispensée à distance en première année de master (M1) comme en deuxième année (M2). La mise en place d'une approche d'enseignement par compétences fait partie de ses modalités d'enseignement.

Analyse

Finalité de la formation

Outre la possibilité de poursuivre dans la voie de la recherche, la liste de métiers comprend des métiers aussi variés, selon les parcours, tels que la communication, la veille, la médiation, la documentation, etc. Le parcours IME destine à la fonction de chef de projet concepteur e-formation / e-learning, de chargé de médiation scientifique ou culturelle, de concepteur animateur de tiers-lieu numérique ; le parcours WE prépare aux métiers de chef de projet web, de responsable éditorial web / content manager / rédacteur web, de UX-designer ; et *esDOC - information, documentation, bibliothèque* destine aux métiers de bibliothécaire, documentaliste, gestionnaire de l'information et des données et veilleur. Ces finalités professionnelles s'appuient sur un ensemble de compétences déclarées et de cours qui s'avèrent cohérents. La finalité de la mention est pensée à partir d'une liste de métiers exercés par les anciens diplômés, ce qui est en accord avec l'approche par compétences précédemment annoncée.

Positionnement dans l'environnement

La formation est rattachée à l'UFR Sciences humaines et arts (SHA) ainsi qu'au laboratoire d'adossement, Technologies Numériques pour l'Éducation (TECHNE). Le laboratoire de recherche doit contribuer à la définition de l'offre de formation tout comme au déroulement du conseil de perfectionnement. Des enseignants chercheurs du laboratoire interviennent dans les enseignements de la formation.

La formation n'est toutefois pas située dans son environnement régional ou national si bien que l'on ignore quelles seraient les formations similaires et/ou comparables et donc comment elle se singularise. Rien n'est dit sur les rapprochements et les éventuelles proximités académiques.

La formation a développé de liens denses avec le tissu socio-économique de son secteur d'activité, issus notamment du secteur de l'économie numérique, de l'édition web, des collectivités territoriales ou des institutions culturelles. Le dossier évoque avec précision le secteur économique prioritairement concerné par chaque parcours. Par exemple le réseau de bibliothèques locales ou départementales pour le parcours esDoc ; des éditeurs Web pour le parcours WE.

Organisation pédagogique de la formation

Les parcours s'organisent autour d'un tronc commun dans lequel figure notamment l'initiation à la recherche. D'abord grâce à une unité d'enseignement (UE) d'un volume de 25 heures dispensée en M1 aussi bien au premier qu'au deuxième semestre et aussi avec un volume très conséquent en M2 (également en tronc commun), portant sur les pratiques de recherche et de terrain en semestre 3 et en semestre 4 (50 heures par semestre).

L'organisation actuelle de la formation ne favorise pas les passerelles entre les parcours en raison des particularités et des finalités professionnelles très différentes.

La formation est ouverte à l'alternance (19 étudiants concernés) sur un mode différencié. Si l'on déduit du dossier que l'alternance (en contrat de professionnalisation) ne concerne que la seconde année de master (M2), elle est possible en M2 du parcours WE et obligatoire en M2 IME. La question de l'alternance reste globalement impensée en ce sens que le dossier n'explique pas pourquoi l'alternance n'est pas proposée dans un parcours, possible dans un autre parcours et obligatoire dans le troisième. De même, l'absence du contrat d'apprentissage semble être regrettée sans expliquer les raisons pour lesquelles la formation n'entame pas les démarches d'une accréditation.

Deux stages sont obligatoires, de deux mois minimum en M1 et de trois mois minimum en M2. En revanche, rien n'est dit sur les modalités d'évaluation de ce stage, sur le travail demandé (mémoire, rapport, soutenance, etc.).

L'enseignement de l'anglais est présent en M1 et M2 avec un volume horaire de 25 heures, ce qui s'avère peu s'il s'agit du volume annuel et non semestriel. Il n'est pas prévu d'échanges internationaux ; il n'est pas non plus précisé si la formation reçoit des étudiants étrangers à titre individuel. Les étudiants ont la possibilité de suivre un semestre ou une année à l'étranger, mais aucun chiffre n'est avancé, pas plus que le nombre d'étudiants réalisant leur stage à l'étranger.

L'initiation à la recherche est présente au cours de la formation dans le tronc commun entre les parcours de M1 et de nouveau proposée en M2. Les étudiants peuvent effectuer leur stage dans un laboratoire. Toutefois, il y a une disparité de l'investissement de la recherche entre les parcours : WE et esDOC manquent d'enseignants-chercheurs qui sont peu investis dans ces deux parcours et en nombre insuffisant pour encadrer les mémoires des étudiants.

La formation continue est accessible, tout comme la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Le nombre des inscrits et des demandes varie beaucoup d'une année à l'autre. Les modalités d'enseignement proposées sont variées avec un goût pour le renouvellement et l'expérimentation (pédagogie inversée, pédagogie de projet, projets tutorés pour commanditaires réels, etc.).

Pour ce qui est de la place du numérique dans la formation on constate l'exploitation de la plateforme d'environnement numérique de travail (ENT), la mise en place d'un bureau virtuel, d'une plateforme d'apprentissage en ligne, d'un serveur web dédié aux productions des étudiants. Compte tenu de l'ampleur de la place des outils numériques dans la pédagogie, il aurait été pertinent de rendre plus explicite, par exemple, la façon dont la plateforme d'apprentissage en ligne est développée.

Enfin, le dossier d'autoévaluation ne fait pas état d'une charte relative à l'intégrité scientifique et l'éthique de l'enseignement ou du dispositif de recours auquel les étudiants peuvent avoir accès.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique s'avère étendue avec toute la gamme des statuts et des grades : professeur des universités, maître de conférences, maître de conférences associé, professeur agrégé, professeur certifié, attaché temporaire d'enseignement et de recherche, doctorants et vacataires professionnels. Toutefois, on ne compte qu'un seul professeur des universités pour 22 maîtres de conférences. De même, la répartition disciplinaire interroge. Le responsable de la formation n'est pas inscrit en sciences de l'information et de la communication (SIC) et seule une maîtresse de conférences est en SIC, ce qui est étonnamment peu pour une formation par ailleurs inscrite en SIC. L'absence de tableaux des intervenants pour l'ensemble des parcours (seuls ceux et celles qui interviennent au parcours esDOC sont présentés en annexe) qui permettrait de préciser non seulement le nombre mais aussi le profil de chacun d'eux ne permet pas d'apprécier les équilibres disciplinaires. De façon générale, les SIC semblent en difficulté dans l'UFR comme en témoigne l'absence de directeur de Département depuis un an ainsi que le remaniement très conséquent de la formation, survenu en 2018 et sans concertation avec les responsables de la formation et l'UFR.

Le responsable de la mention est indiqué mais rien n'est précisé sur le profil et la fonction des responsables de chaque parcours. De manière générale, les parcours esDOC et WE reposent sur des enseignants venant très majoritairement d'autres disciplines que les SIC. Ce constat est également problématique pour ce qui est du suivi des stages et notamment de la direction des mémoires, dans la mesure où les enseignants spécialisés en SIC sont minoritaires dans la formation.

La formation propose une notation quantitative sommative qui est doublée d'une évaluation qualitative par compétences. Cette dernière est censée évoluer d'ici 2023 vers une certification des compétences acquises. Les évaluations par compétences sont principalement en lien avec les approches pédagogiques par projet (projets tutorés, études de cas). Toutefois, la pédagogie par projets s'avère davantage complexe pour le M2 du parcours IME qui est, depuis 2019 dispensé intégralement à distance, tout comme le M1 à partir de l'année 2020.

Dispositif d'assurance qualité

L'admission est soumise à une sélection des étudiants avec une capacité d'accueil fixée à 20 étudiants par parcours (soit 60 étudiants en M1 et 60 en M2), mais la fluctuation de l'effectif réel n'est pas indiquée. En revanche, rien n'est précisé concernant les modalités de sélection, ni les prérequis, ni les formations initiales des étudiants (alors qu'il est dit que la plupart des étudiants ne peuvent s'appuyer sur leur cursus antérieur pour suivre la formation, sans préciser s'il existe un dispositif de remise à niveau). Il faut se reporter au fichier pdf en annexe (qui est la capture du site internet de la formation) pour apprendre que l'accès se fait sur dossier, entretien et épreuves écrites.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement dans lequel siège le laboratoire en la personne d'un représentant. Il compte un professionnel par parcours, mais ne s'est plus réuni depuis 2018.

Un suivi personnalisé est mis en place dans le parcours esDOC en M1 comme en M2. De même, il est proposé un dispositif de préparation à l'insertion professionnelle spécifique, des modalités dont ne disposent pas les autres parcours.

Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'étaient pas publiées en 2018. En revanche un référentiel d'activités et de compétences est fourni en annexe, à titre illustratif, pour le parcours *Web editorial*.

Il existe un dispositif d'évaluation semestrielle des enseignements par les étudiants, de façon anonyme, sous forme d'enquête qualitative des enseignements par les étudiants. Malheureusement on ne dispose pas d'information relative au taux de réponses apportées à ce questionnaire.

Résultats constatés

Les résultats constatés sont mitigés. Bien que le taux de pression en M1 est de 2,9, le taux de remplissage de cette même année s'élève à 77 %. En revanche, le taux de réussite au M1 s'élève à 98 %. La réussite en M2 est de 86 %; en revanche, nous ne disposons pas d'informations sur la façon dont les 2 % d'étudiants qui ne réussissent pas le M1 est-il rempli en M2. Le redoublement relève davantage d'une contrainte temporelle, en lien avec la période de soutenance du mémoire qui, lorsqu'elle survient tard dans l'année, elle oblige une réinscription. Ces étudiants sont donc rentabilisés comme des redoublants.

Les tableaux en fin de dossier ne portant que sur une année universitaire, ils ne fournissent qu'une image fixe de la formation. Il n'est donc pas possible de suivre une évolution par rapport au précédent contrat. Les chiffres de l'insertion professionnelle sont par conséquent peu significatifs : le seul chiffre fourni pour les diplômés de 2018 révèle que 48 % sont en emploi à 6 mois, sans que l'on sache si les postes occupés correspondent au niveau et aux domaines de compétences visés par la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Fort ancrage dans le tissu socio-économique local.
- Attention portée à la variété des modalités pédagogiques : pédagogie inversée, pédagogie par projet, plateforme numérique d'apprentissages.

Principaux points faibles :

- Faible ancrage disciplinaire des enseignants chercheurs de la formation en SIC.
- Pilotage déficient qui fragilise le dynamisme de l'équipe enseignante et gestion disparate des parcours.
- Absence de visibilité sur les parcours d'étudiants, notamment à l'issue de la formation.

- Dossier d'autoévaluation peu fourni et annexes manquantes.

Analyse des perspectives et recommandations :

La présentation du dossier est quelque peu déroutante, dans la mesure où elle ne suit pas les grands items de l'autoévaluation du Hcéres, n'évitant pas les redites, ce qui oblige à piocher les indications à divers endroits. La longue présentation de la situation institutionnelle de l'établissement (utile pour comprendre la situation singulière de la formation) dans la colonne de droite du document de l'autoévaluation se fait au détriment d'une présentation claire et précise de la formation qui reste très lacunaire. On déduit des éléments plus qu'on ne les comprend. Les éléments restent élusifs en particulier sur les équilibres entre les parcours de la mention qui semblent très disparates. On ignore par exemple la ventilation des effectifs d'étudiants entre les parcours.

Finalement, certains items pourtant attendus sont absents comme le positionnement de la formation dans l'environnement interne et externe qui n'est nulle part renseigné, la provenance des étudiants, les cursus antérieurs, le niveau d'insertion professionnelle. Le pilotage est peu visible : le conseil de perfectionnement ne se réunit plus depuis 2018, rien n'est précisé concernant la gestion de la formation non plus. La formation semble devoir davantage s'appuyer sur un réseau de professionnels que sur l'investissement d'universitaires en SIC et plus largement sur le soutien et l'accompagnement de l'université.

De toute évidence, la formation est malmenée à différents niveaux : peu soutenue par l'établissement comme par l'UFR, elle ne peut s'appuyer sur le département d'information-communication, pas davantage sur le laboratoire qui s'investit peu dans les deux parcours restant sous la mention. Celle-ci ne parvient pas à trouver sa stabilité, en « chantier » presque constant avec des modifications, des ajustements, des répartitions de parcours, de cours, etc. Au regard de ces difficultés, les perspectives d'amélioration sont à peine esquissées. La formation présente des signes de déshérence qui devraient susciter une attention particulière.

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université de Poitiers est une formation polyvalente et pluridisciplinaire, composée de trois parcours de spécialisation distincts, organisés sur deux ans : *Négociateur trilingue en commerce international* (NTCI) ; *Multilinguisme, traduction appliquée et économie culturelle* (MultiTÆC) et *Jurilinguisme* (JuLi). La formation est issue d'une reconfiguration du master dont l'ancienne nomenclature (2012-2018) était : master mention *Cultures et sociétés étrangères* : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Portugais spécialité *Langues Etrangères Appliquées* : *Négociateur Trilingue en Commerce International*. La formation présente des modifications d'organisation récentes (fermeture, ouverture et mutualisations de parcours).

Analyse

Finalité de la formation

Le master LEA vise la formation à Bac+5 de professionnels polyvalents, trilingues ou quadrilingues aux connaissances et compétences techniques adaptées au marché de l'emploi dans le domaine des affaires, de la négociation et du droit. Il permet d'acquérir les compétences multiples (en recherche, langues et cultures, gestion et communication interculturelles) requises pour réussir son entrée et son évolution dans les secteurs professionnels et les activités visés par le diplôme.

Les débouchés professionnels sont identifiés (par exemple, acheteur international ou directeur commerce export [parcours 1], cadre à l'import ou à l'export des TPE/PME ou Cadre dans les services internationaux de banques orientés vers les conseils TPE / PME [Parcours 2], assistant de communication et de relations publiques ou coordonnateur des relations internationales [parcours 3]) et correspondent au niveau de responsabilité attendu.

Le master est présent sur le site « trouvermonmaster.gouv.fr ». La formation a également produit, à destination du public, des plaquettes descriptives des parcours de formation, de leurs objectifs et contenus. Un supplément au diplôme semble disponible uniquement pour deux des trois parcours. Il n'a pas été fourni pour le parcours JuLi. Si le master indique la possibilité de poursuivre vers un doctorat, il permet l'entrée immédiate dans la vie active.

Positionnement dans l'environnement

La formation offre des parcours variés, décrits comme complémentaires, en lien avec les besoins du monde socio-économique. Son positionnement dans l'espace national ou régional par rapport aux offres des autres universités n'est pas analysé et l'identité, l'attractivité propre au master LEA de l'Université de Poitiers n'est pas clairement définie.

Le master présente des liens avec les acteurs du monde socio-économique au niveau local et régional. Des échanges réguliers avec ces partenaires sont mentionnés, utiles à la recherche de stages et à l'accès au premier emploi. Le parcours NTCI peut être suivi en alternance. Des professionnels interviennent dans les activités pédagogiques de la formation (conférences, séminaires, jurys) et siègent au conseil de perfectionnement. Le master ne présente pas de liens ou de partenariats socio-économiques au niveau national ou international. Il ne dispose pas d'un réseau d'entreprises étrangères utile aux étudiants.

Le master LEA s'appuie sur plusieurs laboratoires et équipe de recherche : MIMMOC (Mémoires, Identités et Marginalités dans le Monde Occidental), CRLA (Centre de Recherches Latino-Américain), CEREGE (Centre de Recherche en Gestion) - équipes ISI (Intelligence Stratégique Internationale) et SMCC (Stratégies de Marché et Cultures de Consommation). Les étudiants sont intégrés aux manifestations et activités scientifiques « dans une démarche de formation à et par la recherche », notamment en participant aux activités scientifiques et aux manifestations des laboratoires MIMMOC, CRLA et CEREGE. Il n'est toutefois pas précisé si cette participation

est active et se fait en amont (au niveau organisationnel) ou simplement en aval (en se rendant aux séminaires, journées d'étude et congrès).

L'équipe pédagogique est composée en majorité d'enseignants-chercheurs (EC) : la formation affiche 4 PR (professeurs des universités) et 22 MCF (maîtres de conférences).

Le master LEA collabore avec d'autres UFR dans le cadre de mutualisations et d'ouvertures (colloques, séminaires) en fonction des spécificités des parcours (Sciences du langage, Faculté de Droit et Faculté de Sciences économiques). Suivies avec intérêt par le public, ces collaborations présentent par leur transversalité une plus-value pour la polyvalence. Le master LEA à dimension internationale propose des partenariats avec des universités étrangères en Europe et hors Europe (Université de Bergame – Italie ; avec l'Institut Sorbonne Kazakhstan de la Abay Kazakh National Pedagogical University). Si ces partenariats sont peu nombreux, l'équipe a conscience de la pertinence de tels liens, qu'elle cherche à multiplier. Même si les démarches de coopération avec la Roumanie, qui n'ont pas abouti, traduisent la volonté de renforcer l'internationalisation et les opportunités de mobilités offertes aux étudiants, force est de constater que la formation souffre d'un manque de coopération avec des mondes socio-économiques, nécessaires à la bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés.

Organisation pédagogique de la formation

Le master LEA s'organise en 750 heures d'enseignement dispensées sur deux ans. Le système d'ECTS (European Credit Transfer System ou le Système Européen de transfert d'unités de cours capitalisables) est organisé de manière pertinente : 15 crédits ECTS au M1 (12 pour le stage, 3 pour le projet tutoré), 30 crédits ECTS au M2. Le tronc commun, réalisé au S1 pour les 3 parcours, représente 30 à 40 % des crédits ECTS. Le tronc commun est renforcé pour 2 des parcours en raison de leur proximité pour atteindre 70 % des crédits ECTS. Au moins 6 crédits ECTS (au moins 3 en M1, et 3 en M2) et en moyenne 26 crédits ECTS (puisque c'est un master de langues) sont affectés à l'apprentissage des langues.

Les enseignements sont en présentiel. Exploiter les outils de formation à distance est une option envisagée par le parcours NTCl, notamment dans le cadre d'accueil d'étudiants en alternance, mais il n'est pas intégré aux dispositifs d'enseignements courants (hors période COVID). Le numérique n'est pas intégré à la formation. On note dans le sondage des demandes d'étudiants pour travailler avec des logiciels professionnels de traduction. L'équipe enseignante s'est formée aux compétences numériques « en lien avec le domaine pédagogique et le suivi des étudiants ». Mais le fait que l'environnement numérique de travail et ses modes d'utilisation ne reçoivent aucune précision semble symptomatique de la faiblesse du recours au numérique au sein de la formation, ce qui est regrettable.

La spécialisation et la professionnalisation sont progressives, avec des unités d'enseignement (UE) de tronc commun (TC) aux premier semestre (S1), second (S2) et troisième (S3) : enseignements fondamentaux, enseignements pratiques et outils de professionnalisation, enseignements pratiques pour les parcours NTCl et JuLi, ainsi qu'aux S1 et S3 pour le parcours MultiTÆC. Les intitulés des UE et contenus, clairement identifiés, sont en lien avec les débouchés.

La formation à et par la recherche permet aux étudiants d'envisager une poursuite d'études en doctorat. Cependant, c'est l'entrée sur le marché du travail que les diplômés semblent privilégier. L'accent est mis sur la professionnalisation dans les différents parcours. Cependant, la démarche scientifique est active et les étudiants sont intégrés aux activités des laboratoires. Ils mènent des recherches dans le cadre de travaux encadrés de recherches (TER), de mémoires, de projets tutorés.

Les étudiants sont placés en immersion professionnelle dans le cadre de stages obligatoires au S4 pour tous les parcours, sauf MultiTÆC, qui propose une mobilité à l'étranger au S2. Ces stages font l'objet d'une évaluation et d'une valorisation en crédits ECTS. Dans ce master LEA, la mobilité à l'international et le gain d'expérience professionnelle sont encouragés. Des modules d'enseignement sont consacrés à la connaissance du monde de l'entreprise et de l'entrepreneuriat. Des professionnels interviennent dans la formation.

Les modalités d'accueil des étudiants à besoin particuliers, sportifs de haut niveau ou autres ne sont pas présentées au dossier. Des services dédiés sont néanmoins mentionnés. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible mais aucune demande n'a été faite sur la période. De même, la formation ne compte aucun étudiant en reprise d'étude.

Les évaluations de la formation réalisées auprès des étudiants relèvent des problèmes de cohérence entre les contenus et les objectifs annoncés, les besoins de professionnalisation. Des problèmes de communication entre enseignants sont mentionnés. L'équipe annonce dans son autoévaluation avoir conscience de ces points d'amélioration et travailler pour une meilleure adéquation entre contenus et objectifs.

Les enseignements ont une forme traditionnelle (CM - cours magistraux/TD - travaux dirigés) mais des dispositifs innovants, appréciés du public, sont à l'œuvre (projets tutorés, interventions de professionnels). Ils développent autonomie et prise d'initiative. L'approche est interdisciplinaire dans cette formation polyvalente. L'approche par compétence n'est pas mise en place et les UE ne sont pas encore définies en bloc de compétences. Cependant, l'équipe se dit en mesure d'identifier les acquis des étudiants. Ceux-ci disposent de l'accompagnement du SAFIRE (Service d'Accompagnement, de Formation, d'Insertion et de Reprise d'Études) pour la constitution d'un portefeuille de compétences. La mise en œuvre d'un tel outil n'est pas précisée, ni la façon dont il permet la valorisation du profil des étudiants pour une meilleure employabilité.

Le master LEA forme des linguistes en entreprise et présente un volet international conséquent. La mobilité est encouragée, notamment par les périodes de stage en France et à l'étranger. Le volet international du master LEA concerne avant tout des mobilités entrantes et sortantes avec deux universités partenaires : l'Université italienne de Bergame ; la Abay Kazakh National Pedagogical University (convention signée en avril 2019). La mobilité d'étude à l'international est obligatoire au M1S2 du parcours MultiTÆC. Aucun chiffre concernant ces mobilités n'est toutefois proposé.

Il existe (et la formation affirme vouloir renforcer) un partenariat avec des entreprises locales (club CAFA Poitou-Charentes), des réseaux publics d'appui (Chambre de Commerce et d'industrie de la Vienne-FUTUREXPORT), un tissu associatif, un réseau de Relations Internationales, une commission de la traction de l'Union Européenne, des institutions nationales (Alliance française) et internationales (consulats).

Le dossier indique qu'en moyenne 26 crédits ECTS sont en lien avec l'apprentissage des langues étrangères. Les langues vivantes étrangères LVE sont variées (anglais, allemand, espagnol, italien, russe, portugais). Le russe est accessible pour les débutants en LV3 dans le parcours MultiTÆC. Des conventions pour la création de double-diplômes ont été signées en 2019 avec l'Université de Bergame en Italie et avec l'Institut Sorbonne Kazakhstan de la Abay Kazakh National Pedagogical University. Il n'est pas fait état du nombre d'étudiants engagés dans ces dispositifs, de leur attractivité et de leur fonctionnement, notamment durant les périodes de stage, en France et à l'étranger, mais peu est dit sur la nature et le déroulé de ces mobilités. On indique que des étudiants étrangers suivent des cours à la carte, que le Service Relations Internationales accompagne les mobilités sortantes mais aucune donnée quantitative n'est fournie. De même, le dossier parle de l'accueil d'enseignants issus des universités partenaires mais ne donne pas d'indication quant à la mobilité enseignante au sein de l'équipe LEA.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée d'une majorité d'enseignants-chercheurs, dont 4 PR, 22 MCF, 2 PAST (professeurs associés en service temporaire). Elle est aussi composée de PRAG (professeur agrégé affecté à l'université), de PRCE (professeur certifié affecté à l'université), et de lecteurs. Des professionnels extérieurs sont mentionnés, sans toutefois préciser leur nombre, leur qualité, ou la fréquence de leurs interventions. Les enseignants titulaires appartiennent à différentes UFR (unité de formation et de recherche), départements et sections CNU (Conseil National des Universités), ce qui correspond à la polyvalence du master LEA. Un souhait de renforcement de l'équipe en enseignants-chercheurs de rang A (professeurs) est émis. L'équipe indique être sensibilisée à l'approche par compétence; elle est en attente de cadrage pour sa mise en œuvre dans les maquettes.

Le dossier met en évidence des réunions de concertation. Un conseil de perfectionnement est en place et sa composition est en conformité avec les attentes d'un tel organe de pilotage. Un dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants est effectif et les résultats de ces sondages font l'objet de réflexions en vue d'aménagements (volume horaire, mutualisation, cohérence des contenus). Les remarques des étudiants sont prises en considération. La formation a effectivement mis en place une évaluation des enseignements par les étudiants sur la base de questionnaires et une consultation régulière des délégués d'étudiants (organisation de réunions et d'échanges).

Un calendrier pédagogique est établi et connu. Les règles de compensation sont définies. Les modalités de contrôle des connaissances font l'objet d'une diffusion aux étudiants. Des anomalies sont cependant signalées dans les évaluations. La nécessité de se conformer aux modalités annoncées est rappelée aux enseignants dans les comptes rendus de réunions présentés dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

La formation est présentée comme attractive et les capacités d'accueil ont été revues à la hausse, passant de 20 à 25 étudiants (25 M1, 25 M2 pour chaque parcours). On note la fermeture d'un parcours « Internationalisation des TPE / PME » (Très Petites Entreprises/Petites et Moyennes Entreprises) car les seuils n'ont pas été atteints. Le master compte 31 étudiants en première année de master (M1) et 18 M2, tous parcours

confondus. Le détail des effectifs n'est pas disponible pour le parcours *Jurilinguisme*. Vingt-et-un étudiants sont inscrits dans le parcours NTCl, 10 en MultiTÆC. L'attractivité de la formation est de fait relative. La refonte des masters, la réorganisation du master LEA et l'intégration d'un nouveau parcours en sont peut-être la raison. La stabilisation de l'offre augmentera la visibilité et le rayonnement.

Les données sur la réussite des étudiants sont partielles et ne permettent pas d'émettre un avis objectif. Le tableau d'indicateurs annonce 87 % de réussite en M1, sans détailler la réussite par parcours. On relève 89 % de diplômés en 2018-2019, avec peu (voire pas) de détails selon les parcours et sans données antérieures pour comparaison. On note que le parcours NTCl fait valoir 17 diplômés sur 18 inscrits en M2. Aucun effectif ne peut être proposé pour le parcours MultiTÆC, en raison de son ouverture en 2018-2019. On ne peut que déplorer le fait que les résultats de réussite concernant le deuxième parcours (Internationalisation des TPE/PME) passe sous silence. Cette imprécision concernant le suivi des effectifs, des taux de réussite, et d'abandons de la formation semble indicatif d'une différence notable de qualité entre parcours.

Le suivi des effectifs, des taux de réussite, d'abandons n'est pas assez précis.

Les données fournies ne permettent pas d'avoir une idée claire du devenir des diplômés. Trois étudiants sur six répondants ont un emploi. Les chiffres ne sont pas représentatifs et le type d'emploi occupé n'est pas spécifié.

Résultats constatés

Les données fournies ne permettent pas d'apprécier l'évolution des effectifs. Les capacités d'accueil ont été augmentées mais ne sont pas atteintes. Le rayonnement et l'attractivité du master sont perfectibles. Le dossier fait état de 12,90 % de départs en fin de M1 dans le parcours NTCl mais ces chiffres ne sont pas commentés.

Les données en termes d'insertion professionnelle sont partielles et ne permettent pas d'émettre un avis objectif (nombre de répondants insuffisant, enquête d'insertion professionnelle à 30 mois non disponible car non significative, absence de données antérieures pour comparaison). Aucun étudiant ne s'est inscrit en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- Stages obligatoires au S2 et au S4 à l'international. Les précisions concernent le parcours MultiTÆC (université de Bergame) et le parcours NTCl (Institut Sorbonne Kazakhstan).
- Bon positionnement dans l'environnement local et régional, notamment avec les partenaires du monde socio-économique.
- Prise en compte des évaluations de la formation par les étudiants.

Principaux points faibles :

- Manque de communication interne aux équipes notamment pour le parcours Juli.
- Inadéquation entre contenus et objectifs.
- Problème dans l'exploitation des dispositifs d'assurance qualité avec une absence d'outils de suivi à interne (suivi des effectifs, devenir des diplômés).
- Absence du numérique dans la démarche de professionnalisation des étudiants.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master LEA est en pleine reconfiguration. La situation est encore instable et une démarche d'amélioration est en cours. La mise en cohérence des enseignements avec les objectifs et la recherche d'une dynamique interne à l'équipe par la multiplication de projets interdisciplinaires porteurs pourraient contribuer au rayonnement et à une meilleure attractivité. L'intégration du numérique à usage professionnel, essentiel à leur activité à venir, donnerait une plus-value à la formation. Pour un suivi efficace des étudiants et des diplômés, la mise en œuvre d'outils d'audit interne semble indispensable.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

le master mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université de Poitiers est rattaché à l'UFR (unité de formation et de recherche) Lettres et langues. Il présente deux parcours correspondant à la langue de spécialité de l'étudiant : *Études hispaniques : archives, mémoires et écritures* et *Mondes anglophones : dynamiques et pluralités culturelles*. La formation, dispensée en présentiel, est accessible en formation initiale ou continue. Le master LLCER est issu d'une restructuration de l'offre en 2018. Des modalités nouvelles ont été intégrées dans l'organisation générale.

Analyse

Finalité de la formation

Le master LLCER a pour objectif double de dispenser une formation scientifique en langues et cultures étrangères, et de fournir des outils de recherches et d'analyse en littérature, civilisation et linguistique. Il propose aux étudiants une spécialisation progressive fondée sur leur projet professionnel. Les compétences développées se veulent langagières (niveau C2 du CECRL – Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), méthodologiques, scientifiques et techniques (traduction/numérique).

La finalité première de ce master est la poursuite d'études en doctorat en vue d'une insertion professionnelle (immédiate ou différée) dans les métiers de la recherche, du tourisme, de la traduction, de la communication, de l'humanitaire. Il se présente clairement comme une formation à et par la recherche. L'insertion professionnelle fait l'objet d'un accompagnement spécifique (projets tutorés et e-portfolios de compétences). Chaque parcours a une identité marquée, des objectifs et une organisation propres qui s'articulent autour des problématiques et des activités des laboratoires auxquels s'adossent les enseignements. Cette dynamique porteuse est commune aux deux parcours. Elle donne cohérence aux projets et démarches pédagogiques.

Positionnement dans l'environnement

La formation souhaite améliorer son attractivité, suite à la restructuration de l'offre de masters à l'Université de Poitiers. Elle présente sa dimension internationale renforcée par des mobilités étudiantes obligatoires (stages) comme un atout et une spécificité. Néanmoins, le dossier ne fait pas état d'une réflexion sur son positionnement dans l'environnement institutionnel universitaire, au niveau régional et national. Les liens officiels avec d'autres établissements universitaires restent limités à une convention avec l'Institut Catholique de Paris pour la validation de son diplôme.

La formation est rattachée à trois laboratoires de recherches : le CRLA (Centre de Recherches Latino-Américaines), le laboratoire MIMMOC (Mémoires, Identités, Marginalités dans le Monde Occidental) et le laboratoire intitulé FoReLLIS (Formes et Représentation en Linguistique, Littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène). Elle est constituée d'enseignants-chercheurs (EC), c'est-à-dire de maîtres de conférences (MCF) et de professeurs des universités (PR), qui sont rattachés à ses laboratoires et constituent la grande majorité de l'équipe de la formation.

Les étudiants sont formés par et à la recherche dans une logique de fréquentation assidue des équipes d'accueil par des stages obligatoires en laboratoire, mais aussi des séminaires, des journées d'études et autres manifestations dont les dates sont communiquées par calendrier. Le stage, prévu en deuxième année de master (M2), dure de 2 à 6 mois et valide une unité d'enseignement (UE) de 12 à 15 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System -- le système européen de transfert et d'unités de cours capitalisables), le calcul étant proportionnel à la durée du stage. Il peut se faire à l'international ou bien en France, en institution privée ou publique. Il peut être en lien avec le monde de la recherche, le monde culturel, éducatif, etc. Il est

supervisé par un maître de stage, qui participe à la recherche du stage, au suivi et à l'évaluation (qui consiste en un rapport de stage et en une évaluation orale).

Les partenariats internationaux sont multiples. Le dossier mentionne cinq échanges conventionnés, sans toutefois les détailler. Des accords de co-diplômation avec Grenade et la Colombie sont en discussion, ainsi qu'un accord bi-latéral avec Birmingham. Ces liens facilitent les échanges en mobilité entrante et sortante des étudiants, mais le dossier ne présente pas de données quantitatives (nombre d'étudiants engagés dans le dispositif ERASMUS, par exemple). L'intervention de professeurs étrangers, en lien avec la Chaire d'étude sur le Canada, permet un enrichissement culturel et scientifique. Le master s'apprête à intégrer le Réseau Coimbra Group en 2021 dans le cadre de « Peace and Conflicts Studies », perspective potentiellement motivante et fédératrice, mais non détaillée dans le dossier.

Les partenariats associatifs et culturels au niveau local et régional sont intégrés à la dynamique pédagogique par le biais de rencontres et échanges interculturels avec des intervenants sociaux chargés d'accompagner migrants et réfugiés (ADT Quart Monde, Toit du Monde, Maison des Trois Quartiers). (Conférences et journées d'études en lien avec ces thématiques : voir Présentation de l'écrivaine Marie Cosnay, à propos de son travail d'écriture sur et avec les migrants le 4/3/2019 ; la conférence ouverte de Lilyane Rachédi du 7/3/2019 sur l'écriture comme espace d'insertion et de citoyenneté pour les immigrants ; ou encore la conférence de Gérard Noirel sur « Nos ancêtres les migrants » le 11/3/2019 au Toit du Monde.

Le master s'ouvre au monde professionnel et organise pour ses étudiants une journée de présentation de métiers complémentaire aux projets tutorés centrés sur les perspectives professionnelles. Pourtant, seul 15 % des enseignements sont dispensés par des intervenants extérieurs, ce qui paraît insuffisant. Des professionnels (traduction, édition, informatique, archives) participent à certains séminaires. Le dossier annonce une volonté de renforcer les liens avec les anciens étudiants, diplômés de la formation, par la création d'un réseau d'*alumni* (anciens élèves diplômés). Le master ne bénéficie pas d'un réseau de partenaires à l'étranger (monde socio-économique, associatif ou institutionnel). Les étudiants réclament d'ailleurs un « catalogue des stages ». Disposer d'un réseau contribuerait à l'internationalisation et à l'attractivité de la formation, tout en facilitant la mise en stage et en s'assurant de la pertinence des expériences des stagiaires. Cet aspect ne peut donc être qu'une plus-value pour ce master. Il mérite des développements.

Organisation pédagogique de la formation

Le master LLCER, accessible en formation initiale et continue, compte 450 heures d'enseignement en présentiel et des périodes de stage obligatoire, sur deux ans. Le système d'ECTS est mis en œuvre et les crédits sont bien répartis. Les deux parcours proposent une organisation claire et une spécialisation progressive. Les intitulés d'UE sont précis et reflètent une démarche scientifique cohérente, adossée aux laboratoires. La formation s'inscrit pleinement dans un cursus master-doctorat.

Les étudiants de première année de master (M1) sont sélectionnés sur dossier. Les VAE (validation des acquis de l'expérience) et reprises d'études sont possibles mais aucun étudiant n'est concerné. Le master n'est pas accessible en alternance. Les conditions d'accueil des publics à besoins particuliers (handicaps, sportifs de haut niveau) ne sont pas évoquées.

Des UE de Tronc commun (150 heures en M1, 50 heures en M2) permettent la constitution et la consolidation d'un socle de connaissances et compétences méthodologiques, transversales et interdisciplinaires fondamentales. Ces UE sont mutualisées aux deux parcours *Études hispaniques : archives, mémoires et écritures* et *Mondes anglophones : dynamiques et pluralités culturelles*. Des séminaires « croisés » sont également proposés à l'ensemble des étudiants, hispanistes et anglicistes. Le master propose également des mutualisations de cours avec le master MEEF (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*) et le master LEA (*Langues étrangères appliquées*) dans un esprit d'ouverture et de collaboration, bénéfique à la construction du projet individuel des étudiants.

L'approche par compétences n'est pas mise en œuvre dans les maquettes. Les étudiants sont accompagnés dans la construction d'un e-portfolio de compétences, utile à l'évaluation et à la valorisation de leurs acquis pour une meilleure employabilité. En effet, si ce master orienté « recherche » vise prioritairement la poursuite d'études en doctorat, il accompagne aussi les étudiants vers leur insertion professionnelle. Il permet notamment l'acquisition de compétences numériques, présentées comme essentielles. Le numérique a donc une place importante dans la formation. Les différentes plateformes de communication et de travail collaboratif, les logiciels utilisés ne sont pas évoqués.

La démarche scientifique est au cœur de ce master qui forme à et par la recherche. Un stage en laboratoire est réalisé en première année. Les travaux de recherches encadrés et les mémoires de recherches sont importants et valorisés en conséquence. Les manifestations scientifiques rythment l'année universitaire. Les

étudiants sont dûment préparés à une poursuite d'études en doctorat. Il n'est pas du tout spécifié si les étudiants sont préparés à la recherche de bourses de thèses ou d'autres financements.

Ils sont sensibilisés à la déontologie et à l'éthique.

Les cours magistraux et travaux dirigés sont complétés par des pratiques pédagogiques innovantes et motivantes qui favorisent autonomie, initiative et esprit critique (co-enseignement, ateliers, travaux de groupe, jeux de rôles, hybridation distanciel-présentiel, évaluations entre pairs). Les travaux de recherche et réflexions menées avec le monde associatif local et régional sont également porteurs de sens et de mobilisation.

La dimension internationale est forte. Les cours sont majoritairement dispensés en langues étrangères et le niveau C2 du CECRL (utilisateur expérimenté – niveau de maîtrise) est visé. La mobilité est obligatoire (stage à l'étranger au S3). Les périodes d'études à l'étranger sont facilitées par des partenariats conventionnés. Des étudiants étrangers suivent des cours. Des professeurs invités sont mentionnés. Le dossier ne fournit pas de données quantitatives. L'activité internationale des enseignants-chercheurs de l'équipe mais les chiffres pour la mobilité enseignante ne sont pas annoncés.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est largement constituée d'enseignants-chercheurs (8 PR – 20 MCF) issus des sections CNU 11 (Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes) et 14 (Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes). Des intervenants professionnels assurent 15 % des enseignements.

Chaque parcours a son responsable et un comité pédagogique se réunit régulièrement. Un conseil de perfectionnement actif analyse les évaluations des enseignements par les étudiants dans une logique d'amélioration. Les évaluations au dossier montrent (par un compte rendu détaillé des réunions de l'année qui cite les remarques des étudiants par thématiques ; par exemple, « Comment les étudiant.es qui ne sont pas sur.es de continuer dans le domaine de la recherche peuvent-elle/ils tirer profiter de la formation ») un bon niveau de satisfaction des usagers (la formation s'est révélée « lourde » mais « payante ») et les remarques sont prises en considération. Des modifications ont été apportées concernant l'équilibre entre les cours de tronc commun, le séminaires disciplinaires, les activités liées à la recherche, celles consacrées à la professionnalisation, et la mise en place d'un semestre (S3) à l'étranger (en 2019).

Les modalités de contrôle des connaissances sont claires et détaillées. Elles font l'objet d'une diffusion aux étudiants. La rigueur nécessaire dans la mise en œuvre de ces MCC (modalités de contrôle des connaissances) est rappelée aux enseignants. Un calendrier des examens est également établi. Les règles de compensation sont explicites.

Dispositif d'assurance qualité

Les services de l'Université de Poitiers disposent d'outils de suivi des effectifs, des diplômés et de leur devenir. Les données présentées ne donnent qu'une image partielle de la réalité de la formation. Le dossier annonce des effectifs pour l'ensemble du master, sans détails par parcours. Des outils d'audit interne à la formation doivent être envisagés, notamment pour un suivi plus efficace du devenir des diplômés. Par exemple, aucune information n'est fournie quant aux types d'emplois occupés à six mois par les diplômés. La restructuration récente de l'offre de masters explique sans doute en partie ce manque de visibilité.

Un processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation est à l'œuvre. Les évaluations réalisées par les étudiants conduisent à des aménagements.

Résultats constatés

Le dossier annonce une augmentation de 40 % des effectifs en M1, 5 inscriptions externes en M2. Le rayonnement et l'attractivité du master restent perfectibles mais les ambitions sont claires et la dynamique positive.

Les données sur la réussite des étudiants sont partielles et ne permettent pas d'émettre un avis objectif sur son évolution. Le tableau d'indicateurs annonce 71 % de réussite en M1, sans détailler la réussite par parcours. On relève 74 % de diplômés en 2018-2019, sans détails par parcours et sans données antérieures pour comparaison. Le suivi des effectifs, des taux de réussite, d'abandons n'est pas assez précis.

Les données fournies ne permettent pas d'avoir une idée claire du devenir des diplômés. Les chiffres ne sont pas représentatifs et le type d'emploi occupé n'est pas spécifié. Si l'insertion professionnelle à 6 mois est présentée comme satisfaisante, les données sont partielles et ne permettent pas d'émettre un avis objectif

(nombre de répondants insuffisant, enquête d'insertion professionnelle à 30 mois non disponible car non significative, absence de données antérieures pour comparaison). Le nombre d'étudiants en doctorat (2 inscrits) est faible et constitue un point d'attention pour ce master. L'équipe souligne que peu de contrats sont financés, ce qui pose obstacle à la poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation à et par la recherche, solidement adossée aux laboratoires.
- Dimension internationale forte.
- Stages obligatoires.
- Pratiques pédagogiques innovantes, en cohérence avec les finalités de la formation.

Principaux points faibles :

- Peu de diplômés en poursuite d'études, alors que c'est l'objectif même de la formation, ce qui constitue un point particulièrement problématique.
- Manque d'outils de suivi à interne (suivi des effectifs, devenir des diplômés) en complément des outils d'assurance qualité de l'université.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master LLCER présente deux parcours à dimension internationale, riches et cohérents. La formation à la recherche et par la recherche y est centrale et les pratiques pédagogiques se veulent motivantes. On pourrait recommander que cette formation, qui présente une démarche scientifique et pédagogique ambitieuse, encourage la poursuite d'études en doctorat, accompagne les volontaires dans la recherche de financement, et les soutiennent dans leur projet. Il serait aussi souhaitable que la formation veille à mettre en place les stratégies nécessaires pour informer les étudiants sur les différentes possibilités de financements de la recherche à leur portée. Un accompagnement plus étroit dans la recherche de ces financements permettrait de rendre la poursuite d'études réalisable.

MASTER MIGRATIONS INTERNATIONALES

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Migrations internationales* de l'Université de Poitiers est une formation en deux ans spécialisée sur les migrations et affirmant une pluridisciplinarité associant géographie, démographie, histoire, sociologie et droit - la place première de la géographie n'en ressort pas moins et est assumée comme telle. Cette formation qui bénéficie d'une mention dérogatoire est bien identifiée nationalement, depuis 2004, et bénéficie du développement à Poitiers, depuis trente ans, du laboratoire Migrinter (unité mixte de recherche – UMR 7301) spécialisé sur ces enjeux. La formation a été remaniée en 2018 dans le sens de dégager deux parcours indifférenciés professionnels et de recherche : *Acteurs et institutions des migrations de l'accueil et de la solidarité internationale*, autour des métiers de l'accueil et de la lutte contre les discriminations ; *Dynamiques des systèmes migratoires : parcours et espaces de la migration internationale*, autour des métiers de l'expertise en prise avec les circulations migratoires. La première année du master (M1) est un tronc commun et les parcours sont identifiés en deuxième année (M2). La formation est délivrée en présentiel à l'UFR Sciences humaines et Arts de Poitiers, sur le site Campus et, en cohérence, à proximité des locaux du laboratoire Migrinter. Chaque parcours comprend 600 heures en présentiel, sachant que le quatrième semestre est entièrement dédié au stage.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont clairs et cohérents, explicités tant en termes de connaissances des populations migrantes et leurs trajectoires, qu'en termes de compétences à acquérir par rapport aux métiers visés, type chargés d'études ou chargés de mission opérationnelle, ou coordinateurs de projet, à échelle locale, nationale ou internationale. Les deux parcours explicitent bien les débouchés et les compétences *ad hoc*. Les enseignements sont cohérents par rapport à ces objectifs et les métiers accessibles bien décrits. Les poursuites d'étude en thèse sont documentées. Un extrait de la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) dérogatoire (en cours de validation) est jointe en annexe, attestant l'attention à une démarche en (blocs de) compétences. En revanche, il n'y a pas de supplément au diplôme fourni au dossier.

Positionnement dans l'environnement

La mention de master *Migrations internationales* de l'Université de Poitiers, par sa singularité, n'entre en doublon avec aucune autre mention du site. Elle est bien identifiée nationalement, et ce de façon désormais bien installée (puisque existant depuis 2004). L'ouverture en 2020 d'une mention dérogatoire « migrations » à l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne / EHESS, en lien à l'Institut Convergences Migrations (ICM), est bien relevée et n'est pas de nature à remettre directement en cause la position de Poitiers liée au laboratoire bien reconnu Migrinter.

L'adossement à l'unité de recherche Migrinter, bien visible dans le paysage scientifique national et en partenariat avec tout un réseau scientifique élargi à l'international, garantit un environnement de qualité en matière de recherche ; à la fois les enseignants-chercheurs et les chercheurs CNRS qui interviennent dans la formation et la portent conjointement, ce qui constitue une intéressante spécificité de ce master, sont ainsi des spécialistes eux-aussi reconnus et font lien avec la recherche - y compris par effet de proximité de site avec les lieux d'enseignement - tout comme sont significatifs un certain nombre d'accueils en stage d'étudiants de la formation au sein du laboratoire, et plus largement les interactions pédagogiques avec les recherches en cours et les séminaires de l'unité.

L'environnement socio-économique pourrait être décrit avec plus de précision, puisque l'on perçoit un enjeu de différenciation des deux parcours à ce sujet, au niveau des intervenants. Il ne fait pas de doute que la formation mobilise de nombreux intervenants extérieurs (à hauteur d'environ la moitié des volumes de la formation) et garantit à ce titre une réelle professionnalisation, mais la liste en annexe 2a ne précise pas leur qualité, ce qui serait précieux pour percevoir plus finement la cohérence dans chacun des deux parcours. Les volumes horaires affectés à ces intervenants pourraient aussi être un peu précisés, puisqu'un enjeu

d'éclatement relatif semble avoir été pointé en conseil de perfectionnement et a donné lieu, à bon droit, à la mission d'un référent dans l'équipe pédagogique.

En termes de coopération internationale, un double diplôme fonctionne avec l'Université de la Corogne (quatre mobilités sortantes sur l'année d'écriture du bilan). Des projets d'internationalisation avec des universités africaines sont signalées avec précision, mais elles ne sont pas mises en œuvre à ce jour. Compte tenu du positionnement de la formation sur les migrations internationales, on pourrait imaginer le profit de plus de coopérations internationales et de mobilités étudiantes. Nationalement, les coopérations avec l'Institut Convergences Migration (ICM) pourraient également être renforcées, même si l'on sait de tels développements effectivement chronophages et longs à établir.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation sur deux ans est bien lisible. La première année comprend un tronc commun, en termes de méthodes qualitatives et quantitatives, de connaissances des migrations (les théories et les enjeux de circulations) et les démarches d'étude (avec un stage de 4 semaines obligatoire), ainsi qu'une langue vivante et des unités d'enseignement (UE) introduisant les deux parcours de M2. La deuxième année se compose d'enseignements d'approfondissement communs puis spécifiques à chaque parcours, en connaissances à acquérir et en méthodes, débouchant sur le stage (12 semaines minimum) et mémoire terminaux. Les cours des deux parcours sont bien présentés ; en revanche, les volumes horaires affectés par UE ne sont pas précisés, ce qui aurait été intéressant. La progressivité construite ressort comme bien pensée et la logique du « projet étudiant personnel » comme fil rouge de la formation est cohérente. L'effort de mutualisation du socle en M1 (y compris avec un autre master) afin de dégager des moyens horaires pour les parcours de M2 est rationnel. La place du stage de M1 apparaît à réfléchir et consolider, tout comme la différenciation entre les deux parcours. Rien n'est en revanche dit sur l'utilisation du numérique dans la formation.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est cohérente par rapport à la formation de master ; elle est d'abord composée de membres de la section 23 - Géographie physique, humaine, économique et régionale (ce qui explique l'attention affichée à la géographie, logiquement) ; la section 19 - Sociologie, démographie pourrait être davantage présente pour attester la pluridisciplinarité et par rapport aux points distinctifs des deux parcours, qui semblent bien ancrés en sciences sociales. L'appui sur le laboratoire Migrinter est d'évidence un plus pour associer des chercheurs à l'enseignement. Comme l'autoévaluation le note, l'engagement de l'équipe, au vu du nombre d'équivalent temps pleins (ETP), pourrait atteindre quelque limite quant à l'encadrement de deux parcours. La part d'intervenants extérieurs est très conséquente, ce qui est un plus en professionnalisation, mais risque d'éparpiller les contenus lorsque la part dépasse 40 voire 50 % des enseignements. Le socle d'enseignants-chercheurs est essentiel au pilotage, les responsabilités pédagogiques sont bien décrites sur ce plan.

Le conseil de perfectionnement est mis en place, des comptes rendus de réunions détaillés sont joints, une part de normalisation (y compris sur la forme) permettrait un suivi plus aisé à lire des mesures au fil du temps. Les réunions témoignent d'un engagement réel dans la démarche, et des actions d'évaluation également pertinentes.

Les modalités de contrôle des connaissances sont très bien explicitées. Un descriptif pertinent de la formation en blocs de compétences est également fourni. Le supplément au diplôme n'est en revanche pas transmis.

Dispositif d'assurance qualité

Les informations liées aux candidatures et aux bassins de recrutement des étudiants sont bien fournis, y compris avec des cartes, de même que des indicateurs d'insertion professionnelle. Ces derniers pourraient être systématisés par une enquête d'insertion *ad hoc* auprès des anciens étudiants. Des tableaux de caractérisation de la formation sont utiles quant aux effectifs, la réussite en M1, le taux de diplomation, etc.

La démarche d'évaluation de la formation par les étudiants via un questionnaire en ligne est intéressante, le taux de réponse (28 %) reste à consolider pour en faire un outil d'appréciation efficace. Le conseil de perfectionnement semble jouer son rôle, puisque des évolutions ont été impulsées suite aux discussions qui s'y sont déroulées.

Résultats constatés

Les résultats fournis, avec précision, concernent l'année 2018-2019 et non l'ensemble de la période à apprécier. Des statistiques suivies chaque année ne figurent pas au dossier.

Pour 2018-2019, on relève 85 candidatures, soit une liste d'attente de 35 personnes, toutes finalement acceptées.

Le taux de réussite en M1 est de 77 %, ce qui est satisfaisant au vu des situations individuelles possibles, stages à trouver, etc. ; le taux de réussite en M2 est de 78 %, avec pour obstacle détecté la finalisation du mémoire et les étudiants salariés, de façon classique.

Les indicateurs d'insertion professionnelle pourraient être renforcés, et produits annuellement. Pour les diplômés 2017/2018, l'insertion à 6 mois est de 5 sur 11 répondants, ce qui ne permet pas de conclure de façon bien assise. Des statistiques sur d'autres périodes (18 ou 30 mois) seraient bienvenues. Il n'y a pas d'information sur l'adéquation entre l'emploi trouvé et le domaine/niveau d'étude, ni sur les rémunérations. On note des poursuites en doctorat de géographie (3 en 2020, mais 0 en 2019).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation distinctive sur les migrations internationales, dont la spécialisation, à fort potentiel d'actualité, bénéficie d'une réelle visibilité nationale.
- Une organisation M1-M2 en enseignements et blocs de compétences spécialisée et cohérente par rapport aux objectifs et aux métiers visés.
- Un engagement de l'équipe pédagogique et des démarches d'évaluation et autoévaluation mises en place.
- Un conseil de perfectionnement qui peut permettre d'impulser des évolutions dans la formation.
- Des interactions enseignement-recherche en synergie via le laboratoire Migrinter.

Principaux points faibles :

- Une internationalisation trop limitée compte tenu de la thématique même de spécialité de la formation ciblée sur les migrations internationales.
- Un outillage d'indicateurs de suivi des diplômés insuffisant.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master mention *Migrations internationales* de l'université de Poitiers est une formation de qualité et bien identifiée dans le champ national, avec une attractivité réelle en termes d'origine des étudiants et via une offre sur deux ans permettant une spécialisation véritable sur cet enjeu fondamental de nos sociétés actuelles à l'heure de la globalisation, qui plus est abordée ici avec deux parcours fins pour 'coller' au mieux aux débouchés professionnels, en termes de chargés de mission opérationnels ou de chargés d'études, aussi bien dans des organismes internationaux que nationaux et locaux pour les problématiques d'insertion sociale. L'équipe pédagogique apparaît très engagée et bénéficie, tout comme les étudiants, des synergies en recherche avec le laboratoire Migrinter. Le conseil de perfectionnement fonctionne et des démarches d'évaluation ont été mises en place, ce qui est à encourager.

L'encadrement du master en enseignants-chercheurs gagnerait à être renforcé (et pas uniquement en géographie, mais aussi en sociologie, etc.) pour asseoir durablement les deux parcours, et éviter des effets de substitution entre enseignants-chercheurs et vacataires professionnels, dont le rôle dans la formation est complémentaire. L'apport très réel des professionnels serait à mieux décrire par objectifs et compétences à acquérir pour les étudiants. L'internationalisation du diplôme, au vu de sa thématique pluri-échelles, serait à renforcer en termes de coopérations ou conventions (ou chercheurs invités, école d'été et autres pistes), de même que l'outillage de suivi des diplômés, pour objectiver l'attractivité et les résultats du master.

L'équipe pédagogique pourrait enfin envisager d'étudier un parcours unique avec des options au niveau des UE, pour être plus fluide au niveau des choix pour les étudiants.

MASTER MONDES MÉDIÉVAUX

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Créé en 2018, le master mention *Mondes médiévaux* entend offrir une formation transdisciplinaire d'excellence dans le domaine des études médiévales. Ses objectifs sont de proposer une initiation à la recherche en vue de la poursuite d'études, tout en renforçant une culture générale pluridisciplinaire et en favorisant l'acquisition de compétences professionnelles en matière de gestion de projets, de valorisation de la recherche et de communication culturelle. Les cours sont dispensés en formation initiale sur le site de centre-ville de l'Université de Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et compétences à acquérir sont clairement exposés dans la fiche d'informations en ligne qui met l'accent sur la finalité première du master, la formation de futurs chercheurs et enseignants. Les débouchés professionnels de la formation sont bien identifiés, qu'il s'agisse de l'insertion immédiate (métiers du patrimoine, de l'édition, des musées, des archives, archéologie de terrain) ou différée, moyennant la poursuite d'études (doctorat et concours de l'enseignement). La fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention n'était pas encore publiée lors de la mise en place du master en 2018.

Positionnement dans l'environnement

Mettant en avant sa dimension interdisciplinaire et ses approches méthodologiques, la formation revendique un positionnement original, y compris au sein de la petite dizaine de formations nationales qui partagent ce même intitulé. Elle ne souffre d'aucune concurrence dans l'espace régional du Centre-Ouest et Nord-Ouest. Le positionnement par rapport au *master Histoire, civilisations, patrimoine* de l'Université de Poitiers n'est pas analysé.

Le master est adossé au Centre d'Études Supérieures de la Civilisation Médiévale (CESCM) - Unité Mixte de Recherche 7302, dont la quasi-totalité des membres de l'équipe pédagogiques proviennent, auxquels peuvent s'ajouter des chercheurs étrangers accueillis par le laboratoire. L'articulation avec la recherche est de qualité et la formation s'appuie sur un laboratoire à haut potentiel, ce qui lui donne une visibilité nationale.

Des partenariats ont été noués avec des institutions publiques locales (Institut National de la Recherche en Archéologie Préventive, Direction Régionale des Affaires Culturelles, archives) afin de faciliter les stages des étudiants notamment. Le dossier ne dit rien des conventions formelles qui auraient pu être signées.

La formation bénéficie de la présence de nombreux chercheurs internationaux au CESCM, mais ces contacts n'ont pas donné lieu à des partenariats institutionnalisés.

Organisation pédagogique de la formation

Le champ de formations *Sciences humaines, lettres, langues et arts* (SHLLA) qui porte ce master impose des enseignements mutualisés à hauteur de 50 % en première année de master (M1) si bien que la mention *Mondes médiévaux* se structure autour d'un tronc commun qui représente 60 % des enseignements en semestres 1 et 2. Dans une logique de spécialisation progressive, la deuxième année (M2) fait en revanche une plus large part à la singularisation des parcours étudiants, moyennant des cours de spécialité, la rédaction d'un mémoire de recherche abouti et un stage obligatoire de deux mois en semestre 3, lequel répond également au cadrage propre au champ de formations SHLLA.

Dans la perspective d'offrir une formation à la recherche par la recherche, 40 % environ du volume horaire de l'apprentissage s'effectue dans le cadre de travaux dirigés (TD) dédiés à des enseignements méthodologiques,

informatiques et techniques. Les étudiants participent activement aux séminaires animés par les membres du laboratoire, aux ateliers et aux diverses manifestations scientifiques programmées annuellement et ils peuvent se former dans les champs de recherches diversifiés du laboratoire. L'association entre master et CESCUM est étroite.

La formation donne une place importante à l'approche par compétences et met en œuvre le système de crédits ECTS.

Le dossier fournit peu de précisions sur les pratiques numériques (ateliers spécialisés) et la pédagogie innovante (chiffrée à 90 heures sans plus de détail).

Les compétences linguistiques sont valorisées, langue ancienne et langue vivante à hauteur de 60 heures chacune. Les cours d'anglais sont obligatoires sur les 4 semestres et comptent pour 6 crédits ECTS/semestre au minimum. Le master ne dispose pas de conventions formalisées pour les échanges internationaux. Le dossier met en avant les réseaux internationaux du laboratoire et les partenariats pédagogiques en cours de développement avec les universités de Leeds et de Knoxville (au Texas), de même que les accords Erasmus conclus avec 66 universités européennes. Cela dit, les échanges ponctuels signalés ne sont pas chiffrés et le dossier ne donne pas d'information précise sur la mobilité entrante ou sortante.

Pilotage de la formation

La formation profite d'une équipe pédagogique statutaire nombreuse et particulièrement qualifiée, formée actuellement de 7 professeurs des universités (PR), de 11 maîtres de conférence (MCF) et de 4 chercheurs du CNRS. Son caractère pluridisciplinaire (historiens, historiens de l'art, archéologues, littéraires, philologues ou musicologues) est parfaitement adapté aux contenus et finalités de la formation et garantit la qualité de l'encadrement dans toutes les disciplines représentées dans la mention. La part des enseignements techniques disciplinaires confiés à des intervenants extérieurs (archéologues, conservateur, formation aux outils numériques) est réduite à moins de 10 % des heures dispensées pour un étudiant, justifiée par la nature du projet de formation.

La formation dispose de moyens matériels et administratifs satisfaisants : aux personnels et structures de l'UFR Sciences humaines et Arts s'ajoutent les personnels de soutien issus du laboratoire, les services et les importantes ressources documentaires du CESCUM.

Le conseil de perfectionnement, réuni annuellement, a mis en place un suivi des diplômés. Les modalités du pilotage de la formation restent néanmoins très floues.

Dispositif d'assurance qualité

Un conseil de perfectionnement, qui accueille étudiants et intervenants extérieurs, se réunit chaque année. Il facilite l'amélioration de la formation, pointe du doigt les ajustements nécessaires. En témoigne la révision du document MCCC (modalités de contrôle des connaissances et des compétences) communiqué aux étudiants faisant suite aux remarques du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

La première promotion, en 2018-2019, comportait 30 étudiants en M1. Le dossier précise que les effectifs sont stables depuis lors et se maintiennent autour de 50-60 inscrits mais les chiffres précis par année n'apparaissent pas dans les annexes fournies. Un *numerus clausus* de 25 étudiants en M1 a été instauré à la rentrée 2020 afin de sélectionner les étudiants. Le dossier fait état d'un taux de remplissage de 60 % en M1 mais les indicateurs tels que le nombre ou la nature des dossiers de candidatures reçus sont absents si bien qu'il est difficile de mesurer l'attractivité de la formation. Il est simplement fait mention d'un taux de pression à 0,8 %, sans autre détail.

La nouveauté du master ne permet pas de juger correctement des résultats, par manque de recul et de données recueillies. On notera simplement que le master affiche un taux de réussite de 80 % en M1 pour la première promotion, ce qui est correct, mais un pourcentage de 44 % seulement de diplômés à l'issue du M2, ce qui est bien faible. Le taux de redoublement en M2 de cette première promotion est très élevé, à 41 %, ce qui interroge car le rapport ne donne pas d'explication sur cette situation.

L'enquête d'insertion à 6 mois pour cette première promotion de 15 diplômés fait apparaître un diplômé en emploi et 2 diplômés inscrits en doctorat, ce qui est intéressant pour une formation où le passage entre le master et le doctorat se fait souvent par l'intermédiaire de la préparation préalable de l'agrégation. Des questionnaires ont été envoyés et les enquêtes de suivi des diplômés sont en cours.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bon ancrage régional.
- Articulation avec le CESCO, un centre reconnu internationalement.
- Pluridisciplinarité de la formation.
- Qualité et diversité de l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- Faible taux de réussite en M2 pour la première promotion.
- Absence de formalisation des partenariats (en particulier à l'international).

Analyse des perspectives et recommandations :

Adossé à un laboratoire reconnu, le master *Monde médiévaux* de l'Université de Poitiers dispose d'une équipe pédagogique nombreuse et de qualité ainsi que d'un bon ancrage régional, ce qui est un atout ; le développement de compétences transversales constitue un autre point fort.

Les premiers résultats ont conduit les porteurs de la mention à procéder à des ajustements. La maquette semble encore en phase de rodage et des efforts ont été faits pour l'adapter aux différents cadrages. Il faudra suivre avec attention l'évolution des taux de réussite, de poursuite d'études et d'insertion.

La qualité de la formation et de l'équipe pédagogique laisse toutefois présager une évolution positive et l'on ne peut qu'encourager la mise en œuvre du projet de master Erasmus Mundus, à même de corriger les points faibles en matière d'ouverture à l'international et de formaliser des partenariats européens et extra-européens.

MASTER MUSICOLOGIE

Établissements

Université de Poitiers

Université de Tours

Présentation de la formation

Le master *Musicologie* commun aux universités de Poitiers et de Tours depuis 2018 comporte deux parcours : *Recherche et pratiques d'ensemble* (MRPE, 596 heures) sous la responsabilité de l'Université de Poitiers ; *Musique et sciences humaines* (MSH, 433 heures auxquelles s'ajoute un stage) sous celle de l'Université de Tours. Le premier parcours forme au métier de musicien interprète de la musique ancienne et du spectacle vivant. Le second forme à l'enseignement et à la recherche en musicologie, aux métiers de la médiation, de la documentation et de l'édition musicales.

La formation bénéficie d'un partenariat avec une structure de production et de diffusion de la musique, constituée par : L'Abbaye aux Dames (cité musicale de Saintes) ; le pôle d'enseignement supérieur Aliénor (Poitiers).

Analyse

Finalité de la formation

Le parcours *Musique et sciences humaines* (MSH) vise les débouchés classiques que sont l'enseignement secondaire et supérieur, le doctorat, ainsi que les métiers de la recherche, de la médiation et de l'édition musicale. Le parcours *Recherche et pratiques d'ensemble* (MRPE), axé sur la pratique musicale, prépare au métier de musicien spécialisé dans la musique ancienne ou les musiques classique et romantique jouées sur instruments anciens ainsi qu'à différents métiers du spectacle vivant et au doctorat d'interprète.

Les métiers indiqués correspondent bien au contenu de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Ce master de musicologie est issu de masters plus généralistes des universités de Tours et de Poitiers : le master mention *Civilisations : histoire, patrimoine et sources* spécialité *Musique (recherche et pratiques d'ensemble)* et spécialité *Mondes modernes et contemporains* de l'Université de Poitiers ; le master mention *Lettres, arts et humanités* spécialité *Musicologie* de l'Université de Tours. Ce recentrement disciplinaire affirme une spécialisation qui se veut unique dans la moitié Ouest de la France, entre Paris et Toulouse et résulte d'une véritable réflexion sur l'offre territoriale en matière de musicologie ; les deux parcours proposés sont par ailleurs sans équivalent au niveau national.

L'enseignement est adossé à quatre laboratoires de recherche des deux universités : le Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et musicologie (CRIHAM, Equipe d'Accueil (EA) 4270 ; Poitiers), le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM, unité mixte de recherche (UMR) 7302 ; Poitiers), Interactions culturelles et discursives (ICD, EA 6297 ; Tours) et le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR, UMR 7323 ; Tours), dont trois ne sont pas spécifiquement consacrés à la musique mais dont les périodes historiques concernées (Moyen-âge et Renaissance) vont venir étayer le parcours MRPE d'un point de vue culturel et historique plus large.

Les partenariats avec L'Abbaye aux dames (Saintes) et le pôle Aliénor (Poitiers) assurent l'articulation avec le monde du spectacle vivant et l'enseignement musical spécialisé, malgré l'éloignement géographique de Saintes par rapport à Tours (240 km) et Poitiers (140 km). Une journée de rencontre avec les professionnels du secteur musical et musicologique permet à l'ensemble des étudiants une découverte des débouchés au plan national.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée sur quatre semestres avec la présence d'un tronc commun aux deux parcours. En première année de master (M1), la mutualisation permet l'acquisition d'outils méthodologiques et numériques, tandis qu'en deuxième année (M2), elle porte essentiellement sur la recherche de stage, l'insertion professionnelle, les langues, la préparation du mémoire. L'enseignement de l'anglais est présent dans tous les semestres, même si le détail horaire n'est pas précisé. Un stage d'un mois minimum est obligatoire en parcours MSH, remplacé en parcours MRPE par la participation à des productions professionnelles.

L'Université de Poitiers n'a pas mis au point de référentiel de compétences, estimant que le détail des enseignements suffisait, ce qui ne permet pas véritablement d'évaluer la progressivité des parcours. Le détail des enseignements suivis, et l'identification précise, pour chaque cours, des objectifs visés et des compétences acquises (pratique instrumentale, connaissances théoriques du matériau spécifique qu'est la partition, connaissances en histoire de la musique, époque par époque, compétences numériques, pratique de l'anglais et insertion professionnelle) est suffisamment éclairant et adapté au cursus proposé.

L'initiation à la recherche est bien présente tout comme celle à l'environnement professionnel.

La mobilité des étudiants à l'étranger est encore assez faible, ce dont l'équipe pédagogique a conscience.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée de cinq enseignants chercheurs (dont 3 professeurs des universités - PR) à l'Université de Poitiers et 13 à l'Université de Tours (dont 2 PR), nettement majoritaire. Elle comprend également des intervenants du Pôle Aliénor et de l'Abbaye aux Dames – cité de la musique de Saintes qui prennent en charge 63 % des cours du parcours MRPE. On note l'intervention de chercheurs ou enseignants français ou étrangers renommés soit dans le tronc commun, soit lors de séminaires du parcours MSH, ce qui permet de diversifier les approches de la musicologie proposées aux étudiants.

Si la formation bénéficie de secrétariat, équipes administratives, techniciens audiovisuel, documentalistes, il est clair que l'Université de Tours est mieux dotée que celle de Poitiers. Le dossier relève d'ailleurs ce déficit de personnel à Poitiers.

L'équipe s'est adaptée aux conditions de la pandémie en se formant aux techniques numériques. Il est à remarquer que ce passage au distanciel est particulièrement dommageable pour les disciplines musicales, et ne saurait perdurer, tout au moins dans son usage massif.

Le conseil de perfectionnement est composé du directeur de la formation et des responsables de mention, d'un représentant de chaque laboratoire et de chaque structure partenaire, ainsi que de quatre étudiants. On peut regretter qu'il ne comprenne pas de personnalités extérieures. Le conseil se réunit en principe deux fois par an mais certaines réunions ont lieu sans les étudiants ce qui est inhabituel : cette disposition spécifique devrait être au minimum justifiée, pour en démontrer la nécessité ou la fécondité (le dossier précise que ces réunions se font « dans la continuité des réunions faites avec les délégués étudiants », ce qui implique que leur présence pourrait finalement être requise). La lecture de procès-verbaux fait apparaître les difficultés liées au transport des étudiants sur les différents sites, point dont l'équipe de formation a conscience, et qui fait l'objet d'une réflexion spécifique. L'équipe enseignante a ainsi choisi, de manière tout à fait judicieuse et indépendamment des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie, de dispenser certains enseignements en distanciel, afin de réduire les déplacements des étudiants d'un site à l'autre.

L'évaluation se déroule essentiellement par contrôle continu, avec une plus grande part d'examen terminal en M2 des deux parcours.

Dispositif d'assurance qualité

Le processus d'amélioration de la formation est très bien renseigné et montre que des modifications ont été apportées et déjà été effectuées suite aux enquêtes auprès des étudiants et aux réunions du conseil de perfectionnement. Il est encore trop tôt pour analyser le devenir des diplômés. On constate qu'en février 2019, trois étudiants sur les quatre ayant répondu à l'enquête occupent un emploi.

L'autoévaluation par les étudiants n'est pas révélatrice du fait du peu de réponses au questionnaire envoyé. Cette faible participation semble due au fait que le dialogue entre l'équipe de la formation et les étudiants est ouvert et continu : deux réunions par semestre sont proposées par le porteur de la mention et les responsables de parcours avec les étudiants ; les comptes-rendus détaillés attestent des discussions sérieuses qui y ont lieu, quant aux enseignements et à la structuration de la formation, dans le temps et dans l'espace. On constate

par ailleurs une disparité de réactivité aux questionnaires, entre les deux universités concernées : le dossier présenté note que les étudiants de Tours n'ont sans doute pas été suffisamment incités à répondre à ces questionnaires.

Résultats constatés

Parti de 20 étudiants par année et par parcours à la création du master en 2018, l'effectif s'est stabilisé autour de 40 étudiants sur l'ensemble de la formation, recrutés sur concours. Le nombre de candidats au parcours MSH a nettement augmenté et la formation recrute désormais au-delà des universités de Poitiers et de Tours. Le recrutement de ce master s'effectue au niveau national et international. Les effectifs se sont stabilisés autour de 40 étudiants pour l'ensemble des deux parcours (le taux de remplissage est de 27 % en M1 et 35 % en M2).

Le taux de réussite est difficile à évaluer du fait de la jeunesse de la formation et de la présentation des résultats. Pour l'année 2018-2019, le taux de réussite observé est de 100 % pour le parcours MSH mais semble de 41,66 % si l'on réunit les deux parcours. En M1, il serait de 63 % en MRPE et 54 % en MSH.

Le suivi des diplômés est en place même si l'équipe manque encore de recul pour en tirer des conséquences, du fait du petit nombre d'étudiants concernés : 3 étudiants sur 3 étudiants répondant à l'enquête d'insertion à 6 mois occupent un emploi en février 2019

Conclusion

Principaux points forts :

- Originalité de la formation par rapport à l'offre nationale en musicologie.
- Partenariats dans le secteur de la musique vivante.
- Qualité des enseignants et intervenants extérieurs.
- Forte capacité d'adaptation face aux difficultés rencontrées.

Principaux points faibles :

- Composition et fonctionnement non réglementaires du conseil de perfectionnement.
- Difficultés d'organisation générées par les différents sites tant universitaires (Tours et Poitiers) que partenariaux (Saintes) ; difficultés à articuler les contenus nécessaires aux deux parcours.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Musicologie* des universités de Tours et Poitiers est une formation originale et attractive par les deux parcours qu'elle propose, l'un plus axé sur la pratique (MRPE), l'autre sur la recherche (MSH), ainsi que par les partenariats qu'elle a développés. Ainsi que l'indique le dossier, il serait judicieux d'étendre ceux-ci au plan international.

D'un point de vue organisationnel, la multiplicité des lieux de cours, pointée par le dossier, appelle sans doute une réponse appropriée, telle la localisation d'une année d'études dans une ville afin de faciliter le quotidien des étudiants. Cette solution, proposée dans le dossier, paraît effectivement tout à fait adéquate, et devrait être mise en place de manière assez urgente.

Le conseil de perfectionnement gagnerait à se tenir en présence des étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants à se développer, ce qui est prévu également.

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Philosophie* de l'Université de Poitiers (UP) est une formation disciplinaire d'une durée de deux ans ayant des objectifs à la fois scientifiques et professionnalisants. Deux parcours sont proposés : *Philosophie politique et histoire de la philosophie* ; *Médiations et société*. Le premier parcours a comme finalité principale à la fois de préparer aux concours de l'enseignement et d'être une initiation à la recherche. Il permet une poursuite en doctorat en vue de devenir enseignant-chercheur spécialiste en *métaphysique allemande et philosophie pratique* (MAPP), axes principaux de l'équipe de recherche du laboratoire (MAPP/ équipe d'accueil (EA) 2626). Le second parcours, adossé à la même formation disciplinaire exigeante, ouvre plus spécifiquement sur d'autres débouchés, pour lesquels les connaissances et les compétences des étudiants de master en philosophie sont recherchées : par exemple les métiers liés à l'information, la communication et la culture, ou encore les professions liées à la médiation sociale.

Analyse

Finalité de la formation

En s'appuyant sur l'acquis du référentiel de compétences en licence, les objectifs pédagogiques et scientifiques du master de philosophie prolongent, renforcent et élargissent ceux précédemment obtenus : en particulier, en matière d'apprentissage méthodologique, d'acquisition et de maîtrise de compétences et des savoirs. Il garantit l'obtention d'une solide culture disciplinaire afin de préparer les concours sélectifs de l'Éducation nationale (Agrégation & Capes) ainsi que ceux de la fonction publique nationale ou territoriale.

Cette formation permet l'acquisition d'un diplôme de master disciplinaire, avec le parcours *Philosophie politique et histoire de la philosophie* marqué par un fort ancrage en philosophie allemande ; elle ouvre en outre à des professions mobilisant des expertises en médiation, par le biais du parcours *Médiations et société*. Dans les deux parcours, l'unité d'enseignement (UE) *Philosophie de la justice* est particulièrement précieuse pour développer les compétences des étudiants en terme de philosophie morale et politique, ainsi que des compétences plus spécifiques, nécessaires à l'exercice de la médiation notamment dans les professions juridiques et en termes de médiation sociale (gestion des conflits, étude de cas). La formation propose manifestement d'acquérir des compétences spécifiques, doublées d'une expérience pratique (stage obligatoire). Elle n'indique pas de débouchés directs sur des professions définies, ce qui est en cohérence avec les attentes des étudiants qui choisissent cette formation (cf. plus bas, résultats).

Positionnement dans l'environnement

Le master *Philosophie* de l'UFR Sciences humaines et Arts (UFR SHA) est porté par l'UP, deuxième pôle universitaire de la région Nouvelle-Aquitaine, après Bordeaux, classé troisième établissement au niveau du Grand Sud-Ouest, derrière les universités de Bordeaux et de Nantes. Il bénéficie ainsi d'un pouvoir d'attraction auprès des territoires locaux, mais également de relations privilégiées avec les secteurs culturels et socio-économiques.

Ce master favorise l'insertion professionnelle des étudiants, et tout particulièrement le parcours *Médiations et société*. L'UFR SHA situé en centre-ville, privilégie d'étroites relations avec les autres disciplines des sciences humaines (intervention d'enseignants appartenant aux départements des sciences de l'éducation, psychologie, droit) et favorise ainsi les collaborations scientifiques avec les institutions culturelles et les acteurs socio-économiques locaux, notamment par le biais d'un partenariat avec l'École des Avocats du Centre Ouest (ECO). Des collaborations sont également en place avec les centres documentaires (Médiathèque François Mitterrand de Poitiers, Bibliothèques universitaires), les services patrimoniaux et culturels (Service de la Culture et du Patrimoine du Grand Poitiers, Théâtre Auditorium de Poitiers) ; les institutions scientifiques (Espace Pierre Mendès France de Poitiers).

La convention avec l'Institut Catholique de Paris (ICP) permet aux étudiants de cet établissement d'enseignement supérieur privé de poursuivre un doctorat de philosophie à l'Université de Poitiers. Cette convention donne lieu à des collaborations scientifiques fructueuses entre les enseignants-chercheurs en philosophie de l'UP et de l'ICP.

La formation est en lien étroit avec les laboratoires de recherche suivants : l'équipe de recherche MAPP ; la Maison des sciences de l'Homme et de la société (MSHS) de Poitiers ; l'école doctorale *Humanités* (ED 612) ; d'autres équipes de recherches rattachées à cette école doctorale : le Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et musicologie (CRIHAM), le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM), unité mixte de recherche (UMR) 7302 ; l'équipe Hellénisation et romanisation dans le Monde Antique (HeRMA, EA 3811). Pour l'essentiel, les enseignements du master sont effectués par des membres du laboratoire (MAPP), ce qui permet d'assurer des liens avec ces axes de recherches et conduisent les étudiants à prendre conscience des exigences et des enjeux du monde de la recherche.

Par ailleurs, le master est lié à des programmes de mobilité internationale des étudiants et a mis en place des conventions de double diplôme avec les universités de Temuco (Chili), de Montréal, avec l'Université libre de Bogota, avec l'Université Javeriana (Colombie) et avec l'Université Uninorte (à Baranquilla, Colombie).

Organisation pédagogique de la formation

Celle-ci se fonde sur trois points fondamentaux : un tronc commun fournissant une solide base en première année de master (M1) ; une spécialisation progressive en seconde année (M2) ; une attention particulière à l'application pratique des principes (étude de cas), et une ouverture au monde professionnel. Afin de rendre la formation opérationnelle, le département de philosophie peut s'appuyer sur la multiplicité des services (administratifs, informatique et audiovisuel, ingénieries d'études, le Service Insertion, valorisation des formations et de la Recherche et Communication (InserCom) mais aussi sur les différents services communs de l'université. Le tout témoigne de l'attention apportée par l'Université de Poitiers à l'essor des parcours de master et à l'affirmation d'une réelle continuité pédagogique, entre d'une part, licence et master ; d'autre part, master et doctorat. La spécialisation progressive des étudiants au cours des deux années, avec un tronc commun en M1 et une spécialisation progressive en M2, conduit à une intégration plus assurée dans le M2 parcours *Médiations et société* d'étudiants issus d'autres formations (psychologie, histoire, droits, élèves avocats de l'EOA de Poitiers, etc.).

Le master *Philosophie parcours Médiations et société* comporte des UE dédiées à la connaissance et à l'insertion professionnelles. Des colloques ou des journées d'études scientifiques et professionnelles sont également organisés par les enseignants-chercheurs de l'UP. Ils font appel à des intervenants, qui pour certains ont suivi un cursus en philosophie, mais qui exercent d'autres métiers que ceux de l'enseignement ou de la recherche auprès d'institutions administratives et culturelles locales (médiation, journalisme, métier du livre, conseil en éthique de la santé, etc.). Ces intervenants peuvent ainsi incarner auprès des étudiants la possibilité réelle d'une insertion professionnelle réussie, en adéquation entre leurs attentes en matière de formation philosophique et les possibilités effectives du marché de l'employabilité.

Il existe une possibilité de validations des acquis de l'expérience (VAE) pour l'obtention du M2 parcours *Médiations et société* qui permet une reconnaissance réellement académique des acquis professionnels. Le master de philosophie est ouvert à la reprise d'étude via le service UP&PRO.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par son responsable, en concertation avec le directeur et les enseignants-chercheurs du département de philosophie. Un conseil de perfectionnement, comprenant les enseignants-chercheurs en charge de la formation, les représentants étudiants, un membre du personnel administratif et une personnalité extérieure (Inspecteur Pédagogique Régional), participe au pilotage.

L'équipe pédagogique compte huit titulaires, à laquelle s'ajoutent des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), un allocataire moniteur et des chargés de cours, relativement aux nécessités de la formation. Par ailleurs, d'autres enseignants viennent compléter le dispositif pédagogique du M2 parcours *Médiations et société*. Ils sont issus principalement des départements de droit, de psychologie, des sciences de l'éducation. D'autres encore sont des professionnels de la médiation tels des avocats et des médiateurs, auxquels s'ajoutent des acteurs du monde socioprofessionnel.

Des liens tissés de longue date avec les acteurs culturels et socio-économiques régionaux et hors région favorisent la participation de professionnels au conseil de perfectionnement et à la conception des formations et de leurs pilotages. Ces liens concourent à la bonne insertion des étudiants de l'UP, car ils sont en adéquation avec les réalités du marché de l'emploi. Le stage professionnel obligatoire dans les deux parcours constitue

pour les étudiants l'opportunité de découvrir le monde du travail, qu'il soit éducatif, associatif ou entrepreneurial.

Dispositif d'assurance qualité

La mise en œuvre de modalités pédagogiques actives et diversifiées (classes inversées, évaluations par les pairs, recherche documentaire, usage du numérique dans la pédagogie, etc.), la mise en place d'Autres Pratiques Pédagogiques (APP) et de séances de formation à l'évaluation, rendent efficient le dispositif de l'assurance qualité de la formation master. Ces dispositions spéciales sont rendues visibles et connues des étudiants comme de la communauté pédagogique grâce au site de l'UP.

L'importance de la formation à la pédagogie, assurée conjointement par deux services spécifiques, d'une part le Centre de Ressources d'ingénieries et d'initiatives pédagogiques (CRIPP), d'autre part, le Pédagolab, (CRIPP + le service d'Informatique & Numérique) est fortement reconnue par la communauté des enseignants-chercheurs au sein du département de philosophie. La communauté des enseignants-chercheurs en philosophie procède par une méthode pédagogique inventive : outre les habituels exercices d'explication de texte et de dissertation, sont proposés aux étudiants la réalisation de fiches synthétiques de recherches, d'oraux à plusieurs voix, d'initiation à des types d'écrits divers et spécialisés (ex : compte rendu, recension, préface et post face, note de synthèse). Une attention toute particulière de la communauté universitaire est également apportée à l'enseignement des langues. À l'université de Poitiers, les langues vivantes seront présentes sur les deux années du master (au moins 3 crédits d'enseignement en M1 et au moins 3 en M2).

Résultats constatés

En dehors des résultats au concours de l'enseignement, il existe des difficultés pour interpréter en termes qualitatifs les indicateurs numériques liés aux enquêtes d'insertions professionnelles. En effet, au-delà du très faible taux de retour des enquêtes sur l'insertion professionnelles, il est fort complexe d'évaluer véritablement l'adéquation entre une formation philosophique et une profession correspondant aux attentes réelles des étudiants dans un cadre contractuel peu ou prou précaire.

Le département de philosophie n'entend pas mener une politique restrictive de sélection tant à l'égard des étudiants de l'UP que des étudiants internationaux sollicitant sa formation (82 étudiants dans la formation ; taux de remplissage de 23 %, expliqué par une capacité théorique d'accueil large, due à l'absence de procédure sélective à l'entrée en première année). Il affirme rester un pôle attractif tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, en raison des axes majeurs de son laboratoire (philosophie allemande, médiation, philosophie politique) que développe la communauté des enseignants-chercheurs en philosophie rattachés au centre de recherche.

La récente création (trois ans) d'une double licence *Droit-Philosophie* constitue un important vivier d'attractivité pour les effectifs du master philosophie. L'équipe pédagogique est particulièrement vigilante au maintien des effectifs du master qu'elle souhaite renforcer pour les prochaines années. Elle souhaite accroître la possibilité de suivre cette formation à distance, tout en s'assurant de la stabilité, voire de la progression d'un taux de réussite globalement satisfaisant (51 % en M1 et 64 % en M2). Si les liens entre la licence et le master semblent bons, il apparaît qu'aucune poursuite en doctorat n'est enregistrée, cela étant expliqué par le fait que les étudiants qui choisissent cette formation le font dans l'optique des concours d'enseignement, ou bien dans le cadre d'une professionnalisation courte liée aux métiers requérant des expertises en médiation, notamment juridique. Il est dommage en ce sens que l'expertise en philosophie politique allemande, comme en philosophie morale plus spécifiquement juridique (maîtrise des pratiques traditionnelles de la controverse), acquise par cette formation, ne soit pas investie dans des travaux de recherche ultérieurs, qui pourraient renforcer et dynamiser l'équipe de recherche actuelle. Par ailleurs, l'absence de sélection en première année explique le taux de réussite assez bas à la fin de cette première année (51 %).

Conclusion

Principaux points forts :

- Identité forte (ancrage fort en philosophie allemande, travail sur les outils nécessaires à la médiation sociale et juridique).
- Vocation professionnalisante attractive et adossée à une structure scientifique très sérieuse et à des partenariats solides.

- Encouragement actif à la mobilité internationale des étudiants et à l'internationalisation de la formation.
- Ouverture à la reprise d'études, possibilité de validation des acquis professionnels.

Principaux points faibles :

- Taux de réussite un peu bas pour la première année de master.
- Absence de poursuite des étudiants en doctorat.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le choix qui a été fait de ne pas sélectionner à l'entrée a comme revers le taux de réussite un peu bas en première année. Il conviendrait peut-être de vérifier l'adéquation entre les attentes des étudiants qui s'inscrivent et les objectifs de la formation, et mettre en place un accompagnement plus spécifique. Il conviendrait d'éviter de clore le master sur lui-même, en renforçant la formation vers le doctorat. La mise en place d'une formation en alternance pour le M2 parcours *Médiations et société*, comme indiqué dans le dossier, semble souhaitable pour libérer un temps plus conséquent, dédié à la formation pratique des étudiants.

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Psychologie*, qui se situe sur le campus de l'université, vise à faire acquérir aux étudiants de solides connaissances théoriques et méthodologiques et des savoir-faire dans les divers champs de la psychologie. La formation pour chacun des parcours vise à former des psychologues et le diplôme délivre le titre de Psychologue, selon la loi n°85-872 du 25 juillet 1985 et ses décrets d'application, aux étudiants titulaires d'une licence et d'un master de psychologie. L'objectif commun des sept parcours proposés est de former des psychologues praticiens et/ ou des chercheurs disposant d'un socle de compétences communes, puis déclinées en compétences spécifiques aux parcours, selon les trois domaines de la discipline représentés : psychologie clinique et psychopathologie psychanalytique ; psychologie et psychopathologie cognitives ; psychologie sociale, du travail et des organisations.

Analyse

Finalité de la formation

Le but affiché de la formation est clairement défini : proposer un tronc commun substantiel en première année de master (M1), et une spécialisation progressive en deuxième année de master (M2). L'approche par compétences, et le développement d'autres pratiques, sans pour autant qu'elles ne soient précisées dans le document, ont été pensées dans le but d'accroître l'autonomie des étudiants. La formation se décline en sept parcours, dont les débouchés (professionnalisant ou orientés recherche) sont bien précisés aux étudiants : *Criminologie et victimologie*, (co-habilitation master *Droit criminologie-victimologie* et mutualisation Médecine) ; *Psychologie clinique psychanalytique : cliniques du corporel et du lien* ; *Psychologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adulte : langage, cognition et apprentissage* ; *Psychopathologie cognitive et psychogérontologie : approche clinique, cognitive et comportementale* ; *Psychologie de l'éducation et de la formation : approche cognitive, clinique et institutionnelle de l'apprenant* ; *Ingénierie en psychologie du comportement* ; *Ergonomie et psychologie du travail*. Deux parcours sont nouveaux : le parcours *Psychologie de l'éducation et de la formation* vient répondre à une demande de formation au métier de psychologue de l'Éducation nationale ; il est mutualisé avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Poitiers ; le parcours *Ingénierie et psychologie du comportement* est en lien avec le parcours de master *Sciences humaines pour l'éducation* (analyse des comportements et des problèmes d'exclusion ou de diversité). Les stages occupent une place essentielle dans la formation des étudiants. Le stage a été rendu obligatoire en M1, ce qui répond bien à l'objectif d'une plus grande professionnalisation des étudiants. La recherche comme possible débouché professionnel a été, semble-t-il, revalorisée. La formation est cohérente avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention. En revanche, il n'est pas précisé si cette fiche est connue des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Il est affiché un partenariat multiple avec des entreprises, des structures hospitalières régionales, des institutions sanitaires, sociales et éducatives, des organismes publics et des organismes de formation. Deux parcours sont portés par deux unités de formation et de recherche (UFR) : le parcours *Psychologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adulte : langage, cognition et apprentissage* est porté conjointement par l'UFR Sciences humaines et Arts (SHA) et l'UFR Médecine et Pharmacie ; tandis que le parcours *Criminologie et victimologie* est porté par l'UFR SHA et l'UFR Droit et sciences sociales avec une forte mutualisation. Les partenaires permettent des échanges en matière de formation et de recherche. Les partenaires principaux sont régionaux, ce qui montre que la formation est bien ancrée localement : Centre Hospitalier Universitaire, Centre Hospitalier Henri Laborit, plusieurs Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD), le Centre Référent pour les troubles du Langage (CRTL), Le Centre Ressource pour les Intervenants sur les Auteurs de Violences Sexuelles (CRIA VS) Poitou-Charentes, le CRIA VS de Limoges, la région, le département, la poste, la MAIF, l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT), etc.

Les enseignements spécifiques des différents parcours de master sont en lien avec les thématiques de recherche développées par les enseignants-chercheurs et les chercheurs des trois laboratoires d'appui à la formation : l'Unité de Recherches en Psychopathologie et Psychanalyse (RPpsy) - Composante CAPS, Clinique de l'Acte et Psychosexualité (équipe d'accueil (EA) 4050) ; le Groupe de Recherche et d'Études sociologiques du Centre Ouest (GRESO, EA 3815) ; l'unité mixte de recherche (UMR) Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA, UMR 7295).

Les objectifs de la formation sont inscrits dans la politique scientifique de l'université et les chercheurs, doctorants et docteurs participent aux enseignements, aux encadrements de travaux d'étude et de recherche (TER) et de stages. Les étudiants, sans préciser quel niveau (M1 ou M2) participent aux séminaires de laboratoires. Néanmoins, le planning des enseignements et celui des séminaires de recherche est parfois difficile à faire concorder. L'adossement de la formation à trois laboratoires permet une actualisation constante des enseignements, la participation des étudiants à des activités liées à la recherche. Le CeRCA est le laboratoire d'appui (principal ou associé) de cinq des parcours de la mention. Ceux-ci proposent une formation scientifique dans les domaines d'expertise reconnus de ce laboratoire en recherche fondamentale et appliquée dans les domaines des processus cognitifs et sociaux-cognitifs chez les humains. Les liens entre la formation en master et les écoles doctorales ne sont, apparemment, pas assez développés. Il n'est pas précisé de liens avec des laboratoires de recherche industrielle.

Le programme Erasmus permet d'inciter la collaboration entre universités et la mobilité des étudiants dans l'espace européen. En M2, un semestre à l'étranger est envisageable sous réserve que l'étudiant ait un référent de l'équipe pédagogique pour l'aider dans la conception d'un projet compatible avec l'orientation du parcours concerné. Néanmoins, il n'y a eu aucune mobilité entrante ou sortante depuis 2018 au niveau master. Le département de Psychologie est en partenariat (format ERASMUS +) avec 22 universités européennes, dans 11 pays différents, dans le cadre de mobilités étudiantes en master, ainsi qu'en doctorat pour certaines universités. Pourtant, l'équipe pédagogique ne semble pas préconiser de mobilité aux étudiants réalisant le master pour deux raisons : la spécificité nécessaire des enseignements théoriques et professionnalisants au niveau M2 ; les difficultés de mise en place et de suivi des stages à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

Les parcours débutent dès le M1. L'étudiant peut changer d'orientation au sein de la mention jusqu'en fin de M1. Il existe une organisation continue par UE du semestre 1 (S1) au semestre 4 (S4). Le M1 est consacré aux compétences communes à la mention (33 crédits d'enseignement - ECTS) au travers d'un tronc commun important au S1 (24 crédits ECTS) qui se poursuit au S2 (9 crédits ECTS) et se prolonge au travers des micro-compétences déclinées selon les domaines (21 crédits ECTS : 6 au S1, 15 au S2) et parcours (crédits ECTS au S2). Le stage devenu obligatoire en M1 est de 150 heures minimum, 200 heures maximum (6 crédits ECTS). Les compétences mobilisées par la rédaction du mémoire font partie du tronc commun et donnent lieu à préparation. En M2, le tronc commun représente 25 % et porte sur le mémoire (6 crédits ECTS au S3, 6 crédits ECTS au S4), les langues et l'insertion. La formation à la recherche est pour moitié commune à chacun des domaines tandis que la formation professionnelle et les connaissances nécessaires à l'acquisition des compétences relèvent des parcours. Le stage de M2 réparti en un ou deux stages sur l'année est de 300 à 500 heures minimum. Néanmoins, le début du stage au S2, donc en début d'année civile, pose des difficultés avec le terrain pour certains parcours. La pratique des langues en M1 et M2 (9 crédits ECTS) sera validée par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10, la langue enseignée est l'anglais.

Les travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) constituent quasi la moitié des enseignements, permettant la participation active et dynamique des étudiants (mise en situation, expérimentations, exposés, etc.). Il existe également des cours en petit groupe même en cours magistral (CM) dès le S2 (capacités d'accueil de 10 à 28). Il y a peu ou pas d'utilisation de modalités d'enseignement à distance pré-existantes de type MOOC.

Il existe apparemment des difficultés organisationnelles pour le parcours *Psychologie de l'éducation et de la formation*, dans lequel les enseignements sont communs à deux autres parcours de la mention *Psychologie (Psychologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adulte et Psychologie clinique psychanalytique)* et au master MEEF. Quelques enseignements plus spécifiques au parcours *Psychologie de l'éducation et de la formation* permettraient à ce parcours d'acquies une identité plus forte. Le parcours *Ingénierie en psychologie du comportement* n'a pas encore acquis une pleine visibilité apparemment.

Globalement, les enseignements mutualisés à l'ensemble de la mention (S1) ne font pas toujours sens pour tous les étudiants qui s'engagent en master dans une spécialité / parcours qu'ils veulent privilégier. Le parcours *Ergonomie et psychologie du travail* propose une formation par alternance en apprentissage et par contrat de professionnalisation en M2. L'acquisition en septembre 2020 d'une usine-école permettra pour ce parcours un lien plus concret entre la théorie et la pratique.

Une unité d'enseignement spécifique est consacrée aux techniques et technologies numériques appliquées à la recherche. Les étudiants ont une plateforme à leur disposition, afin de réaliser des travaux en autonomie, d'un volume de 150 heures.

Pilotage de la formation

La formation possède une équipe pédagogique étoffée (33 enseignants - chercheurs en psychologie) avec des spécificités thématiques permettant une expertise dans les différents enseignements engagés. Il y a deux instances de pilotage : l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement. L'équipe est composée des responsables de la mention, des responsables des parcours, des directeurs des laboratoires d'appui, des étudiants tuteurs, des professionnels vacataires issus du monde socio-économique, d'un administratif en appui à la formation. L'équipe pédagogique se réunit à différents moments de l'année. Les responsables de la mention reçoivent aussi les délégués étudiants une fois par semestre et à leur demande si nécessaire. Le conseil de perfectionnement se tient une fois par an. Il est composé des responsables de mention, de parcours, de laboratoires, d'un personnel administratif en lien avec les étudiants, des représentants étudiants des parcours, de membres extérieurs issus du monde économique ou associatif, de structures d'aide à l'insertion et de collectivités territoriales n'intervenant pas dans la formation. Il n'est pas précisé si ce conseil de perfectionnement dispose bien de tous les documents nécessaires à son bon fonctionnement.

Les apports des non-statutaires représentent 32 % des enseignements en master. Il n'est pas précisé si ces intervenants et leurs qualités sont tous connus des étudiants. La rémunération des professionnels qui assurent les séances de reprise de stage est, semble-t-il, problématique car la nature de ces séances est du TP pour pouvoir assurer des petits effectifs, ce qui engendre une rémunération moindre pour les vacataires.

Les règles d'organisation et de compensation des semestres semblent clairement affichées aux étudiants.

Les enseignants ont pu bénéficier de la formation dispensée par le Centre de Ressources d'Ingénierie et d'Initiatives Pédagogiques (CRIIP) sur l'approche par compétences et, plus récemment, sur les usages du numérique et d'enseignement en pédagogie inversée grâce aux outils du CRIIP.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont identifiés (particularité notamment d'une formation en alternance parmi les sept formations proposées).

La formation connaît et publie une information complète sur la réussite de ses étudiants et se devenir des diplômés est analysé sans précision des domaines d'insertion.

La formation met en place un processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation, avec, *a priori*, le conseil de perfectionnement qui se réunit régulièrement et qui contribue à l'évaluation interne de la formation. Les indicateurs sont pré-remplis par le pôle formation et réussite des étudiants, avec les données : du logiciel de scolarité (APOGEE), de relations partenariales (stages), d'affichage de l'offre de formation et du calcul prévisionnel des coûts de formation. Ces données sont complétées par les données de la base paye, et les données du suivi des certifications en langues, et également issues d'enquêtes : d'insertion 2018-2019 à 6 mois (enquête effectuée en février 2019, selon la charte nationale) ; d'insertion 2017-2018 à 6 mois (enquête effectuée, selon la charte nationale, en février 2018).

Le constat est fait d'une difficulté à mobiliser les étudiants à la fin de leur cursus et à + 6 mois et + 1 an pour répondre aux enquêtes concernant l'évaluation des formations et le suivi des étudiants dans leur insertion professionnelle. Le taux moyen de participation des étudiants à ce dispositif d'évaluation des enseignements est relativement faible (12 %).

Résultats constatés

En 2018-2019, la capacité d'accueil est de 132 étudiants en M1, pour un effectif attendu de 115 en M2 (*Criminologie-victimologie* : 18 en M1 – 15 en M2 ; *Psychologie clinique psychanalytique* : 30 en M1, 25 en M2 ; *Psychologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adulte* : 18 en M1, 15 en M2 ; *Psychopathologie cognitive et psychogérontologie* : 18 en M1, 15 en M2 ; *Ergonomie et psychologie du travail* : 18 en M1, 15 en M2 ; *Ingénierie en psychologie du comportement* : 15M1, 15M2 ; *Psychologie de l'éducation et de la formation* : 15M1, 15M2).

En 2017-2018, 89 inscrits et 80 diplômés (89,9 %) ; en 2018-2019, 116 étudiants inscrit et 107 diplômés (81 %). En 2019-2020, 132 étudiants inscrits.

Ces chiffres soulignent, semble-t-il, l'attractivité de cette formation. Le taux de réussite est bon, 80-90 %. En effet, pour l'année 2018-2019, l'effectif total de la formation (M1 et M2) est de 270 étudiants (difficile de comprendre le nombre d'étudiants en M2), le nombre de diplômés est de 107, le nombre de diplômés en poursuite d'études doctorales est très faible (1) et ce chiffre n'est pas vraiment justifié, le nombre de diplômés en emploi en sortie de cursus 6 mois après l'obtention du diplôme est de : 51 étudiants sur 63 étudiants en février 2019.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bon taux d'insertion professionnelle.
- Liens avec des laboratoires de recherche reconnus pour leurs travaux et implication des chercheurs et enseignants-chercheurs dans le suivi des étudiants.
- Collaboration avec des acteurs du bassin local en lien avec les sept parcours de la formation, possibilité de travailler en alternance pour l'un de ces parcours.

Principal point faible :

- Évaluation des enseignements insuffisante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master mention *Psychologie* de l'Université de Poitiers bénéficie d'une bonne visibilité et attractivité sur le territoire régional, et d'un bon ancrage dans le tissu socio-économique régional. L'adossement et la formation à et par la recherche, de même que le maintien du socle commun semblent des choix pertinents qui doivent être maintenus. L'évaluation de la formation et le suivi des étudiants diplômés seraient à promouvoir.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Sciences du langage* de l'université de Poitiers se décline en deux parcours dès la première année de formation. Le parcours LiLaCT (*Linguistique, langues, corpus et traduction*) et le parcours DidaLang-FLE/S (*Didactique des langues et du Français langue étrangère et seconde*). La formation se déroule sur quatre semestres. La spécialisation pour chacun des parcours est progressive.

Les objectifs de chaque parcours sont bien définis : le parcours LiLaCT forme les étudiants aux métiers des industries de la langue et de la traduction ; le parcours DidaLang FLE/S vise la formation d'enseignants et professionnels de l'enseignement et la conception d'outils pédagogiques dans le domaine du FLE/FLS. Les deux parcours préparent à une entrée en troisième cycle d'études, bien que la finalité du parcours DiDaLang soit avant tout professionnelle. Le master est adossé à l'unité de recherche 3816 FoReLLIS (Formes et Représentations en Linguistique, Littérature et dans les arts des Images et de la Scène).

La formation se fait en présentiel. La seconde année de master (M2), parcours DidaLang-FLE/S prévoit la mise en place des enseignements à distance courant 2021. La dispense à distance du parcours LiLaCT fait actuellement l'objet d'une réflexion de la part de l'équipe pédagogique. Les cours ont lieu à l'université de Poitiers, Campus Est.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement définis et affichés dans les fiches d'information publiées sur le site de l'université. Outre les objectifs généraux visés par la mention, sont également détaillés les objectifs propres à chaque parcours. Ceux-ci montrent la différence d'orientation des deux parcours : une visée plus professionnalisante pour le parcours DidaLang et une visée plus recherche et préparation aux concours pour le parcours LiLaCT. Une poursuite en troisième cycle pour les deux parcours apparaît explicitement dans les objectifs généraux de la mention (former aux techniques fondamentales de la recherche et à la réflexion sur l'épistémologie de la recherche).

Tout comme les objectifs, les compétences sont détaillées dans la présentation de chaque parcours. Ces compétences ne reprennent pas encore les blocs du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), celui-ci n'étant pas encore publié en 2018. Un référentiel pour le parcours DidaLang est en cours de finalisation. Celui-ci décrit chaque unité d'enseignement (UE) en bloc de compétences RNCP et chaque élément consécutif d'une unité d'enseignement (ECUE) en compétences propres à la didactique des langues en s'appuyant sur le PEPELF (*Portfolio Européen Pour les Enseignants en Langues en Formation initiale*) publié par le Centre Européen des Langues Vivantes de Graz, ce qui montre d'ailleurs la volonté de s'aligner sur les objectifs européens de la formation initiale des enseignants de langues. Le référentiel du master est en cours de construction.

Aucune certification professionnelle n'est mentionnée dans le dossier d'autoévaluation. Un supplément au diplôme (Europass) précise les connaissances/compétences acquises par les étudiants dans les deux parcours de la mention.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Sciences du langage* de l'Université de Poitiers correspond aux contenus/compétences des masters de la même discipline au niveau national. Malheureusement le positionnement de la formation n'est pas explicité ni au niveau régional ni au niveau national. De même, les partenaires socio-économiques de la région, susceptibles de rendre compte, à travers leurs spécificités, du positionnement de la formation en contexte régional ne sont malheureusement pas précisés.

Les objectifs professionnalisants sont clairement énoncés sur le site Web de l'université et associés à chaque parcours. Pour le parcours DidaLang-FLE/S les objectifs professionnalisants s'articulent autour de la conception d'outils pédagogiques multi supports ; ils reposent également sur la mobilisation de nouvelles technologies. Ils visent à la conception de manuels et de ressources dans le domaine du Français Langue Étrangère. Pour le parcours LiLaCT, il s'agit de développer les compétences en matière de linguistique de corpus de différentes langues, en matière de traduction, en matière d'enseignement de langues et de recherche scientifique.

La formation s'adosse aux axes de recherche portés par le laboratoire FoReLLIS et la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société. La plupart des cours montrent les apports des recherches menées au sein du laboratoire et leur articulation avec la formation. On apprécie particulièrement la participation régulière des étudiants aux manifestations scientifiques et aux projets de recherche internationaux et locaux (notamment pour le travail sur corpus). La présence d'enseignants chercheurs travaillant dans différents départements et appartenant à différentes sections disciplinaires du Conseil National des Universités valorise l'interdisciplinarité de la formation. À cela s'ajoutent la participation de professionnels dans les deux parcours et, plus particulièrement pour le parcours DidaLang, l'intervention de plusieurs enseignants du CFLE (Centre de Français Langue Étrangère) de l'Université de Poitiers. Cela montre la forte articulation formation/recherche/monde socio-professionnel. Le Conseil de perfectionnement rassemble par ailleurs, aux côtés des enseignants-chercheurs de la formation et des étudiants, des professionnels du domaine. Toutefois, les spécificités des structures professionnelles concernées par les liens établis (en matière par exemple de recrutement de stagiaires) ne sont pas précisées.

Organisation pédagogique de la formation

Le volume horaire total du master s'élève à 590 heures de cours avec un bon équilibre entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) (parcours LiLaCT : M1 = 48,3 % CM / 51,7 % TD ; M2 = 38 % CM / 62 % TD ; parcours DiDaLang FLE/S = M1 46,3 %CM / 53,7 % TD ; M2 = 32 % CM / 61 % TD). Des Apprentissages par Problèmes (APP) sont également prévus (15% environ). À ce volume horaire, s'ajoutent les stages obligatoires : stage M1 = 100 heures et stage M2 = 300 heures. Les cours de langues étrangères sont proposés au semestres 1 et 3 ; des cours de contenu en anglais sont également offerts.

Le master est proposé en formation initiale et en formation continue (validation d'acquis d'expérience - VAE et validation d'acquis personnels et professionnels - VAPP).

Le master vise une spécialisation progressive dans les deux parcours. Ainsi, en première année de master, le tronc commun aux deux parcours s'élève à 50 % (soit 3 UE, y compris l'UE langue, sur 5), en seconde année, premier semestre, à 25 % (soit 2 UE sur 4). Le semestre 4 est spécifique à chaque parcours (parcours LiLaCT = stage et mémoire recherche ; parcours DidaLang-FLE/S = stage et mémoire). Cette organisation permet une augmentation du nombre d'heures allouées aux cours de spécialité (et, par conséquent, au nombre d'European Credits Transfer System, ECTS) caractérisant chaque parcours. En première année, le tronc commun favorise la transversalité entre les enseignements et permet des passerelles entre les deux parcours. Les enseignements sont cohérents aux objectifs visés par chaque parcours.

La professionnalisation est bien présente dans les deux parcours grâce aux stages effectués dans les semestres pairs de la formation et à la présence d'acteurs du monde socio-professionnel parmi l'équipe pédagogique.

Le master donne une bonne place à une formation à la recherche et par la recherche. Le tronc commun en première et seconde année propose ainsi des enseignements de formation à la recherche, de méthodologie scientifique et inclut également des conférences et rencontres professionnelles avec des spécialistes du domaine. Les étudiants participent aux manifestations scientifiques du laboratoire FoReLLIS, aux projets de recherche internationaux tout comme aux projets internes aux équipes de recherche (pour les étudiants qui y effectuent leur stage). Le dossier évoque toutefois la nécessité de préparer davantage les étudiants à la recherche, principalement, à travers la possibilité d'effectuer les 30 heures de stage au niveau de la troisième année de licence au sein du laboratoire de recherche précédemment cité.

La dimension internationale est très présente dans la formation via quatre doubles diplômes (Université Libre de Bogotà, Colombie ; Université Technologique et Pédagogique de Colombie, Tunia, Colombie ; Université de Varsovie, Pologne ; Université de Niš, Serbie) et un bon nombre d'échanges internationaux. On doit également saluer la mise en place de la possibilité d'effectuer le stage de M2 pour le parcours DidaLang-FLE/S à l'étranger.

La mention accorde une place au numérique et aux outils informatiques, en particulier liés au traitement de données langagières. Cette dimension apparaît dans les objectifs fixés dans les deux parcours, mais elle n'est pas suffisamment affichée dans les objectifs généraux de la mention. Pour l'équipe enseignante, une réflexion plus ciblée sur les outils et modalités des nouvelles pratiques pédagogiques est souhaitée.

Les programmes et les contenus des cours sont affichés dans la page web de la mention et explicités en début d'année, ce qui permet aux étudiants de faire des choix réfléchis.

Concernant les périodes de stages, c'est le règlement des études qui en fixe les périodes et les modalités d'évaluation. Un accompagnement régulier en partie en présentiel est assuré par l'équipe pédagogique. À remarquer que, pour le M1, les cours se terminent fin mars pour donner aux étudiants la possibilité de réaliser le stage dans de bonnes conditions. Les rapports de stage et les mémoires donnent lieu à une soutenance publique (M1 rapport de stage ; M2 mémoire).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique regroupe 6 professeurs des universités (PU), 14 maîtres de conférences (MCF) et 5 professeurs agrégés / certifiés (PRAG/PRCE) : 7 enseignants-chercheurs (EC) en sciences du langage (énonciation, analyse du discours, pragmatique, phonologie, morphologie, sociolinguistique, langue de signes, psycholinguistique), 12 d'autres spécialités (langues et littératures anciennes et françaises, anglaises, anglo-saxonnes, germaniques et scandinaves), 6 enseignants de Français Langue Etrangère du Centre de Français Langue Étrangère et un ingénieur d'études pour le parcours LiLaCT. L'intervention d'EC d'autres spécialités montre d'emblée le caractère interdisciplinaire de la formation.

Le nom du responsable de la mention est clairement affiché sur la page web de la formation. Les noms des responsables de chaque parcours sont mentionnés sur les plaquettes de la formation. Pour le parcours LiLaCT un seul responsable s'occupe des deux années, alors que pour le parcours DiDaLang-FLE/S, vu le nombre plus important d'effectifs, la responsabilité est partagée entre M1 et M2. Le nom et une adresse mail de contact pour la mention apparaît dans la rubrique « condition d'accès » de la page web et sur la plaquette de la formation. Le secrétariat s'occupe des emplois du temps et la mise en place des jurys.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien équilibrées (écrits sur table, oral sur table, rendus sous forme de dossier, soutenances publiques des stages) et précises. Elles sont régulièrement communiquées aux étudiants.

Le conseil de perfectionnement (CdP) est commun pour les deux parcours et est ainsi constitué au niveau de la mention. Il se compose de quatre enseignants - chercheurs de la formation (notamment les responsables des deux parcours + un ingénieur d'études) ; quatre personnalités extérieures représentatives des domaines socio-professionnels du domaine qui ne sont malheureusement pas explicités ; quatre étudiants de la formation (deux par année d'études et par parcours) ; deux anciens étudiants de la formation. Chaque CdP donne lieu à un compte rendu. Outre la participation des acteurs précédemment cités, le conseil prend également appui sur les réflexions et suggestions écrites fournies par les étudiants. Toutefois, on ne précise pas si des recommandations spécifiques influent sur l'évolution de la formation non plus la périodicité du CdP. Depuis 2020 l'université a mis en place un nouveau cadre pour le CdP, mais ce point n'est pas explicité dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement se fait par dossiers (admissibilité) et entretien (admission). La sélection a lieu à l'entrée en M1. Pour les étudiants ayant suivi un M1 à Poitiers, l'admission en M2 se fait de droit. Pour les étudiants qui souhaitent intégrer la formation en M2, l'admission est soumise à l'examen du dossier. La procédure d'admission, totalement dématérialisée, ainsi que les différents régimes d'inscrits (étudiants titulaires d'un diplôme français, étudiants titulaires d'un diplôme étranger, adultes en reprise d'études) sont explicités sur la page web de la présentation de la mention SDL.

Deux évaluations de la formation sont proposées aux étudiants à chaque fin d'année : une est organisée par le service SEEP (Service des Études, de l'Évaluation et du Pilotage), l'autre par les responsables de chaque parcours. Elles se présentent sous forme de questionnaires particulièrement développés. Nous ne disposons pas malheureusement de données relatives au nombre d'étudiants ayant contribué à ce processus d'évaluation. Chaque enseignant met par ailleurs en place une évaluation de son cours par les étudiants, de manière individuelle (écrite et/ou orale). La formation n'a pas bénéficié d'évolutions majeures suite à ces multiples évaluations internes.

Résultats constatés

Les effectifs du master SDL sont assez stables. Le taux de pression s'élève à 1,9 % en M1. Toujours en M1, le taux de remplissage s'élève à 75 % (pas d'indicateurs pour le M2, la sélection se faisant en M1). Les inscrits sont plus nombreux dans le parcours DiDaLang (30 sur 30 places proposées = 100 %) que dans le parcours LiLaCT (16 sur 30 places proposées = 53 %). Ce point est mentionné comme point faible dans le dossier d'autoévaluation. En effet, le pourcentage de réussite en première année est relativement bas (71 %) et le pourcentage de diplômes

en deuxième année de master est de 83 % (chiffres 2018-2019 : 27 diplômés). Entre la première et la seconde année le pourcentage de départ d'étudiants s'élève à 13 %.

Le taux d'insertion professionnelle pour les diplômés 2017-2018 est de 66 %, 10 étudiants sur les 15 ayant répondu à l'enquête. Le suivi de la formation est assuré par le SEEP. Il est mentionné l'absence d'un réseau d'*alumni* qui favoriserait grandement l'accompagnement et le suivi des étudiants diplômés. On dénombre deux étudiants inscrits en doctorat pour l'année 2018-2019. Le nombre réduit semble s'expliquer par le manque de financement en doctorat ou encore par la préparation aux concours (Agrégation).

Conclusion

Principaux points forts :

- Pilotage équilibré et collégial de la formation pour les deux parcours.
- Tronc commun conséquent en M1 qui permet des passerelles entre les deux spécialités à la fin du premier semestre ou à la fin de la première année.
- Articulation théorie/pratique satisfaisante avec l'intervention régulière de professionnels et le lien avec le CFLE.
- Articulation formation/recherche bien affichée.
- Souplesse dans l'organisation du semestre 2 afin que les étudiants puissent effectuer les stages dans de bonnes conditions, y compris à l'international.
- Bonne couverture disciplinaire en sciences du langage.

Principaux points faibles :

- Peu d'attractivité du parcours LiLaCT et une visibilité peu claire en matière de traduction / traductologie.
- Faiblesse du suivi des diplômés.
- Liens avec le monde socio-économique de la région Nouvelle Aquitaine peu décrits.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences du langage* propose une solide formation dans les domaines de la linguistique et de la didactique des langues, associant théorie et application, grâce à la présence de professionnels du domaine dans l'équipe pédagogique et aux stages obligatoires, ce qui est un fort atout. Le lien avec le laboratoire (l'unité de recherche 3816 FoReLLIS) est explicite (appartenance de la majorité des enseignants) et dynamique (implication des étudiants). L'internationalisation, via les nombreux échanges et surtout les doubles diplômes, est aussi un point fort de cette formation. Cependant, il conviendrait de mieux expliciter les profils ciblés par le parcours LiLaCT (ce qui est d'ailleurs mentionné comme point faible dans le dossier d'autoévaluation) afin de rendre ce parcours plus attractif et d'en augmenter par conséquent le nombre d'inscrits. La formation pourrait afficher plus explicitement la dimension plurilingue dans les contenus/intitulés des cours (en plus de la dimension bilingue et la réflexion sur les contacts de langues et la variation bien identifiées dans les titres/contenus de cours). De même, il serait important de mettre davantage l'accent sur la dimension numérique dans la formation, notamment dans la présentation des objectifs de la mention. Il serait peut-être utile d'intégrer dans la formation du parcours DidaLang-FLE/S une session d'habilitation pour les correcteurs DELF-DALF de plus en plus demandée par les organismes de stage. Enfin, un meilleur affichage des liens avec le monde socio-économique de la région (Nouvelle Aquitaine) serait souhaitable.

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master mention *Sociologie* de l'Université de Poitiers est une formation en deux ans axée sur les « méthodes d'analyse du social », visant l'acquisition de compétences méthodologiques et théoriques en sociologie (par distinction d'autres masters privilégiant des entrées par les spécialisations thématiques). La formation à et par la recherche est mise en avant, avec un adossement et des échanges cohérents avec le laboratoire GRESCO, Groupe de recherches sociologiques sur les sociétés contemporaines, unité de recherche des universités de Poitiers et Limoges. La formation est organisée depuis 2018 en un parcours unique indifférencié (issu de la fusion des anciens parcours professionnel et recherche), avec un tronc commun en première année (M1) et un système d'options en deuxième année (M2), qui vise notamment à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. La formation est délivrée en présentiel sur le site de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et Arts de Poitiers, ainsi qu'à la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS) pour ce qui est en liaison directe avec le GRESCO. Le parcours comprend 750 heures sur 2 ans dont 100 en non-présentiel (manifestations scientifiques et suivis de mémoires).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont clairs et cohérents en termes de compétences à acquérir par rapport aux métiers visés, type chargés d'études ou chargés de mission, dans le secteur social, associatif, les collectivités, etc. L'accent est bien mis sur les compétences méthodologiques et analytiques en sociologie, comme trait distinctif du parcours : Méthodes d'analyse du social, et non entrées par des sociologies thématiques, la maquette présentée illustre ce choix avec netteté. Les enseignements associent à cet effet un large champ de méthodes, quantitatives et qualitatives (y compris visuelles, cartographiques, etc.). La variété du « mix » méthodologique s'appuie sur la structure du parcours en cohérence et progression sur deux ans, en plaçant les méthodes en cœur de cible, y compris leurs applications par des enquêtes, obligatoires chaque année. La différenciation entre finalité recherche et professionnelle est introduite ici en M2, avec un choix entre un travail de mémoire (« enquête individuelle ») ou la participation à la réponse à un contrat pour un commanditaire (« enquête collective »).

En revanche, il n'y a pas de supplément au diplôme fourni au dossier, ni description de la formation en blocs de compétences.

Positionnement dans l'environnement

La mention de master *Sociologie* de l'Université de Poitiers se singularise par sa structuration autour d'un portefeuille de méthodes empiriques en sociologie. La question éventuelle du positionnement vis-à-vis de la mention *Sciences sociales* ne se pose plus, puisque cette dernière a été fermée sur décision de l'Université (ce qui semble avoir impacté des enseignements communs de mise à niveau, pour la mention *Sociologie*).

L'adossement à l'unité de recherche GRESCO, bien visible dans le paysage scientifique régional, garantit un environnement de qualité en matière de recherche ; les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation et la portent au titre du département de sociologie, sont des sociologues reconnus, qui peuvent également compter sur des collègues du GRESCO hors du département de sociologie pour faire lien avec la recherche - y compris par effet de proximité de site lorsque les étudiants du master se rendent à la MSHS pour suivre des séminaires ou participer à la préparation de journées d'étude. Sont également significatifs un certain nombre d'accueils en stage d'étudiants de la formation au sein du laboratoire (certes non rémunérés, ce qui pourrait être un objet de réflexion), et plus largement les interactions pédagogiques (notamment l'enseignement transversal dit « sociétés contemporaines ») et les sujets de mémoires en connexion avec les recherches en cours et les séminaires de l'unité.

Le rapport à l'environnement socio-économique est documenté, et l'on perçoit bien le lien fait à travers la commande de l'enquête collective en M2, la présence de socio-professionnels au conseil de perfectionnement et surtout l'attention à accorder à ces interventions une part minimale réelle dans la formation, soit actuellement 20 % et un objectif à 25 %, qui est à encourager, sans que ce soit au détriment de la lisibilité de la formation et de l'adéquation formation-recherche qui apparaît structurante à bon droit. L'équipe pédagogique apparaît bien consciente de ces enjeux d'équilibre en fonction des profils et projets étudiants. Les listes nominatives en annexe gagneraient à préciser la qualité/fonction de chaque enseignant et professionnel pour valoriser cette participation professionnelle.

En termes de coopération internationale, l'ouverture effective de la formation à des étudiants étrangers est bien signalée (avec en retour une certaine hétérogénéité à gérer), mais le point sur l'internationalisation de la formation n'est pas renseigné - au-delà de l'attention à l'avenir à faire intervenir des chercheurs invités au GRESCO dans la formation. D'autres pistes pourraient être suivies : enseignant invité, école d'été, etc. L'effort porté sur les enseignements en anglais est à relever positivement.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est bien lisible, avec une progressivité effective pensée sur deux ans : les méthodes d'enquêtes en fil directeur, du premier semestre (S1) au troisième semestre (S3), doublées de l'enseignement Sociétés contemporaines faisant écho aux points forts du laboratoire GRESCO, du S1 au S4. Les enseignements de réflexion théorique (Raisonnement sociologique...) sont équilibrés, par rapport aux enseignements de professionnalisation, à commencer par les enquêtes, sur les deux années également. Un mémoire représentant 24 crédits ECTS est requis en M1 et en M2, ce qui assure une bonne formation à et par la pratique sociologique, garantie aussi par un stage en milieu professionnel de deux mois minimum en M2. L'accueil des étudiants non spécialistes en M1 va possiblement demander une réflexion, si les enseignements de mise à niveau ne subsistent pas après la fermeture de la mention Sciences sociales. Les méthodes pédagogiques variées forment un tout convaincant.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est cohérente par rapport à la formation de master ; elle est d'abord composée de membres du département de sociologie de l'Université de Poitiers (11 équivalents temps plein - ETP en section 19-sociologie, démographie, 2,5 ETP en section 20-Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire) et du laboratoire GRESCO. La coordination est assurée par trois enseignants-chercheurs, respectivement responsables du M1, du M2 et de la mention au global. L'identification par les méthodes est cohérente avec les ressources « générales » en enseignants-chercheurs qui ouvrent différents champs thématiques de la sociologie (à commencer par travail et éducation) et non une thématique spécifiquement.

Le conseil de perfectionnement est mis en place, même si son champ de compétences pourrait être plus spécifié. Des comptes rendus de réunions détaillés sont joints, une part de normalisation (y compris sur la forme) permettrait un suivi plus aisé à lire des mesures au fil du temps : seules les réunions 2018-2019 sont ici décrites. Ces réunions témoignent d'un engagement réel dans la démarche, même si le rôle des professionnels ne ressort pas particulièrement (on semble plus proche de réunions de département).

Les modalités de contrôle des connaissances sont très bien explicitées.

Un descriptif de la formation en blocs de compétences aurait gagné à être fourni (simplement en termes de démarche, pour affecter les UE à l'acquisition de compétences). Le supplément au diplôme n'est pas transmis.

Dispositif d'assurance qualité

Des informations plus précises liées aux candidatures et aux bassins de recrutement des étudiants pourraient être fournies, y compris lorsqu'il est question d'étudiants étrangers aux profils un peu hétérogènes. Les indicateurs d'insertion professionnelle pourraient être systématisés par une enquête d'insertion *ad hoc* auprès des anciens étudiants. Des tableaux de caractérisation de la formation sont utiles quant aux effectifs, la réussite en M1, le taux de diplomation, etc.

La démarche d'évaluation de la formation par les étudiants mise en œuvre pour dépasser les limites de l'administration d'un questionnaire en ligne (faible nombre de répondants) est intéressante. En effet les questionnaires en ligne suscitent souvent un nombre très faible de réponses et ne sont pas utilisables pour cette raison. Il est donc bienvenu d'organiser, comme précisé, des échanges réguliers avec les étudiants et leurs représentants.

Résultats constatés

Les résultats fournis, avec précision, concernent l'année 2018-2019 et non l'ensemble de la période à apprécier. Des statistiques suivies chaque année ne figurent pas au dossier, mais on dispose bien de l'évolution des effectifs et des taux de réussite sur 10 ans.

Les taux de pression, de remplissage et de réussite semble évoluer assez sensiblement d'une année à l'autre, ce qui invite à une réflexion pour stabiliser autant que possible ces indicateurs, qui peuvent en partie refléter des changements de maquette en 2018.

En particulier, le taux de réussite en M1 apparaît en retrait ; certes, il varie du simple au double entre 2018-2019 et 2019-2020, ce qui incite à la prudence, mais les chiffres depuis 2014 corroborent les appréciations de l'équipe pédagogique sur les redoublements et années validées en 2 ans, ce qui se comprend en partie mais dans des proportions moindres. Le profil des étudiants acceptés en M1 semble ainsi un sujet de réflexion. Si les baisses d'effectifs de la période précédente sont *a priori* conjurées, cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité de la formation à travers le niveau des prérequis des entrants en M1 (y compris Campus France). L'effort noté sur 2019-2020 est à encourager, tout comme le travail sur les redoublements ressortant de l'autoévaluation.

Les indicateurs d'insertion professionnelle pourraient être renforcés, et produits annuellement. Pour les diplômés 2017-2018, l'insertion à 6 mois est de 3 sur 6 répondants seulement, ce qui est peu significatif. Des statistiques sur d'autres périodes (18 ou 30 mois) seraient bienvenues. Il n'y a pas d'information sur l'adéquation entre l'emploi trouvé et le domaine/niveau d'étude, ni sur les rémunérations. On note favorablement, en 2018-2019, 4 poursuites en thèse de sociologie (dont 2 financées). Là aussi, des chiffres sur la durée auraient été souhaitables.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation en sociologie bien positionnée de façon distinctive sur les méthodes empiriques d'analyse du social dans leur diversité.
- Une organisation en progression M1-M2, dans les enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués, cohérente par rapport aux objectifs et aux métiers visés.
- Des interactions enseignement-recherche effectives et en bonne synergie via le laboratoire GRESCO.
- Un engagement de l'équipe pédagogique et une vraie réflexion conduite dans le dossier d'autoévaluation.
- Des relations avec l'environnement local solides, notamment par l'intermédiaire de réalisation d'enquêtes pour divers partenaires qui sont aussi un gage de professionnalisation.

Principaux points faibles :

- Un suivi des diplômés insuffisamment renseigné.
- Un recrutement insuffisamment ciblé sur les objectifs de la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master mention *Sociologie* de l'Université de Poitiers est une formation de qualité et bien identifiée, avec une offre sur deux ans permettant une spécialisation véritable autour des méthodes empiriques en sociologie, dans leur diversité et complémentarité - ce qui peut être un véritable atout en termes de débouchés professionnels, type chargés de mission opérationnels ou chargés d'études, outre les poursuites en thèse. La progressivité de la maquette sur les deux ans est bien lisible. L'équipe pédagogique apparaît engagée et bénéficie, tout comme les étudiants, des synergies en recherche avec le laboratoire GRESCO. Le conseil de perfectionnement a été mis en place, son rôle doit être bien distingué par rapport à des réunions pédagogiques « classiques ». L'apport de professionnels a été considérée dans les enseignements à hauteur de 20 % de ces derniers, et reste à encourager en termes de compétences à acquérir pour les étudiants.

La question des taux de réussite / redoublement mérite d'être prise en compte. L'internationalisation du diplôme serait à renforcer en termes de coopérations ou chercheurs invités, école d'été et autres pistes, de même que l'outillage de suivi des diplômés, pour objectiver l'attractivité et les résultats du master.

Observations de l'établissement

N° / Réf. : Direction du Pôle Formation/CL/CD/20210907_47

Affaire suivie par : Christine Loubet

Tél. : 33 (0)5 49 45 30 45

Fax : 33 (0)5 49 45 30 50

Transmission : GED

Poitiers, le 21 septembre 2021

La Présidente de l'Université de
Poitiers

À

Monsieur le président de l'Hcéres,
Madame la directrice du
département d'évaluation des
formations

Objet : Observations – Rapport d'évaluation des formations du champ **SCIENCES HUMAINES, LETTRES, LANGUES ET ARTS** – Université de Poitiers – Campagne d'évaluation 2020-2021

Monsieur le président de l'Hcéres,
Madame la directrice du département d'évaluation des formations,

Je vous informe par ce courrier que notre établissement souhaite formuler les observations dans l'annexe ci-jointe, concernant le rapport d'évaluation du champ Sciences humaines, lettre, langues et arts établi par les experts du Hcéres, reçu le 29 juillet 2021. Vous trouverez également ci-dessous des observations générales, communes à chacun des champs de formation.

Lors du précédent contrat, l'université de Poitiers appartenait à la vague C.
Afin de parvenir à une synchronisation des universités de la région Nouvelle Aquitaine, l'établissement a été intégré à la vague B, soit un contrat réduit d'une année.

Il s'ensuit que lorsque le processus d'auto-évaluation a commencé, l'université de Poitiers venait d'entrer dans la deuxième année de fonctionnement de son offre de formation. Dès lors, la période sur laquelle les équipes pédagogiques pouvaient se baser pour établir les fiches d'autoévaluation était très courte. C'est pourquoi le président de l'université de Poitiers, M. Yves JEAN, a adressé un courrier le 25 septembre 2019 au président du Hcéres, pour solliciter une procédure allégée d'auto-évaluation.

Par sa réponse datée du 7 octobre 2019, le président du Hcéres indique comprendre nos difficultés et que « nous devons trouver conjointement une bonne manière de procéder ». C'est ainsi qu'une réunion s'est tenue le 12 novembre 2019 entre M. GEIB, alors directeur du département de l'évaluation des formations et Mme LAVAL, alors vice-présidente en charge des formations.

Il a alors été convenu que la procédure d'auto-évaluation ne porterait que sur l'année 2018-2019, et qu'elle revêtirait un caractère allégé par rapport à la procédure standard.

Cette observation est destinée à apporter une réponse à certaines remarques du rapport qui soulignent parfois le faible nombre de données trouvées dans les dossiers, et/ou qui regrettent que tous les items traditionnellement requis n'aient pas été mis à la disposition des membres des comités du Hcéres. De la même façon, certaines données, notamment en termes d'insertion, n'ont pas pu être proposées. En effet, une seule année de fonctionnement ne permettait pas, parfois, de fournir les chiffres des enquêtes d'insertion à 30 mois, en particulier dans le cas où les mentions de Masters ont dû être profondément remaniées, en lien avec la nouvelle nomenclature. Dans ces cas, il n'était pas possible de se baser sur l'historique du Master en question.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Virginie LAVAL



Présidente de l'Université de Poitiers

Annexe

I. Observations – partie pour les mentions

a) Master mention Histoire Civilisation Patrimoine

Oléron, le 19 août 2021,

De M. Thierry Sauzeau
Coordination Master HCP

à

HCERES
s/c équipe décanale UFR SHA
Université de Poitiers

Objet : observations à propos du rapport HCERES du Master HCP

Observation 1

Le rapport du HCERES exprime la surprise du comité qui écrit avoir découvert l'existence du parcours Histoire Publique en consultant l'annexe 5 du dossier du Master HCP. A la p.30 du pdf, p.1 de la fiche consacrée au HCP, dans le chapitre « Analyse », sous-chapitre « Finalités de la formation », nous lisons : « *il est question d'un parcours Histoire publique et expertises scientifiques, qui n'apparaît pas dans le reste du document : cela signifie que l'information mise à disposition du public n'est pas à jour.* »

Il est plus que probable que cette impression se soit nourrie d'une omission, dès l'ouverture du rapport remis au HCERES. Ce rapport s'ouvre en effet sur le chapitre I. *Carte d'identité de la formation* dont la rubrique « *Évolution de la structure de la formation en cours d'accréditation* » présente l'architecture du Master CHPS ancienne nomenclature (2012-2018) mais pas l'architecture de la nouvelle mention avec ses quatre parcours.

Quoique le dossier fasse bien référence aux quatre parcours, et qu'il nomme bel et bien le parcours *Histoire publique et expertises scientifiques*, à l'instar des 3 autres, et ce à 9 reprises (p.1, 4, 8 et 10), on suppose que la lecture du dossier en aura été altérée par cet oubli.

Observation 2

Par ailleurs, le comité donne dès l'introduction du rapport Eval_SHLLA, dans la rubrique « Positionnement des formations dans l'environnement » (p.5) l'exemple du Master Histoire, civilisations, patrimoine qui « *gagnerait à interagir davantage avec son environnement immédiat.* » mais on est rassuré de lire dans la fiche particulière au diplôme, p.30 du pdf., sous la rubrique « Positionnement dans l'environnement » que ce diplôme est à créditer « *de bonnes relations tissées avec le monde socio-économique et les institutions culturelles régionales principalement.* »

Pour le Master HCP
Thierry Sauzeau

Université de Poitiers — UFR « Sciences humaines et arts » — Département de philosophie
Observations sur le rapport d'évaluation produit par le HCERES concernant la formation de master
(vague B, dossiers déposés le 15 février 2021)

Nous souhaiterions, par les observations suivantes, apporter quelques éclaircissements sur les points qui ont été présentés comme améliorables par le rapport du HCERES indiqué ci-dessus.

Le parcours de M2 « Médiations et société », en effet, n'est pas ouvert en alternance (p. 6 de l'avis global). Cette possibilité, que nous prenons toutefois très au sérieux, est à l'étude depuis quelques mois au sein du département de philosophie. L'intérêt d'une formation en alternance est l'entrée qu'elle donne au sein du monde professionnel ; cependant, dans le cas de la médiation, une difficulté spécifique se pose : il s'agit moins d'une profession, que d'un ensemble de compétences ou de capacités utilisables dans différentes professions assez diverses (médiation dans la ville, dans le travail, dans la famille, médiation culturelle), ce qui rend peu aisée la consolidation de liens pérennes avec des employeurs déterminés et strictement identifiés.

En ce qui concerne les statistiques livrées en complément de la demande d'accréditation (p. 8 de l'avis global), nous n'avons malheureusement eu accès qu'aux données de 2017-2018 ; cette partie du dossier est pré-remplie par le pôle « Formation et Réussite Étudiante » (FRE) de l'Université de Poitiers, qui ne disposait pas lui-même d'autres chiffres.

Une explication factuelle répond à l'interrogation sur le relativement faible taux de réussite (51%) des étudiants en M1 « Philosophie » (p. 3 de l'avis concernant la philosophie) : le département de philosophie, qui est en convention avec l'Institut catholique de Poitiers, inclut dans ses propres données statistiques, aux termes de cette convention, les masterants inscrits à l'Institut catholique ; or, au moment où les résultats des soutenances de mémoire de M1 sont comptabilisés par l'Université de Poitiers, les étudiants de l'Institut catholique n'ont pas encore soutenu leur mémoire (les étudiants poitevins soutiennent le mémoire de M1 obligatoirement en juin, tandis que les étudiants de l'Institut catholique ont jusqu'à fin septembre-début octobre pour le faire).

Enfin, pour ce qui est de la poursuite d'études en doctorat de nos masterants (p. 3 de l'avis concernant la philosophie), les données pour 2021-2022 sont un peu supérieures à celles de 2017-2018, puisque deux doctorants issus du master poitevin réalisent une thèse de philosophie à Poitiers (au sein du laboratoire « Métaphysique allemande et philosophie pratique », MAPP). Il reste que l'attractivité de notre laboratoire de recherche est surtout internationale : les doctorants actuellement inscrits en témoignent par le fait, puisque plusieurs d'entre eux proviennent, par exemple, d'autres pays européens, mais aussi de Russie ou d'Amérique du Sud (Colombie, Brésil).

Nous espérons vivement que ces explications pourront apporter des éléments de réponse aux questions qui ont été posées.

Sylvain Roux

Professeur des universités

Responsable de la mention « Master »
département de philosophie

Arnaud François

Professeur des universités

Directeur du département de philosophie au sein du

Oléron, le 19 août 2021,

De M. Thierry Sauzeau
Coordination Master HCP

à

HCERES
s/c équipe décanale UFR SHA
Université de Poitiers

Objet : observations à propos du rapport HCERES du Master HCP

Observation 1

Le rapport du HCERES exprime la surprise du comité qui écrit avoir découvert l'existence du parcours Histoire Publique en consultant l'annexe 5 du dossier du Master HCP. A la p.30 du pdf, p.1 de la fiche consacrée au HCP, dans le chapitre « Analyse », sous-chapitre « Finalités de la formation », nous lisons : « *il est question d'un parcours Histoire publique et expertises scientifiques, qui n'apparaît pas dans le reste du document : cela signifie que l'information mise à disposition du public n'est pas à jour.* »

Il est plus que probable que cette impression se soit nourrie d'une omission, dès l'ouverture du rapport remis au HCERES. Ce rapport s'ouvre en effet sur le chapitre I. Carte d'identité de la formation dont la rubrique « *Évolution de la structure de la formation en cours d'accréditation* » présente l'architecture du Master CHPS ancienne nomenclature (2012-2018) mais pas l'architecture de la nouvelle mention avec ses quatre parcours.

Quoique le dossier fasse bien référence aux quatre parcours, et qu'il nomme bel et bien le parcours *Histoire publique et expertises scientifiques*, à l'instar des 3 autres, et ce à 9 reprises (p.1, 4, 8 et 10), on suppose que la lecture du dossier en aura été altérée par cet oubli.

Observation 2

Par ailleurs, le comité donne dès l'introduction du rapport Eval_SHLLA, dans la rubrique « Positionnement des formations dans l'environnement » (p.5) l'exemple du Master Histoire, civilisations, patrimoine qui « *gagnerait à interagir davantage avec son environnement immédiat.* » mais on est rassuré de lire dans la fiche particulière au diplôme, p.30 du pdf., sous la rubrique « Positionnement dans l'environnement » que ce diplôme est à créditer « *de bonnes relations tissées avec le monde socio-économique et les institutions culturelles régionales principalement.* »

Pour le Master HCP
Thierry Sauzeau

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

